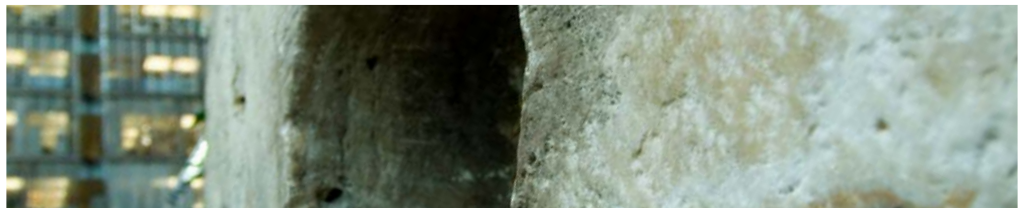




BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

Résumé des titres et emprunts émis par le gouvernement du Canada en cours au 31 décembre 2012



Pour obtenir des renseignements sur les publications de la Banque, s'adresser à :

Information publique
Département des Communications
Banque du Canada
234, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0G9

Téléphone : 613 782-8111;
1 800 303-1282 (sans frais en Amérique du Nord)
Adresse électronique : info@banqueducanada.ca

© Banque du Canada 2013

FB2-13/2007-1E-PDF
978-0-662-47879-9

Résumé des titres et emprunts
émis par le gouvernement du Canada

en cours au
31 décembre 2012

Table des matières

Partie 1 – Tableaux de référence

| | |
|--|----|
| Tableau 1 – Résumé de l’encours des titres et emprunts intérieurs ou libellés en devises du gouvernement du Canada | 1 |
| Tableau 2 – Swaps de dollars canadiens contre des dollars É.-U. effectués par le gouvernement du Canada..... | 2 |
| Tableau 3 – Swaps de dollars canadiens contre des euros effectués par le gouvernement du Canada .. | 10 |
| Tableau 4 – Swaps de dollars canadiens contre des yens effectués par le gouvernement du Canada.... | 14 |

Partie 2 – Titres négociables

| | |
|--|----|
| Section 2.1 – Bons du Trésor | 15 |
| Modalités | 15 |
| Présentées par date d’échéance et encours | 16 |
| Section 2.2 – Obligations négociables | 17 |
| Modalités | 17 |
| Présentées par émission, ISIN et encours..... | 18 |
| Présentées par date d’échéance | 19 |
| Renseignements présentés par date d’échéance..... | 21 |
| Section 2.3 – Titres libellés en devises | 59 |
| Modalités | 59 |
| Présentées par date d’échéance et encours | 60 |
| Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d’échéance | 61 |

Partie 3 – Titres non négociables

| | |
|---|-----|
| Section 3.1 – Obligations d’épargne du Canada | 67 |
| Modalités | 67 |
| Présentées par émission | 69 |
| Renseignements présentés par émission..... | 71 |
| Section 3.2 – Obligations à prime du Canada | 95 |
| Modalités | 95 |
| Présentées par émission | 97 |
| Renseignements présentés par émission..... | 99 |
| Section 3.3 – Fonds de placement du Régime de pensions du Canada | 121 |
| Modalités et encours..... | 121 |

Partie 1 – Tableaux de référence

Tableau 1 – Résumé de l'encours des titres et emprunts intérieurs ou libellés en devises du gouvernement du Canada

Titres négociables

Titres en dollars canadiens

| | | |
|---|--------------------|--------------------|
| Bons du Trésor | 180 000 000 000 \$ | |
| Obligations négociables | 450 767 473 000 \$ | |
| Obligations à rendement réel – rajustement en fonction de l'inflation | 8 537 289 000 \$ | |
| | | <hr/> |
| | | 639 304 762 000 \$ |

Titres en devises

| | | |
|---------------------------|------------------|-------------------|
| Bons du Canada | 2 183 985 577 \$ | |
| Billets du Canada | 0 \$ | |
| Eurobillets à moyen terme | 0 \$ | |
| Obligations | 8 645 505 898 \$ | |
| | | <hr/> |
| | | 10 829 491 475 \$ |

Titres non négociables

Titres au détail

| | | |
|-------------------------------------|------------------|------------------|
| Obligations d'épargne du Canada | 4 989 244 519 \$ | |
| Obligations à prime du Canada | 2 769 533 516 \$ | |
| Transactions au détail non traitées | (38 556 283) \$ | |
| | | <hr/> |
| | | 7 720 221 752 \$ |

| | | |
|--|--|-------|
| Obligations émises en faveur du Fonds de placement du Régime de pensions du Canada | | <hr/> |
| | | 0 \$ |

| | | |
|---|--|--------------------|
| Encours total y compris les obligations à rendement réel – rajustement en fonction de l'inflation | | <hr/> |
| | | 657 854 475 227 \$ |

Section 1.1 – Tableaux de référence

Tableau 2 – Swaps de dollars canadiens contre des dollars É.-U. effectués par le gouvernement du Canada

Des obligations de paiement du gouvernement libellées en dollars canadiens ont été échangées contre des obligations de paiement en dollars É.-U.

| Date d'échéance | | Taux d'intérêt nominal | Montant notionnel (\$ CAN) | Base | Montant notionnel (\$ É.-U.) |
|-----------------|---------|------------------------|----------------------------|----------------|------------------------------|
| 2013 | 1 juin | 3,7493 | 120 600 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 1 juin | 4,0677 | 117 500 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 1 juin | 4,07245 | 123 100 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 1 juin | 4,0995 | 118 200 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 1 juin | 4,11355 | 91 687 500 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 1 juin | 4,11843 | 90 975 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 1 juin | 4,14637 | 122 700 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 1 juin | 4,1494 | 62 000 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 1 juin | 4,30247 | 89 250 000 | LIBOR à 3 mois | 75 000 000 |
| | 1 juin | 4,5100 | 33 437 500 | LIBOR à 3 mois | 25 000 000 |
| | 1 juin | 4,5340 | 33 375 000 | LIBOR à 3 mois | 25 000 000 |
| | 1 juin | 4,5480 | 98 662 500 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 1 juin | 4,5938 | 103 050 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 1 juin | 4,6810 | 102 150 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 1 juin | 4,7850 | 104 250 000 | LIBOR à 3 mois | 75 000 000 |
| 2014 | 15 mars | 4,1145 | 62 750 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 15 mars | 4,11452 | 92 625 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 15 mars | 4,1870 | 91 950 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 15 mars | 4,1969 | 123 750 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 15 mars | 4,2973 | 59 850 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 15 mars | 4,3137 | 91 117 500 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 15 mars | 4,3400 | 91 762 500 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 15 mars | 4,6365 | 103 170 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 15 mars | 4,6615 | 100 650 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 15 mars | 4,7329 | 101 962 500 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 15 mars | 4,8547 | 69 425 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 15 mars | 4,8973 | 69 925 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 1 juin | 3,7516 | 119 120 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 1 juin | 3,7662 | 118 950 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 1 juin | 3,7964 | 119 500 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 1 juin | 3,8246 | 119 850 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 1 juin | 4,0288 | 117 750 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 1 juin | 4,1189 | 85 350 000 | LIBOR à 3 mois | 75 000 000 |
| | 1 juin | 4,1435 | 86 437 500 | LIBOR à 3 mois | 75 000 000 |
| | 1 juin | 4,2989 | 92 250 000 | LIBOR à 3 mois | 75 000 000 |
| | 1 juin | 4,55863 | 65 200 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 1 juin | 4,5768 | 65 725 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 1 juin | 4,6020 | 96 862 500 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 1 juin | 4,6262 | 97 500 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 1 juin | 4,6421 | 94 410 000 | LIBOR à 3 mois | 75 000 000 |
| 1 juin | 4,6437 | 97 627 500 | Taux fixe | 75 000 000 | |
| 1 juin | 4,6591 | 94 725 000 | LIBOR à 3 mois | 75 000 000 | |

Section 1.1 – Tableaux de référence

| Date d'échéance | | Taux d'intérêt nominal | Montant notionnel (\$ CAN) | Base | Montant notionnel (\$ É.-U.) | |
|-----------------|--------|------------------------|----------------------------|----------------|------------------------------|-------------|
| 2014 | 1 juin | 4,70554 | 98 730 000 | Taux fixe | 75 000 000 | |
| | 1 juin | 4,7375 | 99 300 000 | Taux fixe | 75 000 000 | |
| | 1 juin | 4,7540 | 65 200 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 | |
| | 1 juin | 4,7943 | 99 150 000 | LIBOR à 3 mois | 75 000 000 | |
| | 1 juin | 4,9805 | 136 240 000 | Taux fixe | 100 000 000 | |
| 2015 | 1 juin | 3,7511 | 92 325 000 | LIBOR à 3 mois | 75 000 000 | |
| | 1 juin | 3,8187 | 123 250 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 | |
| | 1 juin | 3,8207 | 92 737 500 | LIBOR à 3 mois | 75 000 000 | |
| | 1 juin | 3,8960 | 124 310 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 | |
| | 1 juin | 3,9048 | 121 850 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 | |
| | 1 juin | 3,9082 | 121 940 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 | |
| | 1 juin | 3,9301 | 121 720 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 | |
| | 1 juin | 3,9585 | 122 150 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 | |
| | 1 juin | 3,9598 | 121 200 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 | |
| | 1 juin | 4,0205 | 117 870 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 | |
| | 1 juin | 4,0487 | 95 175 000 | LIBOR à 3 mois | 75 000 000 | |
| | 1 juin | 4,0525 | 126 950 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 | |
| | 1 juin | 4,1225 | 93 525 000 | LIBOR à 3 mois | 75 000 000 | |
| | 1 juin | 4,1273 | 85 950 000 | LIBOR à 3 mois | 75 000 000 | |
| | 1 juin | 4,1384 | 85 650 000 | LIBOR à 3 mois | 75 000 000 | |
| | 1 juin | 4,1598 | 93 225 000 | LIBOR à 3 mois | 75 000 000 | |
| | 1 juin | 4,17423 | 62 050 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 | |
| | 1 juin | 4,1810 | 92 625 000 | Taux fixe | 75 000 000 | |
| | 1 juin | 4,1850 | 92 775 000 | LIBOR à 3 mois | 75 000 000 | |
| | 1 juin | 4,2002 | 62 050 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 | |
| | 1 juin | 4,2103 | 57 875 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 | |
| | 1 juin | 4,3380 | 62 100 000 | Taux fixe | 50 000 000 | |
| | 1 juin | 4,3438 | 91 875 000 | LIBOR à 3 mois | 75 000 000 | |
| | 1 juin | 4,37127 | 90 150 000 | Taux fixe | 75 000 000 | |
| | 1 juin | 4,3860 | 90 300 000 | Taux fixe | 75 000 000 | |
| | 1 juin | 4,3960 | 120 550 000 | Taux fixe | 100 000 000 | |
| | 1 juin | 4,4310 | 90 487 500 | Taux fixe | 75 000 000 | |
| | | 20 juil. | 3,5542 | 76 987 500 | LIBOR à 3 mois | 75 000 000 |
| | | 20 oct. | 3,3805 | 104 900 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 2016 | 20 févr. | 3,2529 | 80 175 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | | 20 avr. | 3,4474 | 49 825 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | | 20 avr. | 3,4533 | 75 150 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| 20 mai | | 3,4307 | 74 512 500 | Taux fixe | 75 000 000 | |
| 1 juin | | 4,0098 | 117 000 000 | Taux fixe | 100 000 000 | |
| 1 juin | | 4,0450 | 169 050 000 | LIBOR à 3 mois | 150 000 000 | |
| 1 juin | | 4,0545 | 113 150 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 | |
| 1 juin | | 4,1248 | 113 250 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 | |
| 20 sept. | | 3,5990 | 100 080 000 | Taux fixe | 100 000 000 | |
| 20 sept. | | 3,6960 | 101 000 000 | Taux fixe | 100 000 000 | |
| 20 oct. | | 3,5212 | 78 108 750 | Taux fixe | 75 000 000 | |
| 20 nov. | | 3,2886 | 53 260 000 | Taux fixe | 50 000 000 | |

Section 1.1 – Tableaux de référence

| Date d'échéance | | Taux d'intérêt nominal | Montant notionnel (\$ CAN) | Base | Montant notionnel (\$ É.-U.) |
|-----------------|----------|------------------------|----------------------------|----------------|------------------------------|
| 2016 | 20 nov. | 4,1631 | 56 380 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 nov. | 4,18581 | 113 000 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 nov. | 4,2380 | 52 750 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 nov. | 4,2877 | 52 200 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 nov. | 4,3188 | 103 690 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 déc. | 1,4267 | 102 600 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 déc. | 1,4368 | 102 500 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 2017 | 20 janv. | 3,6938 | 76 237 500 | Taux fixe |
| 20 févr. | | 4,4067 | 80 925 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| 20 févr. | | 4,6263 | 52 150 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| 20 févr. | | 4,6564 | 104 860 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| 20 mars | | 4,4898 | 79 350 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| 20 mars | | 4,6458 | 53 675 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| 20 avr. | | 4,2287 | 55 150 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| 20 avr. | | 4,2892 | 54 900 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| 20 mai | | 4,1826 | 55 400 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| 20 mai | | 4,21876 | 110 800 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| 20 mai | | 4,5388 | 104 630 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| 20 mai | | 4,5433 | 104 300 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| 20 mai | | 4,5773 | 104 200 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| 20 mai | | 4,5823 | 103 700 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| 20 mai | | 4,5926 | 104 300 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| 20 mai | | 4,6273 | 52 195 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| 20 mai | | 4,6325 | 53 350 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| 1 juin | | 3,9835 | 117 800 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| 1 juin | | 4,0122 | 116 890 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| 1 juin | | 4,0207 | 117 530 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| 1 juin | | 4,0262 | 117 600 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| 1 juin | | 4,0313 | 117 170 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| 1 juin | | 4,1118 | 116 140 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| 1 juin | | 4,1274 | 115 650 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| 1 juin | | 4,1763 | 114 750 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| 1 juin | | 4,2051 | 115 190 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| 1 juin | | 4,21744 | 113 250 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| 20 juil. | | 4,6740 | 53 375 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| 20 août | | 4,5517 | 53 250 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| 20 août | | 4,6200 | 80 212 500 | Taux fixe | 75 000 000 |
| 20 sept. | | 4,3226 | 99 920 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| 20 sept. | | 4,4428 | 49 330 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| 3 oct. | 4,4070 | 75 000 000 | LIBOR à 3 mois | 76 336 000 | |
| 20 oct. | 4,2830 | 49 000 000 | Taux fixe | 50 000 000 | |
| 20 déc. | 1,5362 | 52 450 000 | Taux fixe | 50 000 000 | |
| 2018 | 20 janv. | 3,5834 | 75 517 500 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 20 janv. | 3,8380 | 50 225 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 janv. | 3,8670 | 49 875 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 mars | 3,5553 | 51 100 000 | Taux fixe | 50 000 000 |

Section 1.1 – Tableaux de référence

| Date d'échéance | | Taux d'intérêt nominal | Montant notionnel (\$ CAN) | Base | Montant notionnel (\$ É.-U.) |
|-----------------|----------|------------------------|----------------------------|-----------|------------------------------|
| 2018 | 20 mars | 3,5679 | 76 612 500 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 20 mars | 3,6000 | 76 350 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 20 mars | 3,6027 | 76 500 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 20 mars | 3,6046 | 50 735 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 mars | 3,6064 | 76 650 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 20 mars | 3,6216 | 50 325 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 mars | 3,7441 | 50 685 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 avr. | 3,5660 | 52 600 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 avr. | 3,5748 | 75 450 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 20 avr. | 3,5912 | 50 250 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 avr. | 3,6115 | 100 000 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 avr. | 3,6233 | 99 250 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 avr. | 3,6371 | 76 350 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 20 avr. | 3,6992 | 102 475 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 avr. | 3,7029 | 99 400 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 mai | 3,5552 | 79 725 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 20 mai | 3,5874 | 106 300 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 mai | 3,6656 | 100 400 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 mai | 3,6742 | 75 465 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 20 mai | 3,8752 | 101 000 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 juin | 3,4819 | 106 100 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 juin | 3,6492 | 75 450 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 20 juin | 3,6669 | 50 600 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 juin | 3,6706 | 75 975 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 20 juin | 3,6743 | 51 000 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 juin | 3,6870 | 50 650 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 juin | 3,7363 | 50 085 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 juil. | 3,4673 | 53 500 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 juil. | 3,6476 | 104 850 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 août | 3,4930 | 106 900 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 août | 3,6614 | 103 500 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 oct. | 3,6682 | 125 000 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 nov. | 1,9102 | 101 200 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 nov. | 1,9730 | 50 135 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 nov. | 3,1375 | 85 950 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 20 nov. | 3,2852 | 110 000 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 nov. | 3,3194 | 109 850 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 nov. | 3,3360 | 55 975 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 nov. | 3,3456 | 84 037 500 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 20 nov. | 3,3783 | 55 500 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 nov. | 3,3920 | 55 500 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 nov. | 3,4346 | 136 275 000 | Taux fixe | 125 000 000 |
| | 20 déc. | 1,7384 | 101 790 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 déc. | 1,7389 | 101 800 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 déc. | 1,7572 | 102 000 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 déc. | 1,7665 | 101 400 000 | Taux fixe | 100 000 000 |

Section 1.1 – Tableaux de référence

| Date d'échéance | | Taux d'intérêt nominal | Montant notionnel (\$ CAN) | Base | Montant notionnel (\$ É.-U.) |
|-----------------|----------|------------------------|----------------------------|----------------|------------------------------|
| 2018 | 20 déc. | 1,7989 | 101 800 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| 2019 | 20 janv. | 1,7168 | 50 550 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 janv. | 1,7178 | 50 650 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 févr. | 3,3200 | 106 850 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 févr. | 3,3201 | 106 780 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 avr. | 3,4600 | 175 500 000 | Taux fixe | 150 000 000 |
| | 20 mai | 3,3076 | 116 560 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 mai | 3,3258 | 58 000 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 mai | 3,3313 | 116 000 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 mai | 3,3435 | 116 400 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 mai | 3,3600 | 57 000 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 août | 3,3510 | 108 650 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 août | 3,3547 | 54 400 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 août | 3,3835 | 163 875 000 | Taux fixe | 150 000 000 |
| | 20 août | 3,4300 | 104 700 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 août | 3,4388 | 107 900 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 août | 3,4476 | 52 550 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 oct. | 3,5067 | 54 964 000 | LIBOR à 3 mois | 52 000 000 |
| | 20 nov. | 3,3985 | 52 415 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 nov. | 3,4095 | 110 400 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 nov. | 3,4625 | 110 000 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 23 nov. | 3,4101 | 53 445 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 25 nov. | 3,4055 | 66 316 800 | LIBOR à 3 mois | 62 800 000 |
| | 27 nov. | 3,2949 | 52 750 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| 2020 | 20 janv. | 3,2663 | 106 000 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 20 janv. | 3,3197 | 52 750 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 janv. | 3,3747 | 52 600 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 janv. | 3,4990 | 15 427 500 | LIBOR à 3 mois | 15 000 000 |
| | 20 janv. | 3,5145 | 18 562 536 | LIBOR à 3 mois | 17 995 672 |
| | 20 févr. | 3,3900 | 53 130 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 févr. | 3,4030 | 53 500 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 févr. | 3,4258 | 86 395 588 | LIBOR à 3 mois | 81 528 346 |
| | 20 mars | 3,3910 | 53 500 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 mars | 3,4221 | 106 570 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 mars | 3,4370 | 157 050 000 | Taux fixe | 150 000 000 |
| | 20 mars | 3,4761 | 103 300 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 mars | 3,4944 | 105 750 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 mars | 3,5531 | 205 600 000 | Taux fixe | 200 000 000 |
| | 20 mars | 3,5577 | 103 050 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 avr. | 3,3537 | 96 450 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| 20 avr. | 3,3554 | 95 800 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 | |
| 20 avr. | 3,4263 | 95 750 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 | |
| 20 avr. | 3,4551 | 105 450 000 | Taux fixe | 100 000 000 | |
| 20 avr. | 3,4810 | 157 350 000 | Taux fixe | 150 000 000 | |
| 20 avr. | 3,4945 | 104 580 000 | Taux fixe | 100 000 000 | |
| 20 avr. | 3,5241 | 104 250 000 | Taux fixe | 100 000 000 | |

Section 1.1 – Tableaux de référence

| Date d'échéance | | Taux d'intérêt nominal | Montant notionnel (\$ CAN) | Base | Montant notionnel (\$ É.-U.) |
|-----------------|----------|------------------------|----------------------------|----------------|------------------------------|
| 2020 | 20 avr. | 3,5363 | 157 305 000 | Taux fixe | 150 000 000 |
| | 20 mai | 3,1879 | 95 000 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 20 mai | 3,21258 | 95 200 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 20 mai | 3,2304 | 96 700 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 20 mai | 3,2708 | 95 600 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 20 mai | 3,2899 | 95 500 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 20 mai | 3,2931 | 96 350 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 20 mai | 3,4123 | 96 350 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 20 mai | 3,6560 | 50 895 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 mai | 3,7121 | 100 500 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 juin | 2,9176 | 49 040 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 juin | 2,9730 | 98 000 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 20 juin | 3,0377 | 96 770 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 20 juin | 3,0730 | 96 070 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 20 juin | 3,2828 | 79 792 500 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 20 juin | 3,2970 | 53 090 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 juin | 3,3006 | 53 425 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 juin | 3,4058 | 51 700 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 juin | 3,4655 | 51 825 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 juin | 3,5847 | 51 000 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 22 juin | 3,2882 | 52 550 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 22 juin | 3,3000 | 105 600 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 22 juin | 3,3118 | 52 525 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 22 juin | 3,3315 | 104 000 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 22 juin | 3,3647 | 104 150 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 22 juin | 3,3800 | 51 900 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 juil. | 2,7559 | 49 050 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 juil. | 2,8281 | 48 635 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 juil. | 2,8550 | 48 800 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 juil. | 3,2942 | 51 060 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 juil. | 3,3248 | 51 250 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 juil. | 3,3700 | 76 252 500 | LIBOR à 3 mois | 75 000 000 |
| | 20 août | 2,7655 | 47 280 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 août | 2,7806 | 47 250 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 août | 2,7943 | 47 265 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 août | 2,8200 | 48 000 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 août | 2,8275 | 47 525 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 août | 2,8339 | 47 400 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 août | 2,9470 | 47 925 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 août | 3,0731 | 103 950 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 20 août | 3,0789 | 98 393 300 | LIBOR à 3 mois | 94 700 000 |
| | 20 août | 3,0890 | 51 200 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 août | 3,1462 | 52 740 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 août | 3,1601 | 52 750 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 août | 3,1857 | 52 000 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 août | 3,2031 | 104 000 000 | Taux fixe | 100 000 000 |

Section 1.1 – Tableaux de référence

| Date d'échéance | | Taux d'intérêt nominal | Montant notionnel (\$ CAN) | Base | Montant notionnel (\$ É.-U.) | |
|-----------------|----------|------------------------|----------------------------|----------------|------------------------------|------------|
| 2020 | 20 août | 3,2298 | 51 600 000 | Taux fixe | 50 000 000 | |
| | 20 août | 3,2321 | 103 100 000 | Taux fixe | 100 000 000 | |
| | 20 août | 3,2555 | 103 620 000 | Taux fixe | 100 000 000 | |
| | 20 sept. | 2,3180 | 49 200 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 | |
| | 20 sept. | 2,3302 | 49 450 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 | |
| | 20 sept. | 2,7500 | 47 445 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 | |
| | 20 sept. | 2,8800 | 18 358 980 | LIBOR à 3 mois | 17 560 000 | |
| | 20 oct. | 2,9630 | 62 502 178 | LIBOR à 3 mois | 60 593 483 | |
| | 20 oct. | 2,9735 | 51 180 000 | Taux fixe | 50 000 000 | |
| | 20 oct. | 3,0142 | 51 425 000 | Taux fixe | 50 000 000 | |
| | 20 déc. | 3,3038 | 50 550 000 | Taux fixe | 50 000 000 | |
| | 20 déc. | 3,3429 | 50 375 000 | Taux fixe | 50 000 000 | |
| | 2021 | 20 janv. | 3,1781 | 74 625 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | | 20 janv. | 3,2328 | 74 265 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | | 20 janv. | 3,2631 | 74 077 500 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | | 20 janv. | 3,3126 | 76 256 630 | Taux fixe | 76 371 187 |
| 20 févr. | | 3,2877 | 99 500 000 | Taux fixe | 100 000 000 | |
| 20 févr. | | 3,2954 | 100 170 000 | Taux fixe | 100 000 000 | |
| 20 févr. | | 3,300 | 100 000 000 | Taux fixe | 100 000 000 | |
| 20 févr. | | 3,3143 | 49 900 000 | Taux fixe | 50 000 000 | |
| 20 févr. | | 3,3231 | 99 420 000 | Taux fixe | 100 000 000 | |
| 20 févr. | | 3,3345 | 99 500 000 | Taux fixe | 100 000 000 | |
| 20 févr. | | 3,3442 | 99 500 000 | Taux fixe | 100 000 000 | |
| 20 févr. | | 3,3500 | 99 410 000 | Taux fixe | 100 000 000 | |
| 20 févr. | | 3,3500 | 99 300 000 | Taux fixe | 100 000 000 | |
| 20 févr. | | 3,3511 | 49 715 000 | Taux fixe | 50 000 000 | |
| 20 févr. | | 3,3627 | 99 000 000 | Taux fixe | 100 000 000 | |
| 20 févr. | | 3,4051 | 107 334 370 | LIBOR à 3 mois | 108 309 152 | |
| 20 févr. | | 3,4160 | 49 495 000 | Taux fixe | 50 000 000 | |
| 20 févr. | | 3,4208 | 99 120 000 | Taux fixe | 100 000 000 | |
| 20 févr. | | 3,4616 | 98 750 000 | Taux fixe | 100 000 000 | |
| 20 mars | | 3,3035 | 98 150 000 | Taux fixe | 100 000 000 | |
| 20 mars | | 3,3072 | 97 200 000 | Taux fixe | 100 000 000 | |
| 20 mars | | 3,3100 | 97 600 000 | Taux fixe | 100 000 000 | |
| 20 mars | | 3,3131 | 49 160 000 | Taux fixe | 50 000 000 | |
| 20 mars | | 3,3300 | 49 100 000 | Taux fixe | 50 000 000 | |
| 20 mars | | 3,3331 | 49 620 000 | Taux fixe | 50 000 000 | |
| 20 mars | | 3,3832 | 98 600 000 | Taux fixe | 100 000 000 | |
| 20 mars | | 3,4756 | 98 500 000 | Taux fixe | 100 000 000 | |
| 20 mars | | 3,4874 | 197 200 000 | Taux fixe | 200 000 000 | |
| 20 mars | | 3,5177 | 98 600 000 | Taux fixe | 100 000 000 | |
| 20 avr. | | 3,1875 | 141 932 739 | LIBOR à 3 mois | 144 167 333 | |
| 20 avr. | 3,1939 | 147 750 000 | LIBOR à 3 mois | 150 000 000 | | |
| 20 avr. | 3,4312 | 96 050 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 | | |
| 20 avr. | 3,4540 | 105 782 464 | LIBOR à 3 mois | 110 443 166 | | |
| 20 mai | 3,3030 | 4 889 148 | LIBOR à 3 mois | 5 135 660 | | |

Section 1.1 – Tableaux de référence

| Date d'échéance | | Taux d'intérêt nominal | Montant notionnel (\$ CAN) | Base | Montant notionnel (\$ É.-U.) |
|-----------------|----------|------------------------|----------------------------|----------------|--------------------------------|
| 2021 | 20 mai | 3,3703 | 133 206 690 | LIBOR à 3 mois | 138 324 704 |
| | 20 juil. | 3,0571 | 135 617 347 | LIBOR à 3 mois | 140 028 236 |
| 2022 | 20 févr. | 1,9896 | 48 066 474 | LIBOR à 3 mois | 47 216 576 |
| | 20 mars | 2,0698 | 67 549 554 | LIBOR à 3 mois | 67 414 725 |
| | 20 avr. | 2,1610 | 118 258 207 | LIBOR à 3 mois | 119 392 436 |
| | 20 avr. | 2,2224 | 13 045 854 | LIBOR à 3 mois | 13 144 437 |
| | 20 mai | 2,0181 | 150 480 000 | LIBOR à 3 mois | 150 000 000 |
| | 20 mai | 2,0409 | 49 715 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 mai | 2,0464 | 100 140 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 20 mai | 2,0464 | 100 200 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 20 mai | 2,0787 | 24 737 500 | LIBOR à 3 mois | 25 000 000 |
| | 20 mai | 2,0942 | 24 762 500 | LIBOR à 3 mois | 25 000 000 |
| | 20 mai | 2,1200 | 49 265 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 mai | 2,1220 | 24 837 500 | LIBOR à 3 mois | 25 000 000 |
| | 20 mai | 2,1630 | 24 905 000 | LIBOR à 3 mois | 25 000 000 |
| | 20 juin | 1,8500 | 86 606 176 | LIBOR à 3 mois | 84 551 573 |
| | 20 juin | 1,8506 | 102 290 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 20 juin | 1,9105 | 50 150 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 juin | 1,9774 | 24 890 000 | LIBOR à 3 mois | 25 000 000 |
| | 20 juin | 2,0830 | 24 622 500 | LIBOR à 3 mois | 25 000 000 |
| | 20 juin | 2,0852 | 150 084 800 | LIBOR à 3 mois | 152 000 000 |
| | 20 juin | 2,0895 | 98 720 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 20 juil. | 1,7273 | 51 300 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 juil. | 1,7346 | 51 325 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 juil. | 1,7400 | 51 425 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 juil. | 1,7755 | 77 325 000 | LIBOR à 3 mois | 75 000 000 |
| | 20 juil. | 1,7820 | 51 325 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 juil. | 1,7942 | 51 000 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 juil. | 1,8000 | 102 550 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 20 juil. | 1,8030 | 102 600 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 20 août | 1,5800 | 101 805 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 20 août | 1,5895 | 50 915 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 août | 1,5999 | 50 800 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 août | 1,6484 | 50 400 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 août | 1,6600 | 51 025 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 août | 1,6670 | 71 470 000 | LIBOR à 3 mois | 70 000 000 |
| | 20 août | 1,6670 | 69 052 452 | LIBOR à 3 mois | 67 566 000 |
| | 20 sept. | 1,7152 | 100 200 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 20 sept. | 1,7164 | 100 400 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 20 sept. | 1,8080 | 98 940 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 20 sept. | 1,8351 | 49 750 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 sept. | 1,9248 | 49 475 000 | LIBOR à 3 mois | 50 000 000 |
| | 20 oct. | 1,8550 | 97 620 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 20 oct. | 1,9045 | 97 600 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | 20 oct. | 1,9206 | 97 500 000 | LIBOR à 3 mois | 100 000 000 |
| | | | 30 545 945 037 \$ | | 28 937 578 686 \$ É.-U. |

Tableau 3 – Swaps de dollars canadiens contre des euros effectués par le gouvernement du Canada

Des obligations de paiement du gouvernement libellées en dollars canadiens ont été échangées contre des obligations de paiement en euros.

| Date d'échéance | | Taux d'intérêt nominal | Montant notionnel (\$ CAN) | Base | Montant notionnel (Euro) |
|-----------------|----------|------------------------|----------------------------|-------------|--------------------------|
| 2013 | 20 janv. | 1,7048 | 119 377 500 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 19 avr. | 1,8100 | 79 500 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 19 avr. | 1,8364 | 119 475 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 1 juin | 3,5659 | 126 066 000 | Taux fixe | 85 000 000 |
| | 1 juin | 3,8594 | 119 793 050 | Taux fixe | 85 000 000 |
| | 1 juin | 3,9227 | 71 300 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 1 juin | 4,0496 | 120 997 500 | Taux fixe | 85 000 000 |
| | 1 juin | 4,0658 | 118 725 000 | Taux fixe | 85 000 000 |
| | 1 juin | 4,0672 | 81 954 000 | Taux fixe | 60 000 000 |
| | 1 juin | 4,0688 | 118 549 500 | Taux fixe | 85 000 000 |
| | 1 juin | 4,4148 | 119 408 000 | Taux fixe | 85 000 000 |
| | 1 juin | 4,4189 | 118 983 000 | Taux fixe | 85 000 000 |
| | 19 juil. | 1,6075 | 97 680 000 | Taux fixe | 60 000 000 |
| | 20 juil. | 3,0540 | 151 280 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 juil. | 3,1086 | 151 850 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 2014 | 1 juin | 3,7230 | 124 025 500 | Taux fixe |
| 1 juin | | 3,8509 | 121 953 104 | Taux fixe | 85 000 000 |
| 1 juin | | 3,8703 | 120 402 500 | Taux fixe | 85 000 000 |
| 1 juin | | 3,9784 | 121 779 500 | Taux fixe | 85 000 000 |
| 1 juin | | 4,0179 | 116 000 000 | Taux fixe | 85 000 000 |
| 1 juin | | 4,0821 | 137 460 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| 1 juin | | 4,1316 | 118 991 500 | Taux fixe | 85 000 000 |
| 1 juin | | 4,1690 | 118 986 000 | Taux fixe | 85 000 000 |
| 1 juin | | 4,2910 | 121 735 000 | Taux fixe | 85 000 000 |
| 1 juin | | 4,2957 | 92 675 000 | Taux fixe | 65 000 000 |
| 1 juin | | 4,3521 | 118 337 000 | Taux fixe | 85 000 000 |
| 1 juin | | 4,4222 | 120 292 000 | Taux fixe | 85 000 000 |
| 20 août | | 3,5970 | 118 125 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| 20 août | | 3,6314 | 78 466 500 | Taux fixe | 50 000 000 |
| 20 août | | 3,6691 | 79 225 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| 20 sept. | | 3,5040 | 39 925 000 | Taux fixe | 25 000 000 |
| 2015 | 20 avr. | 3,5550 | 79 600 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 avr. | 3,5826 | 80 250 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 avr. | 3,6047 | 79 150 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 1 juin | 3,8280 | 123 586 000 | Taux fixe | 85 000 000 |
| | 1 juin | 3,8531 | 120 718 928 | Taux fixe | 85 000 000 |
| | 1 juin | 3,9775 | 117 968 032 | Taux fixe | 85 000 000 |
| | 1 juin | 4,1189 | 117 096 000 | Taux fixe | 85 000 000 |
| | 1 juin | 4,1417 | 118 872 500 | Taux fixe | 85 000 000 |
| | 1 juin | 4,1655 | 118 490 000 | Taux fixe | 85 000 000 |
| | 1 juin | 4,3961 | 117 988 500 | Taux fixe | 85 000 000 |

Section 1.1 – Tableaux de référence

| Date d'échéance | | Taux d'intérêt nominal | Montant notionnel (\$ CAN) | Base | Montant notionnel (Euro) |
|-----------------|----------|------------------------|----------------------------|-----------|--------------------------|
| 2015 | 20 juil. | 2,1399 | 82 500 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 juil. | 3,1600 | 151 680 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 août | 3,6915 | 118 462 500 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 20 mars | 3,3181 | 78 250 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| 2016 | 20 mars | 3,3594 | 156 000 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 mars | 3,5859 | 80 525 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 avr. | 3,6536 | 79 620 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 1 juin | 4,0825 | 71 290 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 1 juin | 4,1738 | 119 918 000 | Taux fixe | 85 000 000 |
| | 1 juin | 4,1782 | 120 437 775 | Taux fixe | 85 000 000 |
| | 1 juin | 4,2060 | 111 240 000 | Taux fixe | 80 000 000 |
| | 1 juin | 4,3352 | 119 340 000 | Taux fixe | 85 000 000 |
| | 1 juin | 4,3766 | 120 504 500 | Taux fixe | 85 000 000 |
| | 1 juin | 4,4068 | 119 918 000 | Taux fixe | 85 000 000 |
| | 1 juin | 4,4230 | 121 728 500 | Taux fixe | 85 000 000 |
| | 1 juin | 4,4507 | 122 757 000 | Taux fixe | 85 000 000 |
| | 1 juin | 4,4510 | 120 666 000 | Taux fixe | 85 000 000 |
| | 1 juin | 4,5537 | 119 569 500 | Taux fixe | 85 000 000 |
| | 1 juin | 4,5918 | 141 600 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 1 juin | 4,5964 | 70 675 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 1 juin | 4,5978 | 119 544 000 | Taux fixe | 85 000 000 |
| | 1 juin | 4,6322 | 70 267 500 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 juil. | 2,3151 | 83 125 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 juil. | 2,3695 | 122 625 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 20 juil. | 3,4935 | 77 670 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 juil. | 3,509 | 117 300 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 20 juil. | 3,6143 | 119 070 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 20 sept. | 3,5225 | 120 937 500 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 20 oct. | 3,4407 | 79 012 800 | Taux fixe | 50 000 000 |
| 2017 | 20 avr. | 4,1792 | 74 700 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 avr. | 4,1888 | 75 225 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 1 juin | 4,0051 | 154 450 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 1 juin | 4,1594 | 153 650 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 juil. | 4,3963 | 70 550 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 juil. | 4,4350 | 70 510 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 juil. | 4,4817 | 71 250 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 juil. | 4,4994 | 114 744 000 | Taux fixe | 80 000 000 |
| | 20 juil. | 4,5535 | 142 620 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 juil. | 4,6186 | 70 875 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 août | 4,4080 | 72 675 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 août | 4,5002 | 142 820 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 août | 4,5694 | 72 850 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 sept. | 4,3410 | 106 087 500 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 20 sept. | 4,3690 | 71 800 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| 2018 | 20 janv. | 3,7843 | 72 600 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 janv. | 3,7957 | 73 200 000 | Taux fixe | 50 000 000 |

Section 1.1 – Tableaux de référence

| Date d'échéance | | Taux d'intérêt nominal | Montant notionnel (\$ CAN) | Base | Montant notionnel (Euro) |
|-----------------|----------|------------------------|----------------------------|-----------|--------------------------|
| 2018 | 20 janv. | 3,8340 | 73 750 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 janv. | 3,8530 | 72 250 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 janv. | 3,8568 | 145 750 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 avr. | 3,8430 | 73 625 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 mai | CDOR à 3 mois | 233 040 000 | Taux fixe | 150 000 000 |
| | 20 mai | 3,1750 | 156 500 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 juil. | CDOR à 3 mois | 231 720 000 | Taux fixe | 150 000 000 |
| | 20 juil. | CDOR à 3 mois | 154 030 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 juil. | 3,2480 | 155 000 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 juil. | 3,3135 | 77 950 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 juil. | 3,6220 | 155 100 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| 2019 | 20 janv. | 2,8313 | 159 290 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 janv. | 2,9800 | 157 000 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 janv. | 2,9822 | 156 200 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 janv. | 3,0603 | 39 485 000 | Taux fixe | 25 000 000 |
| | 20 janv. | 3,1400 | 78 075 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 avr. | CDOR à 3 mois | 158 800 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 juil. | 3,4256 | 77 325 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 juil. | 3,4649 | 154 000 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 juil. | 3,5051 | 155 100 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 juil. | 3,5825 | 153 750 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 juil. | 3,5825 | 115 612 500 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 20 juil. | 3,5885 | 154 000 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| 2020 | 20 juil. | 3,1415 | 66 750 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| 2021 | 20 mai | 3,1250 | 144 092 256 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 mai | 3,1335 | 71 190 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 juin | 3,1880 | 137 710 900 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 sept. | 2,3200 | 71 095 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 sept. | 2,4000 | 71 110 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 sept. | 2,4000 | 72 100 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 sept. | 2,4580 | 106 212 673 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 15 oct. | 2,0739 | 69 275 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 15 oct. | 2,2141 | 104 550 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 15 oct. | 2,2239 | 34 787 500 | Taux fixe | 25 000 000 |
| | 15 oct. | 2,2247 | 69 430 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 oct. | 2,1210 | 67 920 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 oct. | 2,1350 | 68 000 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 oct. | 2,1880 | 67 750 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 oct. | 2,2051 | 67 500 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 oct. | 2,2399 | 138 800 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 oct. | 2,2448 | 68 925 375 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 oct. | 2,2580 | 101 775 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 20 oct. | 2,2805 | 68 470 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 oct. | 2,3960 | 70 880 760 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 oct. | 2,4163 | 70 220 000 | Taux fixe | 50 000 000 |

Section 1.1 – Tableaux de référence

| Date d'échéance | | Taux d'intérêt nominal | Montant notionnel (\$ CAN) | Base | Montant notionnel (Euro) |
|-----------------|----------|------------------------|----------------------------|-----------|--------------------------|
| 2021 | 20 nov. | 2,1400 | 69 775 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 nov. | 2,2409 | 70 400 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 nov. | 2,2708 | 69 618 275 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 nov. | 2,2861 | 69 800 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 nov. | 2,2983 | 105 075 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 20 nov. | 2,3266 | 69 865 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 nov. | 2,3316 | 104 700 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 20 nov. | 2,3646 | 70 050 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | 20 nov. | 2,3923 | 105 375 000 | Taux fixe | 75 000 000 |
| | 20 nov. | 2,4028 | 140 800 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 déc. | 2,2056 | 139 270 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 déc. | 2,2080 | 140 000 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 déc. | 2,2144 | 139 800 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| | 20 déc. | 2,4343 | 140 990 000 | Taux fixe | 100 000 000 |
| 2022 | 20 janv. | 2,0224 | 67 825 000 | Taux fixe | 50 000 000 |
| | | | 15 683 117 428 \$ | | 11 670 000 000 € |

Tableau 4 – Swaps de dollars canadiens contre des yens effectués par le gouvernement du Canada

Des obligations de paiement du gouvernement libellées en dollars canadiens ont été échangées contre des obligations de paiement en yens.

| Date d'échéance | | Taux d'intérêt nominal | Montant notionnel (\$ CAN) | Base | Montant notionnel (Yen) |
|-----------------|---------|------------------------|----------------------------|-----------|-------------------------|
| 2013 | 20 mars | 1,5875 | 62 874 556 | Taux fixe | 5 000 000 000 |
| | 20 mars | 1,5900 | 60 782 884 | Taux fixe | 5 000 000 000 |
| 2014 | 20 mars | 1,8070 | 60 774 648 | Taux fixe | 5 000 000 000 |
| 2016 | 20 avr. | 2,7230 | 49 510 650 | Taux fixe | 4 300 000 000 |
| | 20 juin | 2,3590 | 60 257 700 | Taux fixe | 5 000 000 000 |
| | 20 juin | 2,5641 | 48 035 000 | Taux fixe | 4 021 500 000 |
| | | | 342 235 438 \$ | | 28 321 500 000 ¥ |

Partie 2 – Titres négociables

Section 2.1 – Bons du Trésor

Modalités

Les modalités suivantes s'appliquent aux bons du Trésor du gouvernement canadien :

- Depuis le 18 septembre 1997, les bons du Trésor sont émis toutes les deux semaines.
- Les distributeurs initiaux soumettent leurs offres d'achat par voie électronique à la Banque du Canada.
- Les bons du Trésor sont généralement émis avec des échéances de 98, de 168 ou 182 jours et de 350 ou 364 jours. Ils peuvent aussi être émis pour des motifs de gestion de trésorerie; dans ce cas, leur échéance est généralement inférieure à 91 jours.
- Les bons du Trésor sont vendus au-dessous du pair. Leur rendement est la différence entre le prix de vente et la valeur nominale. On obtient habituellement le taux de rendement en divisant cette différence par le prix de vente et en exprimant le résultat en taux annuel, sur la base d'une année de 365 jours. La formule utilisée est la suivante :

$$\text{rendement} = \frac{\text{valeur nominale} - \text{prix d'achat}}{\text{prix d'achat}} \times \frac{365}{\text{terme}} \times 100$$

- Depuis avril 2008, tous les nouveaux bons du Trésor ne sont émis que sous forme dématérialisée.
- Le montant total des bons du Trésor est immatriculé sous forme entièrement nominative au nom de la CDS & Co., prête-nom de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (CDS) et inscrit sous forme dématérialisée dans un registre tenu par l'agent comptable.
- Le principal est payé en monnaie légale canadienne à la CDS & Co.
- Les bons du Trésor doivent être achetés, transférés ou vendus directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système de marché monétaire du Service de compensation des titres d'emprunt (CDSX), exploité par la CDS.

Section 2.1 – Bons du Trésor
Présentés par date d'échéance et encours

| Date d'échéance 2013 | Date d'émission 2012 | Prix moyen lors de la soumission | Rendement moyen lors de la soumission (%) | Encours (\$) |
|---------------------------------|---------------------------------|---|--|------------------------|
| 3 janvier | 13 décembre | 99,943 | 0,996 | 1 800 000 000 |
| 4 janvier | 5 juillet | 99,521 | 0,960 | 2 400 000 000 |
| 4 janvier | 19 juillet | 99,566 | 0,942 | 2 700 000 000 |
| 4 janvier | 27 septembre | 99,730 | 1,000 | 8 600 000 000 |
| 4 janvier | 11 décembre | 99,936 | 0,981 | 1 500 000 000 |
| 14 janvier | 20 décembre | 99,934 | 0,966 | 2 900 000 000 |
| 17 janvier | 19 janvier | 99,044 | 0,968 | 2 500 000 000 |
| 17 janvier | 2 février | 99,068 | 0,981 | 2 600 000 000 |
| 17 janvier | 11 octobre | 99,735 | 0,991 | 7 400 000 000 |
| 31 janvier | 2 août | 99,508 | 0,992 | 3 100 000 000 |
| 31 janvier | 16 août | 99,518 | 1,053 | 3 500 000 000 |
| 31 janvier | 25 octobre | 99,732 | 1,000 | 7 700 000 000 |
| 14 février | 16 février | 98,979 | 1,034 | 2 600 000 000 |
| 14 février | 1 mars | 99,018 | 1,034 | 2 800 000 000 |
| 14 février | 8 novembre | 99,734 | 0,994 | 8 900 000 000 |
| 28 février | 30 août | 99,464 | 1,081 | 3 800 000 000 |
| 28 février | 13 septembre | 99,508 | 1,074 | 3 700 000 000 |
| 28 février | 22 novembre | 99,735 | 0,988 | 8 600 000 000 |
| 14 mars | 15 mars | 98,919 | 1,096 | 2 900 000 000 |
| 14 mars | 29 mars | 98,953 | 1,103 | 2 900 000 000 |
| 14 mars | 6 décembre | 99,738 | 0,979 | 8 600 000 000 |
| 28 mars | 27 septembre | 99,483 | 1,042 | 3 200 000 000 |
| 28 mars | 11 octobre | 99,522 | 1,043 | 2 800 000 000 |
| 28 mars | 20 décembre | 99,738 | 0,980 | 7 700 000 000 |
| 11 avril | 12 avril | 98,915 | 1,100 | 2 900 000 000 |
| 11 avril | 26 avril | 98,803 | 1,263 | 3 100 000 000 |
| 25 avril | 25 octobre | 99,483 | 1,042 | 2 900 000 000 |
| 25 avril | 8 novembre | 99,528 | 1,030 | 3 300 000 000 |
| 9 mai | 10 mai | 98,802 | 1,216 | 3 300 000 000 |
| 9 mai | 24 mai | 98,888 | 1,173 | 3 300 000 000 |
| 23 mai | 22 novembre | 99,490 | 1,029 | 3 200 000 000 |
| 23 mai | 6 décembre | 99,528 | 1,030 | 3 200 000 000 |
| 6 juin | 7 juin | 99,005 | 1,008 | 3 200 000 000 |
| 6 juin | 21 juin | 99,053 | 0,997 | 2 800 000 000 |
| 20 juin | 20 décembre | 99,486 | 1,037 | 2 900 000 000 |
| 4 juillet | 5 juillet | 99,026 | 0,986 | 2 400 000 000 |
| 4 juillet | 19 juillet | 99,083 | 0,965 | 2 700 000 000 |
| 1 août | 2 août | 98,945 | 1,069 | 3 100 000 000 |
| 1 août | 16 août | 98,913 | 1,146 | 3 500 000 000 |
| 29 août | 30 août | 98,846 | 1,171 | 3 800 000 000 |
| 29 août | 13 septembre | 98,896 | 1,164 | 3 700 000 000 |
| 26 septembre | 27 septembre | 98,891 | 1,125 | 3 200 000 000 |
| 26 septembre | 11 octobre | 98,922 | 1,136 | 2 800 000 000 |
| 24 octobre | 25 octobre | 98,905 | 1,110 | 2 900 000 000 |
| 24 octobre | 8 novembre | 98,977 | 1,078 | 3 300 000 000 |
| 21 novembre | 22 novembre | 98,935 | 1,079 | 3 200 000 000 |
| 21 novembre | 6 décembre | 98,983 | 1,072 | 3 200 000 000 |
| 19 décembre | 20 décembre | 98,899 | 1,116 | 2 900 000 000 |
| | | | | 180 000 000 000 |

Partie 2 – Titres négociables

Section 2.2 – Obligations négociables

Modalités

Les modalités suivantes s'appliquent aux obligations intérieures du gouvernement du Canada négociables sur le marché des valeurs, sauf sur indication contraire accompagnant une émission.

Les obligations au porteur et les obligations nominatives

- Le principal est payable sans frais en monnaie légale du Canada à la Banque du Canada, à Ottawa.
- Les intérêts sont payables sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de toute institution financière autorisée au Canada.
- Les obligations négociables au porteur et les obligations nominatives peuvent être échangées si les coupures et le type d'obligation voulus sont disponibles.
- Les coupures, lettres de série et types d'obligations négociables au porteur et d'obligations nominatives sont les suivants :

| | 1 000 \$ | 5 000 \$ | 25 000 \$ | 100 000 \$ | 1 000 000 \$ |
|-------------------------|----------|----------|-----------|------------|--------------|
| Obligations au porteur | E | C | D | W | K |
| Obligations nominatives | M | V | X | Y | L |

- Depuis décembre 1993, les nouvelles obligations négociables du gouvernement du Canada ne sont émises que sous forme nominative.
- L'immatriculation est faite à la Banque du Canada, à Ottawa.
- Les obligations négociables du gouvernement du Canada, payables en dollars canadiens, ne peuvent être rachetées par anticipation.
- Les dates indiquées pour la « Fermeture des livres pour les intérêts » peuvent être modifiées sans préavis. Sauf indication contraire, la date de fermeture des livres est le 12 du mois précédant le paiement d'intérêts.
- Depuis 1992, les obligations négociables sont vendues par adjudication.

Certificats globaux

- D'octobre 1995 à mars 2008, toutes les nouvelles obligations négociables n'ont été émises que sous forme de certificats globaux. Ces certificats globaux ont par la suite été remplacés par une inscription au registre sous forme dématérialisée.
- Une inscription sous forme dématérialisée représentant le montant total des obligations est émise sous forme entièrement nominative et immatriculée au nom de la CDS & Co., prête-nom de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (CDS).
- Le principal et les intérêts sont payés en monnaie légale canadienne à la CDS & Co.
- Les obligations doivent être achetées, transférées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système de marché monétaire du Service de compensation des titres d'emprunt (CDSX), exploité par la CDS, et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples intégraux de cette somme.

Section 2.2 – Obligations négociables
Présentées par émission, ISIN et encours

| Émissions | ISIN | Échéance | Taux d'intérêt nominal | Encours (\$) | Page |
|-----------|---------------|------------------|------------------------|------------------------|------|
| A23 | CA135087-TH77 | 15 mars 2014 | 10¼ | 709 898 000 | 26 |
| A34 | CA135087-TU88 | 1 juin 2015 | 11¼ | 456 505 000 | 30 |
| A388 | CA135087-A388 | 1 août 2015 | 1½ | 8 700 000 000 | 31 |
| A39 | CA135087-TZ75 | 15 mars 2021 | 10½ | 567 361 000 | 36 |
| A43 | CA135087-UE28 | 1 juin 2021 | 9¾ | 286 188 000 | 37 |
| A461 | CA135087-A461 | 1 septembre 2017 | 1½ | 10 200 000 000 | 34 |
| A49 | CA135087-UM44 | 1 juin 2022 | 9¾ | 206 022 000 | 40 |
| A537 | CA135087-A537 | 1 novembre 2014 | 1 | 9 900 000 000 | 29 |
| A55 | CA135087-UT96 | 1 juin 2023 | 8 | 2 358 552 000 | 41 |
| A610 | CA135087-A610 | 1 juin 2023 | 1½ | 5 500 000 000 | 43 |
| A76 | CA135087-VH40 | 1 juin 2025 | 9 | 2 644 756 000 | 43 |
| A792 | CA135087-A792 | 1 février 2016 | 1¼ | 5 400 000 000 | 32 |
| A875 | CA135087-A875 | 1 mars 2018 | 1¼ | 3 400 000 000 | 35 |
| L25 | CA135087-UL60 | 1 décembre 2021 | 4¼ | 5 175 000 000 | 39 |
| VS05 | CA135087-VS05 | 1 décembre 2026 | 4¼ | 5 250 000 000 | 45 |
| VW17 | CA135087-VW17 | 1 juin 2027 | 8 | 4 554 822 000 | 46 |
| WL43 | CA135087-WL43 | 1 juin 2029 | 5¾ | 12 074 469 000 | 48 |
| WV25 | CA135087-WV25 | 1 décembre 2031 | 4 | 5 800 000 000 | 49 |
| XG49 | CA135087-XG49 | 1 juin 2033 | 5¾ | 13 002 905 000 | 51 |
| XM17 | CA135087-XM17 | 1 juin 2013 | 5¼ | 8 093 291 000 | 22 |
| XQ21 | CA135087-XQ21 | 1 décembre 2036 | 3 | 5 850 000 000 | 51 |
| XS86 | CA135087-XS86 | 1 juin 2014 | 5 | 9 669 509 000 | 27 |
| XW98 | CA135087-XW98 | 1 juin 2037 | 5 | 13 999 089 000 | 53 |
| XX71 | CA135087-XX71 | 1 juin 2015 | 4½ | 10 143 325 000 | 31 |
| YB43 | CA135087-YB43 | 1 juin 2016 | 4 | 10 157 400 000 | 33 |
| YF56 | CA135087-YF56 | 1 juin 2017 | 4 | 10 342 526 000 | 34 |
| YK42 | CA135087-YK42 | 1 décembre 2041 | 2 | 6 550 000 000 | 55 |
| YL25 | CA135087-YL25 | 1 juin 2018 | 4¼ | 10 622 764 000 | 35 |
| YN80 | CA135087-YN80 | 1 juin 2013 | 3½ | 6 567 034 000 | 23 |
| YQ12 | CA135087-YQ12 | 1 juin 2041 | 4 | 15 800 000 000 | 54 |
| YR94 | CA135087-YR94 | 1 juin 2019 | 3¾ | 17 650 000 000 | 35 |
| YS77 | CA135087-YS77 | 1 juin 2014 | 3 | 13 109 475 000 | 28 |
| YU24 | CA135087-YU24 | 1 décembre 2014 | 2 | 15 000 000 000 | 29 |
| YZ11 | CA135087-YZ11 | 1 juin 2020 | 3½ | 13 100 000 000 | 36 |
| ZC17 | CA135087-ZC17 | 1 juin 2015 | 2½ | 9 000 000 000 | 31 |
| ZD99 | CA135087-ZD99 | 1 mars 2013 | 1¾ | 8 953 559 000 | 21 |
| ZF48 | CA135087-ZF48 | 1 décembre 2015 | 3 | 11 341 729 000 | 32 |
| ZG21 | CA135087-ZG21 | 1 septembre 2013 | 2½ | 7 631 813 000 | 24 |
| ZH04 | CA135087-ZH04 | 1 décembre 2044 | 1½ | 6 200 000 000 | 56 |
| ZJ69 | CA135087-ZJ69 | 1 juin 2021 | 3¼ | 11 500 000 000 | 38 |
| ZL16 | CA135087-ZL16 | 1 juin 2016 | 2 | 9 900 000 000 | 33 |
| ZN71 | CA135087-ZN71 | 1 mars 2014 | 2 | 9 478 145 000 | 26 |
| ZP20 | CA135087-ZP20 | 1 août 2013 | 2 | 7 720 736 000 | 24 |
| ZQ03 | CA135087-ZQ03 | 1 septembre 2016 | 2¾ | 10 500 000 000 | 33 |
| ZR85 | CA135087-ZR85 | 1 août 2014 | 2¼ | 15 600 000 000 | 29 |
| ZS68 | CA135087-ZS68 | 1 décembre 2045 | 3½ | 9 500 000 000 | 58 |
| ZT42 | CA135087-ZT42 | 1 novembre 2013 | 1½ | 10 216 492 000 | 25 |
| ZU15 | CA135087-ZU15 | 1 juin 2022 | 2¾ | 12 700 000 000 | 41 |
| ZV97 | CA135087-ZV97 | 1 mars 2017 | 1½ | 10 500 000 000 | 34 |
| ZW70 | CA135087-ZW70 | 1 février 2014 | 1 | 10 963 857 000 | 25 |
| ZX53 | CA135087-ZX53 | 1 février 2015 | 1 | 15 600 000 000 | 30 |
| ZY37 | CA135087-ZY37 | 1 mai 2014 | ¾ | 10 620 251 000 | 27 |
| | | | | 450 767 473 000 | |

Section 2.2 – Obligations négociables
Présentées par date d'échéance

| Échéance | | Taux d'intérêt nominal | Type de certificat | Émission | Page |
|----------|-------------|------------------------|-------------------------|----------|------|
| 2013 | 1 mars | 1¾ | Dématérialisé | ZD99 | 21 |
| | 1 juin | 5¼ | Dématérialisé* | XM17 | 22 |
| | 1 juin | 3½ | Dématérialisé | YN80 | 23 |
| | 1 août | 2 | Dématérialisé | ZP20 | 24 |
| | 1 septembre | 2½ | Dématérialisé | ZG21 | 24 |
| | 1 novembre | 1½ | Dématérialisé | ZT42 | 25 |
| | | | | | |
| 2014 | 1 février | 1 | Dématérialisé | ZW70 | 25 |
| | 1 mars | 2 | Dématérialisé | ZN71 | 26 |
| | 15 mars | 10¼ | Au porteur et nominatif | A23 | 26 |
| | 1 mai | ¾ | Dématérialisé | ZY37 | 27 |
| | 1 juin | 5 | Dématérialisé* | XS86 | 27 |
| | 1 juin | 3 | Dématérialisé | YS77 | 28 |
| | 1 août | 2¼ | Dématérialisé | ZR85 | 29 |
| | 1 novembre | 1 | Dématérialisé | A537 | 29 |
| | 1 décembre | 2 | Dématérialisé | YU24 | 29 |
| | | | | | |
| 2015 | 1 février | 1 | Dématérialisé | ZX53 | 30 |
| | 1 juin | 11¼ | Au porteur et nominatif | A34 | 30 |
| | 1 juin | 4½ | Dématérialisé* | XX71 | 31 |
| | 1 juin | 2½ | Dématérialisé | ZC17 | 31 |
| | 1 août | 1½ | Dématérialisé | A388 | 31 |
| | 1 décembre | 3 | Dématérialisé | ZF48 | 32 |
| | | | | | |
| 2016 | 1 février | 1¼ | Dématérialisé | A792 | 32 |
| | 1 juin | 4 | Dématérialisé* | YB43 | 33 |
| | 1 juin | 2 | Dématérialisé | ZL16 | 33 |
| | 1 septembre | 2¾ | Dématérialisé | ZQ03 | 33 |
| | | | | | |
| 2017 | 1 mars | 1½ | Dématérialisé | ZV97 | 34 |
| | 1 juin | 4 | Dématérialisé* | YF56 | 34 |
| | 1 septembre | 1½ | Dématérialisé | A461 | 34 |
| | | | | | |
| 2018 | 1 mars | 1¼ | Dématérialisé | A875 | 35 |
| | 1 juin | 4¼ | Dématérialisé* | YL25 | 35 |
| | | | | | |
| 2019 | 1 juin | 3¾ | Dématérialisé | YR94 | 35 |
| | | | | | |
| 2020 | 1 juin | 3½ | Dématérialisé | YZ11 | 36 |
| | | | | | |
| 2021 | 15 mars | 10½ | Au porteur et nominatif | A39 | 36 |
| | 1 juin | 9¾ | Au porteur et nominatif | A43 | 37 |
| | 1 juin | 3¼ | Dématérialisé | ZJ69 | 38 |
| | 1 décembre | 4¼ | Dématérialisé* | L25 | 39 |
| | | | | | |
| 2022 | 1 juin | 9¼ | Au porteur et nominatif | A49 | 40 |
| | 1 juin | 2¾ | Dématérialisé | ZU15 | 41 |
| | | | | | |
| 2023 | 1 juin | 8 | Au porteur et nominatif | A55 | 41 |
| | 1 juin | 1½ | Dématérialisé | A610 | 43 |
| | | | | | |
| 2025 | 1 juin | 9 | Nominatif | A76 | 43 |

Section 2.2 – Obligations négociables
Présentées par date d'échéance

| Échéance | | Taux d'intérêt nominal | Type de certificat | Émission | Page |
|----------|------------|------------------------|--------------------|----------|------|
| 2026 | 1 décembre | 4¼ | Dématérialisé* | VS05 | 45 |
| 2027 | 1 juin | 8 | Dématérialisé* | VW17 | 46 |
| 2029 | 1 juin | 5¾ | Dématérialisé* | WL43 | 48 |
| 2031 | 1 décembre | 4 | Dématérialisé* | WV25 | 49 |
| 2033 | 1 juin | 5¾ | Dématérialisé* | XG49 | 51 |
| 2036 | 1 décembre | 3 | Dématérialisé* | XQ21 | 51 |
| 2037 | 1 juin | 5 | Dématérialisé* | XW98 | 53 |
| 2041 | 1 juin | 4 | Dématérialisé | YQ12 | 54 |
| | 1 décembre | 2 | Dématérialisé* | YK42 | 55 |
| 2044 | 1 décembre | 1½ | Dématérialisé | ZH04 | 56 |
| 2045 | 1 décembre | 3½ | Dématérialisé | ZS68 | 58 |

* Émises à l'origine sous forme de certificats globaux.

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 1¾ % échéant le 1^{er} mars 2013

ZD99

CA135087-ZD99

Intérêts payables : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur l'émission

14 décembre 2009 - Montant émis 3 200 000 000 \$, rendement moyen 1,937 % (99,421)
12 février 2010 - Montant émis 3 200 000 000 \$, rendement moyen 1,875 % (99,632) plus les intérêts courus à partir du 14 décembre 2009
26 mars 2010 - Montant émis 3 200 000 000 \$, rendement moyen 2,189 % (98,759) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} mars 2010
17 décembre 2010 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 1,787 % (99,919) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} septembre 2010
28 janvier 2011 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 1,759 % (99,981) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} septembre 2010
18 février 2011 - Montant émis 390 269 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,649 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} septembre 2010
11 mars 2011 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 1,867 % (99,774) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} mars 2011

Renseignements sur l'annulation

9 décembre 2011 - Montant annulé 585 000 000 \$
16 décembre 2011 - Montant annulé 199 000 000 \$
23 décembre 2011 - Montant annulé 100 000 000 \$
6 janvier 2012 - Montant annulé 725 000 000 \$
13 janvier 2012 - Montant annulé 242 000 000 \$
20 janvier 2012 - Montant annulé 200 000 000 \$
27 janvier 2012 - Montant annulé 463 000 000 \$
3 février 2012 - Montant annulé 100 000 000 \$
10 février 2012 - Montant annulé 300 000 000 \$
17 février 2012 - Montant annulé 224 000 000 \$
24 février 2012 - Montant annulé 314 000 000 \$
9 mars 2012 - Montant annulé 320 000 000 \$
16 mars 2012 - Montant annulé 1 000 000 000 \$
23 mars 2012 - Montant annulé 164 164 000 \$
30 mars 2012 - Montant annulé 660 428 000 \$
9 avril 2012 - Montant annulé 100 011 000 \$
13 avril 2012 - Montant annulé 418 000 000 \$
4 mai 2012 - Montant annulé 120 000 000 \$
22 juin 2012 - Montant annulé 302 000 000 \$
13 juillet 2012 - Montant annulé 80 000 000 \$
27 juillet 2012 - Montant annulé 369 000 000 \$
28 septembre 2012 - Montant annulé 70 000 000 \$
5 octobre 2012 - Montant annulé 200 000 000 \$
19 octobre 2012 - Montant annulé 406 000 000 \$
26 octobre 2012 - Montant annulé 199 000 000 \$
2 novembre 2012 - Montant annulé 100 000 000 \$
9 novembre 2012 - Montant annulé 757 000 000 \$
16 novembre 2012 - Montant annulé 169 492 000 \$
23 novembre 2012 - Montant annulé 980 000 000 \$
7 décembre 2012 - Montant annulé 126 000 000 \$
14 décembre 2012 - Montant annulé 43 615 000 \$

Encours : 8 953 559 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 5¼ % échéant le 1^{er} juin 2013

XM17

CA135087-XM17

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

4 novembre 2002 - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,316 % (99,476)
16 décembre 2002 - Montant émis 600 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 101,583 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2002
10 février 2003 - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,142 % (100,848) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2002
24 mars 2003 - Montant émis 600 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,872 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2002
12 mai 2003 - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 4,924 % (102,558) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2002
25 juin 2003 - Montant émis 600 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 107,127 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2003
11 août 2003 - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,000 % (101,912) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2003
30 septembre 2003 - Montant émis 600 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 104,750 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2003

Renseignements sur l'annulation

1^{er} décembre 2005 - Montant annulé 70 000 000 \$
31 janvier 2006 - Montant annulé 196 150 000 \$
28 février 2006 - Montant annulé 747 000 000 \$
24 mars 2006 - Montant annulé 9 196 000 \$
28 avril 2006 - Montant annulé 540 000 000 \$
9 juin 2006 - Montant annulé 165 000 000 \$
9 août 2006 - Montant annulé 219 060 000 \$
22 août 2006 - Montant annulé 415 000 000 \$
20 septembre 2006 - Montant annulé 385 000 000 \$
17 octobre 2006 - Montant annulé 75 000 000 \$
7 novembre 2006 - Montant annulé 57 000 000 \$
8 août 2007 - Montant annulé 125 000 000 \$
3 octobre 2011 - Montant annulé 50 501 000 \$
23 décembre 2011 - Montant annulé 17 692 000 \$
3 février 2012 - Montant annulé 6 775 000 \$
19 mars 2012 - Montant annulé 53 800 000 \$
30 mars 2012 - Montant annulé 71 350 000 \$
27 avril 2012 - Montant annulé 2 728 000 \$
8 juin 2012 - Montant annulé 130 689 000 \$
22 juin 2012 - Montant annulé 18 000 000 \$
27 juillet 2012 - Montant annulé 81 000 000 \$
17 août 2012 - Montant annulé 131 969 000 \$
7 septembre 2012 - Montant annulé 70 000 000 \$
14 septembre 2012 - Montant annulé 35 000 000 \$
21 septembre 2012 - Montant annulé 180 616 000 \$
12 octobre 2012 - Montant annulé 4 383 000 \$
26 octobre 2012 - Montant annulé 15 800 000 \$
7 décembre 2012 - Montant annulé 33 000 000 \$

Encours : 8 093 291 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 3½ % échéant le 1^{er} juin 2013

YN80

CA135087-YN80

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

25 février 2008 - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 3,576 % (99,642)

10 mars 2008 - Montant émis 63 624 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 101,580 plus les intérêts courus à partir du 25 février 2008

12 mai 2008 - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 3,294 % (100,952) plus les intérêts courus à partir du 25 février 2008

5 août 2008 - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 3,376 % (100,544) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2008

28 octobre 2008 - Montant émis 4 500 000 000 \$, rendement moyen 2,767 % (103,139) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2008

17 novembre 2008 - Montant émis 4 500 000 000 \$, rendement moyen 2,703 % (103,382) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2008

Renseignements sur l'annulation

1^{er} novembre 2010 - Montant annulé 245 000 000 \$

29 novembre 2010 - Montant annulé 316 999 000 \$

3 octobre 2011 - Montant annulé 1 171 029 000 \$

9 décembre 2011 - Montant annulé 15 000 000 \$

23 décembre 2011 - Montant annulé 291 259 000 \$

28 décembre 2011 - Montant annulé 350 000 000 \$

13 janvier 2012 - Montant annulé 250 000 000 \$

20 janvier 2012 - Montant annulé 50 000 000 \$

3 février 2012 - Montant annulé 243 225 000 \$

10 février 2012 - Montant annulé 65 007 000 \$

17 février 2012 - Montant annulé 550 000 000 \$

24 février 2012 - Montant annulé 168 000 000 \$

9 mars 2012 - Montant annulé 75 000 000 \$

19 mars 2012 - Montant annulé 250 000 000 \$

30 mars 2012 - Montant annulé 218 222 000 \$

9 avril 2012 - Montant annulé 254 125 000 \$

27 avril 2012 - Montant annulé 229 472 000 \$

8 juin 2012 - Montant annulé 557 311 000 \$

15 juin 2012 - Montant annulé 450 000 000 \$

13 juillet 2012 - Montant annulé 220 000 000 \$

20 juillet 2012 - Montant annulé 380 000 000 \$

3 août 2012 - Montant annulé 123 700 000 \$

10 août 2012 - Montant annulé 80 600 000 \$

17 août 2012 - Montant annulé 19 300 000 \$

28 septembre 2012 - Montant annulé 271 390 000 \$

5 octobre 2012 - Montant annulé 300 000 000 \$

12 octobre 2012 - Montant annulé 900 000 000 \$

16 novembre 2012 - Montant annulé 50 000 000 \$

7 décembre 2012 - Montant annulé 102 000 000 \$

14 décembre 2012 - Montant annulé 160 000 000 \$

21 décembre 2012 - Montant annulé 139 951 000 \$

Encours : 6 567 034 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 2 % échéant le 1^{er} août 2013

ZP20

CA135087-ZP20

Intérêts payables : Les 1^{er} février et 1^{er} août

Renseignements sur l'émission

8 avril 2011 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 2,042 % (99,907)

13 mai 2011 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 1,873 % (100,275) plus les intérêts courus à partir du 8 avril 2011

17 juin 2011 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 1,572 % (100,891) plus les intérêts courus à partir du 8 avril 2011

Renseignements sur l'annulation

18 mai 2012 - Montant annulé 250 000 000 \$

25 mai 2012 - Montant annulé 410 000 000 \$

8 juin 2012 - Montant annulé 312 000 000 \$

22 juin 2012 - Montant annulé 380 000 000 \$

3 août 2012 - Montant annulé 750 000 000 \$

10 août 2012 - Montant annulé 319 400 000 \$

17 août 2012 - Montant annulé 357 864 000 \$

Encours : 7 720 736 000 \$

Obligations à 2½ % échéant le 1^{er} septembre 2013

ZG21

CA135087-ZG21

Intérêts payables : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur l'émission

17 mai 2010 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,604 % (99,676)

21 juin 2010 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,393 % (100,328) plus les intérêts courus à partir du 17 mai 2010

9 août 2010 - Montant émis 3 200 000 000 \$, rendement moyen 1,891 % (101,804) plus les intérêts courus à partir du 17 mai 2010

Renseignements sur l'annulation

22 juin 2012 - Montant annulé 300 000 000 \$

10 août 2012 - Montant annulé 100 000 000 \$

7 septembre 2012 - Montant annulé 51 488 000 \$

14 septembre 2012 - Montant annulé 205 000 000 \$

21 septembre 2012 - Montant annulé 319 384 000 \$

28 septembre 2012 - Montant annulé 592 315 000 \$

Encours : 7 631 813 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 1½ % échéant le 1^{er} novembre 2013

ZT42

CA135087-ZT42

Intérêts payables : Les 1^{er} mai et 1^{er} novembre

Renseignements sur l'émission

15 juillet 2011 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 1,576 % (99,830)

19 août 2011 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 1,030 % (101,020) plus les intérêts courus à partir du 15 juillet 2011

16 septembre 2011 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 0,954 % (101,146) plus les intérêts courus à partir du 15 juillet 2011

30 septembre 2011 - Montant émis 1 000 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 101,150 plus les intérêts courus à partir du 15 juillet 2011

Renseignements sur l'annulation

24 août 2012 - Montant annulé 25 000 000 \$

9 novembre 2012 - Montant annulé 243 000 000 \$

16 novembre 2012 - Montant annulé 130 508 000 \$

23 novembre 2012 - Montant annulé 20 000 000 \$

7 décembre 2012 - Montant annulé 45 000 000 \$

21 décembre 2012 - Montant annulé 820 000 000 \$

Encours : 10 216 492 000 \$

Obligations à 1 % échéant le 1^{er} février 2014

ZW70

CA135087-ZW70

Intérêts payables : Les 1^{er} février et 1^{er} août

Renseignements sur l'émission

21 octobre 2011 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 1,097 % (99,783)

14 novembre 2011 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 0,967 % (100,072) plus les intérêts courus à partir du 21 octobre 2011

9 décembre 2011 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 0,937 % (100,134) plus les intérêts courus à partir du 21 octobre 2011

23 décembre 2011 - Montant émis 613 857 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,304 plus les intérêts courus à partir du 21 octobre 2011

Renseignements sur l'annulation

16 novembre 2012 - Montant annulé 150 000 000 \$

Encours : 10 963 857 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 2 % échéant le 1^{er} mars 2014

ZN71

CA135087-ZN71

Intérêts payables : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur l'émission

13 décembre 2010 - Montant émis 3 200 000 000 \$, rendement moyen 2,091 % (99,720)

14 février 2011 - Montant émis 3 200 000 000 \$, rendement moyen 2,262 % (99,234) plus les intérêts courus à partir du 13 décembre 2010

25 mars 2011 - Montant émis 3 200 000 000 \$, rendement moyen 2,022 % (99,937 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} mars 2011

Renseignements sur l'annulation

7 décembre 2012 - Montant annulé 21 855 000 \$

14 décembre 2012 - Montant annulé 100 000 000 \$

Encours : 9 478 145 000 \$

Obligations à 10¼ % échéant le 15 mars 2014

A23

CA135087-TH77

Intérêts payables : Les 15 mars et 15 septembre

Renseignements sur l'émission

15 mars 1989 - Montant émis 350 000 000 \$, 10,39 % (prix 98,75)

30 mars 1989 - Montant émis 500 000 000 \$, 10,315 % (prix 99,411) plus les intérêts courus à partir du 15 mars 1989

15 mars 1990 - Montant émis 450 000 000 \$, 10,32 % (prix 99,35)

1^{er} juillet 1990 - Montant émis 650 000 000 \$, 10,706 % (prix 96,068) plus les intérêts courus à partir du 15 mars 1990

1^{er} août 1990 - Montant émis 600 000 000 \$, 10,57 % (prix 97,25) plus les intérêts courus à partir du 15 mars 1990

21 février 1991 - Montant émis 600 000 000 \$, 9,85 % (prix 103,65) plus les intérêts courus à partir du

15 septembre 1990

Fermeture des livres pour les intérêts : Le dernier jour ouvrable de février et d'août

Renseignements sur l'annulation

7 février 2001 - Montant annulé 25 000 000 \$

24 avril 2001 - Montant annulé 62 000 000 \$

8 mai 2001 - Montant annulé 68 319 000 \$

31 juillet 2001 - Montant annulé 244 137 000 \$

18 février 2002 - Montant annulé 166 106 000 \$

26 avril 2002 - Montant annulé 35 825 000 \$

8 août 2002 - Montant annulé 316 597 000 \$

8 novembre 2002 - Montant annulé 62 580 000 \$

1^{er} avril 2003 - Montant annulé 50 870 000 \$

13 juin 2003 - Montant annulé 11 000 000 \$

30 juin 2003 - Montant annulé 148 000 000 \$

18 septembre 2003 - Montant annulé 38 000 000 \$

17 octobre 2003 - Montant annulé 153 219 000 \$

7 novembre 2003 - Montant annulé 27 000 000 \$

10 février 2004 - Montant annulé 31 459 000 \$

31 mars 2004 - Montant annulé 10 000 000 \$

2 juillet 2004 - Montant annulé 117 541 000 \$

17 septembre 2004 - Montant annulé 29 543 000 \$

29 octobre 2004 - Montant annulé 149 950 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

31 décembre 2004 - Montant annulé 161 258 000 \$
17 mars 2005 - Montant annulé 245 211 000 \$
3 juin 2005 - Montant annulé 25 400 000 \$
24 mars 2006 - Montant annulé 45 000 000 \$
28 avril 2006 - Montant annulé 27 769 000 \$
9 août 2006 - Montant annulé 52 000 000 \$
20 septembre 2006 - Montant annulé 47 701 000 \$
17 octobre 2006 - Montant annulé 19 149 000 \$
28 novembre 2006 - Montant annulé 12 468 000 \$
12 février 2008 - Montant annulé 3 000 000 \$
11 mars 2008 - Montant annulé 30 000 000 \$
24 juin 2008 - Montant annulé 14 000 000 \$
6 août 2008 - Montant annulé 10 000 000 \$

Encours : 709 898 000 \$

Obligations à ¾ % échéant le 1^{er} mai 2014

ZY37

CA135087-ZY37

Intérêts payables : Les 1^{er} mai et 1^{er} novembre

Renseignements sur l'émission

13 janvier 2012 - Montant émis 3 500 000 000 \$, 0,973 % (prix 99,494)
10 février 2012 - Montant émis 3 500 000 000 \$, 1,095 % (prix 99,245) plus les intérêts courus à partir du 13 janvier 2012
2 mars 2012 - Montant émis 3 500 000 000 \$, 1,116 % (99,219) plus les intérêts courus à partir du 13 janvier 2012
16 mars 2012 - Montant émis 366 636 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 98,981 plus les intérêts courus à partir du 13 janvier 2012

Renseignements sur l'annulation

7 décembre 2012 - Montant annulé 50 000 000 \$
14 décembre 2012 - Montant annulé 196 385 000 \$

Encours : 10 620 251 000 \$

Obligations à 5 % échéant le 1^{er} juin 2014

XS86

CA135087-XS86

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

20 octobre 2003 - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,048 % (99,615)
15 décembre 2003 - Montant émis 407 338 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,907 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2003
9 février 2004 - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 4,642 % (102,900) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2003
22 mars 2004 - Montant émis 360 827 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 106,044 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2003
3 mai 2004 - Montant émis 2 200 000 000 \$, rendement moyen 4,758 % (101,916) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2003
22 juin 2004 - Montant émis 499 272 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,378 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2004
16 août 2004 - Montant émis 2 200 000 000 \$, rendement moyen 4,686 % (102,436) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2004

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

28 septembre 2004 - Montant émis 500 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 103,722 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2004

Renseignements sur l'annulation

20 septembre 2006 - Montant annulé 50 000 000 \$
17 octobre 2006 - Montant annulé 85 000 000 \$
7 novembre 2006 - Montant annulé 260 000 000 \$
28 novembre 2006 - Montant annulé 175 000 000 \$
30 janvier 2007 - Montant annulé 259 742 000 \$
20 février 2007 - Montant annulé 64 793 000 \$
20 mars 2007 - Montant annulé 134 100 000 \$
24 avril 2007 - Montant annulé 60 000 000 \$
6 août 2008 - Montant annulé 25 000 000 \$
28 septembre 2010 - Montant annulé 10 000 000 \$
1^{er} novembre 2010 - Montant annulé 2 557 000 \$
29 novembre 2010 - Montant annulé 40 000 000 \$
21 février 2011 - Montant annulé 31 716 000 \$

Encours : 9 669 509 000 \$

Obligations à 3 % échéant le 1^{er} juin 2014

YS77

CA135087-YS77

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

21 octobre 2008 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 3,236 % (98,800)
19 janvier 2009 - Montant émis 5 000 000 000 \$, rendement moyen 1,756 % (106,342) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2008
12 février 2009 - Montant émis 5 500 000 000 \$, rendement moyen 2,141 % (104,280) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2008
16 mars 2009 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 1,928 % (105,289) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2008

Renseignements sur l'annulation

2 août 2010 - Montant annulé 96 797 000 \$
8 septembre 2010 - Montant annulé 300 000 000 \$
28 septembre 2010 - Montant annulé 635 000 000 \$
27 octobre 2010 - Montant annulé 518 679 000 \$
1^{er} novembre 2010 - Montant annulé 305 000 000 \$
29 novembre 2010 - Montant annulé 300 000 000 \$
21 février 2011 - Montant annulé 210 000 000 \$
28 décembre 2011 - Montant annulé 310 000 000 \$
19 mars 2012 - Montant annulé 175 000 000 \$
21 décembre 2012 - Montant annulé 40 049 000 \$

Encours : 13 109 475 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 2¼ % échéant le 1^{er} août 2014

ZR85

CA135087-ZR85

Intérêts payables : Les 1^{er} février et 1^{er} août

Renseignements sur l'émission

2 mai 2011 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,251 % (99,998)

30 mai 2011 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,037 % (100,652) plus les intérêts courus à partir du 2 mai 2011

15 août 2011 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 0,965 % (103,743) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} août 2011

13 avril 2012 - Montant émis 3 300 000 000 \$, rendement moyen 1,264 % (102,229) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} février 2012

18 mai 2012 - Montant émis 3 300 000 000 \$, rendement moyen 1,313 % (102,030) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} février 2012

Encours : 15 600 000 000 \$

Obligations à 1 % échéant le 1^{er} novembre 2014

A537

CA135087-A537

Intérêts payables : Les 1^{er} mai et 1^{er} novembre

Renseignements sur l'émission

22 juin 2012 - Montant émis 3 300 000 000 \$, rendement moyen 1,114 % (99,736)

3 août 2012 - Montant émis 3 300 000 000 \$, rendement moyen 1,147 % (99,675) plus les intérêts courus à partir du 22 juin 2012

28 septembre 2012 - Montant émis 3 300 000 000 \$, rendement moyen 1,106 % (99,781) plus les intérêts courus à partir du 22 juin 2012

Encours : 9 900 000 000 \$

Obligations à 2 % échéant le 1^{er} décembre 2014

YU24

CA135087-YU24

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

20 avril 2009 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,047 % (99,753)

25 mai 2009 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,350 % (98,198) plus les intérêts courus à partir du 20 avril 2009

20 juillet 2009 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,724 % (96,407) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2009

27 août 2009 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,733 % (96,428) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2009

29 septembre 2009 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,666 % (96,801) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2009

Encours : 15 000 000 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 1 % échéant le 1^{er} février 2015

ZX53

CA135087-ZX53

Intérêts payables : Les 1^{er} février et 1^{er} août

Renseignements sur l'émission

7 novembre 2011 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 1,219 % (99,308)

19 décembre 2011 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 1,023 % (99,930) plus les intérêts courus à partir du 7 novembre 2011

30 janvier 2012 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 1,159 % (99,532) plus les intérêts courus à partir du 7 novembre 2011

16 novembre 2012 - Montant émis 3 300 000 000 \$, rendement moyen 1,106 % (99,769) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} août 2012

21 décembre 2012 - Montant émis 3 300 000 000 \$, rendement moyen 1,152 % (99,683) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} août 2012

Encours : 15 600 000 000 \$

Obligations à 11¼ % échéant le 1^{er} juin 2015

A34

CA135087-TU88

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

1^{er} mai 1990 - Montant émis 500 000 000 \$, 11,43 % (prix 98,50)

31 mai 1990 - Montant émis 650 000 000 \$, 10,804 % (prix 103,830) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} mai 1990

1^{er} octobre 1990 - Montant émis 500 000 000 \$, 11,17 % (prix 100,625) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 1990

15 novembre 1990 - Montant émis 700 000 000 \$, 11,238 % (prix 100,087) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 1990

Renseignements sur l'annulation

7 février 2001 - Montant annulé 22 884 000 \$

24 avril 2001 - Montant annulé 3 845 000 \$

8 mai 2001 - Montant annulé 97 516 000 \$

18 février 2002 - Montant annulé 119 615 000 \$

12 juillet 2002 - Montant annulé 229 585 000 \$

8 août 2002 - Montant annulé 221 292 000 \$

7 octobre 2002 - Montant annulé 358 433 000 \$

8 novembre 2002 - Montant annulé 65 000 000 \$

1^{er} avril 2003 - Montant annulé 267 292 000 \$

30 juin 2003 - Montant annulé 256 374 000 \$

17 octobre 2003 - Montant annulé 166 000 000 \$

7 novembre 2003 - Montant annulé 26 900 000 \$

23 décembre 2003 - Montant annulé 11 600 000 \$

10 février 2004 - Montant annulé 20 659 000 \$

30 octobre 2007 - Montant annulé 1 500 000 \$

15 juillet 2008 - Montant annulé 25 000 000 \$

Encours : 456 505 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 4½ % échéant le 1^{er} juin 2015

XX71

CA135087-XX71

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

18 octobre 2004 - Montant émis 2 100 000 000 \$, prix 98,627 (4,666 %)

20 décembre 2004 - Montant émis 500 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 101,515 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2004

7 février 2005 - Montant émis 2 100 000 000 \$, prix 101,405 (4,329 %) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2004

14 mars 2005 - Montant émis 500 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,933 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2004

9 mai 2005 - Montant émis 2 100 000 000 \$, prix 102,200 (4,229 %) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2004

21 juin 2005 - Montant émis 500 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 104,026 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2005

15 août 2005 - Montant émis 2 100 000 000 \$, prix 103,211 (4,098 %) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2005

26 septembre 2005 - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 105,149 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2005

Renseignements sur l'annulation

26 février 2008 - Montant annulé 60 000 000 \$

15 juillet 2008 - Montant annulé 96 675 000 \$

Encours : 10 143 325 000 \$

Obligations à 2½ % échéant le 1^{er} juin 2015

ZC17

CA135087-ZC17

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

23 novembre 2009 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,732 % (98,819)

18 janvier 2010 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,822 % (98,405) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2009

8 mars 2010 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 2,745 % (98,811) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2009

Encours : 9 000 000 000 \$

Obligations à 1½ % échéant le 1^{er} août 2015

A388

CA135087-A388

Intérêts payables : Les 1^{er} février et 1^{er} août

Renseignements sur l'émission

30 avril 2012 - Montant émis 2 900 000 000 \$, rendement moyen 1,598 % (99,691)

18 juin 2012 - Montant émis 2 900 000 000 \$, rendement moyen 1,153 % (101,061) plus les intérêts courus à partir du 30 avril 2012

31 août 2012 - Montant émis 2 900 000 000 \$, rendement moyen 1,278 % (100,634) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} août 2012

Encours : 8 700 000 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

ZF48 **Obligations à 3 % échéant le 1^{er} décembre 2015** **CA135087-ZF48**

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

19 avril 2010 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 3,236 % (98,799)

14 juin 2010 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 2,811 % (100,951) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2010

23 août 2010 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 2,257 % (103,672) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2010

27 septembre 2010 - Montant émis 469 214 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 104,242 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2010

26 octobre 2010 - Montant émis 372 515 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 105,200 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2010

Encours : 11 341 729 000 \$

A792 **Obligations à 1¼ % échéant le 1^{er} février 2016** **CA135087-A792**

Intérêts payables : Les 1^{er} février et 1^{er} août

Renseignements sur l'émission

15 octobre 2012 - Montant émis 2 700 000 000 \$, rendement moyen 1,282 % (99,898)

17 décembre 2012 - Montant émis 2 700 000 000 \$, rendement moyen 1,205 % (100,138) plus les intérêts courus à partir du 15 octobre 2012

Encours : 5 400 000 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

YB43 **Obligations à 4 % échéant le 1^{er} juin 2016** **CA135087-YB43**

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

7 novembre 2005 - Montant émis 2 100 000 000 \$, rendement moyen 4,205 % (98,268)
12 décembre 2005 - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,197 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2005
6 février 2006 - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 4,209 % (98,261) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2005
13 mars 2006 - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 97,940 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2005
24 avril 2006 - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 4,480 % (96,130) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2005
12 juin 2006 - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 97,152 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2006
8 août 2006 - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 4,346 % (97,254) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2006
19 septembre 2006 - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,051 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2006

Renseignements sur l'annulation

7 octobre 2008 - Montant annulé 130 000 000 \$
11 mars 2009 - Montant annulé 12 600 000 \$

Encours : 10 157 400 000 \$

ZL16 **Obligations à 2 % échéant le 1^{er} juin 2016** **CA135087-ZL16**

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

8 novembre 2010 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 2,182 % (99,052)
17 janvier 2011 - Montant émis 3 200 000 000 \$, rendement moyen 2,674 % (96,647) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2010
7 mars 2011 - Montant émis 3 200 000 000 \$, rendement moyen 2,700 % (96,602) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2010

Encours : 9 900 000 000 \$

ZQ03 **Obligations à 2¾ % échéant le 1^{er} septembre 2016** **CA135087-ZQ03**

Intérêts payables : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur l'émission

26 avril 2011 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 2,759 % (99,958)
24 mai 2011 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 2,567 % (100,898) plus les intérêts courus à partir du 26 avril 2011
11 juillet 2011 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 2,309 % (102,126) plus les intérêts courus à partir du 26 avril 2011

Encours : 10 500 000 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

ZV97 **Obligations à 1½ % échéant le 1^{er} mars 2017** **CA135087-ZV97**

Intérêts payables : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur l'émission

17 octobre 2011 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 1,729 % (98,830)
28 novembre 2011 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 1,441 % (100,298) plus les intérêts courus à partir du 17 octobre 2011
21 février 2012 - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 1,424 % (100,367) plus les intérêts courus à partir du 17 octobre 2011

Encours : 10 500 000 000 \$

YF56 **Obligations à 4 % échéant le 1^{er} juin 2017** **CA135087-YF56**

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

16 octobre 2006 - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 4,149 % (98,734)
27 novembre 2006 - Montant émis 243 812 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,915 plus les intérêts courus à partir du 16 octobre 2006
29 janvier 2007 - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 4,188 % (98,431) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2006
19 mars 2007 - Montant émis 163 038 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,862 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2006
23 avril 2007 - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 4,192 % (98,428) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2006
7 août 2007 - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 4,513% (95,962) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2007
17 septembre 2007 - Montant émis 135 676 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 97,542 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2007

Encours : 10 342 526 000 \$

A461 **Obligations à 1½ % échéant le 1^{er} septembre 2017** **CA135087-A461**

Intérêts payables : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur l'émission

14 mai 2012 - Montant émis 3 400 000 000 \$, rendement moyen 1,534 % (99,828)
16 juillet 2012 - Montant émis 3 400 000 000 \$, rendement moyen 1,244 % (101,268) plus les intérêts courus à partir du 14 mai 2012
20 août 2012 - Montant émis 3 400 000 000 \$, rendement moyen 1,538 % (99,817) plus les intérêts courus à partir du 14 mai 2012

Encours : 10 200 000 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 1¼ % échéant le 1^{er} mars 2018

A875

CA135087-A875

Intérêts payables : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur l'émission

13 novembre 2012 - Montant émis 3 400 000 000 \$, rendement moyen 1,367 % (99,404)

Encours : 3 400 000 000 \$

Obligations à 4¼ % échéant le 1^{er} juin 2018

YL25

CA135087-YL25

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

29 octobre 2007 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 4,311 % (99,489)

11 février 2008 - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 3,887 % (103,053) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2007

25 mars 2008 - Montant émis 222 764 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 105,821 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2007

21 avril 2008 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 3,760 % (104,087) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2007

23 juin 2008 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 102,676 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2008

14 juillet 2008 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 3,773 % (103,901) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2008

Encours : 10 622 764 000 \$

Obligations à 3¾ % échéant le 1^{er} juin 2019

YR94

CA135087-YR94

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

6 octobre 2008 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 3,807 % (99,508)

10 novembre 2008 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 98,798 plus les intérêts courus à partir du 6 octobre 2008

9 février 2009 - Montant émis 3 300 000 000 \$, 3,346 % (prix 103,494) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2008

2 mars 2009 - Montant émis 3 500 000 000 \$, 3,151 % (prix 105,209) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2008

10 mars 2009 - Montant émis 750 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 106,997 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2008

14 avril 2009 - Montant émis 600 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 107,096 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2008

15 juin 2009 - Montant émis 3 500 000 000 \$, 3,636 % (prix 100,944) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2009

18 août 2009 - Montant émis 3 200 000 000 \$, 3,527 % (101,828) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2009

Encours : 17 650 000 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 3½ % échéant le 1^{er} juin 2020

YZ11

CA135087-YZ11

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

8 septembre 2009 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 3,539 % (99,658)
14 octobre 2009 - Montant émis 600 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,310 plus les intérêts courus à partir du 8 septembre 2009
10 novembre 2009 - Montant émis 3 500 000 000 \$, 3,700 % (prix 98,266) plus les intérêts courus à partir du 8 septembre 2009
8 février 2010 - Montant émis 3 000 000 000 \$, 3,577 % (prix 99,337) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2009
3 mai 2010 - Montant émis 3 000 000 000 \$, 3,728 % (prix 98,097) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2009

Encours : 13 100 000 000 \$

Obligations à 10½ % échéant le 15 mars 2021

A39

CA135087-TZ75

Intérêts payables : Les 15 mars et 15 septembre

Renseignements sur l'émission

15 décembre 1990 - Montant émis 700 000 000 \$, 10,59 % (prix 99,15)
9 janvier 1991 - Montant émis 700 000 000 \$, 10,237 % (prix 102,413) plus les intérêts courus à partir du 15 décembre 1990
1^{er} février 1991 - Montant émis 400 000 000 \$, 10,43 % (prix 100,65) plus les intérêts courus à partir du 15 décembre 1990

Fermeture des livres pour les intérêts : Le dernier jour ouvrable de février et d'août

Renseignements sur l'annulation

19 octobre 2000 - Montant annulé 3 000 000 \$
24 avril 2001 - Montant annulé 34 000 000 \$
17 octobre 2001 - Montant annulé 40 000 000 \$
10 mai 2002 - Montant annulé 60 000 000 \$
8 août 2002 - Montant annulé 32 000 000 \$
23 décembre 2002 - Montant annulé 103 289 000 \$
30 décembre 2002 - Montant annulé 20 000 000 \$
22 janvier 2003 - Montant annulé 40 218 000 \$
10 février 2003 - Montant annulé 46 715 000 \$
18 mars 2003 - Montant annulé 29 000 000 \$
1^{er} avril 2003 - Montant annulé 20 000 000 \$
8 mai 2003 - Montant annulé 2 320 000 \$
13 juin 2003 - Montant annulé 53 000 000 \$
8 août 2003 - Montant annulé 10 000 000 \$
18 septembre 2003 - Montant annulé 110 000 000 \$
7 novembre 2003 - Montant annulé 12 900 000 \$
12 décembre 2003 - Montant annulé 6 000 000 \$
10 février 2004 - Montant annulé 1 800 000 \$
31 mars 2004 - Montant annulé 70 000 000 \$
2 juillet 2004 - Montant annulé 3 000 000 \$
11 août 2004 - Montant annulé 60 000 000 \$
29 octobre 2004 - Montant annulé 37 462 000 \$
31 janvier 2005 - Montant annulé 4 035 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

31 janvier 2006 - Montant annulé 200 000 000 \$
24 mars 2006 - Montant annulé 19 567 000 \$
28 avril 2006 - Montant annulé 3 083 000 \$
11 mai 2006 - Montant annulé 8 000 000 \$
9 août 2006 - Montant annulé 10 000 000 \$
28 novembre 2006 - Montant annulé 18 000 000 \$
16 janvier 2007 - Montant annulé 19 000 000 \$
18 septembre 2007 - Montant annulé 3 250 000 \$
12 février 2008 - Montant annulé 2 000 000 \$
22 avril 2008 - Montant annulé 4 000 000 \$
16 septembre 2008 - Montant annulé 1 000 000 \$
7 octobre 2008 - Montant annulé 50 000 000 \$
15 octobre 2009 - Montant annulé 2 000 000 \$
23 mars 2010 - Montant annulé 94 000 000 \$

Encours : 567 361 000 \$

Obligations à 9¾ % échéant le 1^{er} juin 2021

A43

CA135087-UE28

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

9 mai 1991 - Montant émis 800 000 000 \$, 9,900 % (prix 98,555)
1^{er} juin 1991 - Montant émis 800 000 000 \$, 9,894 % (prix 98,624)
1^{er} juillet 1991 - Montant émis 650 000 000 \$, 10,12 % (prix 96,55) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 1991
1^{er} août 1991 - Montant émis 800 000 000 \$, 10,173 % (prix 96,031) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 1991
1^{er} septembre 1991 - Montant émis 700 000 000 \$, 10,01 % (prix 97,50) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 1991
17 octobre 1991 - Montant émis 900 000 000 \$, 9,412 % (prix 103,335) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 1991

Renseignements sur l'annulation

19 octobre 2000 - Montant annulé 214 754 000 \$
24 avril 2001 - Montant annulé 123 242 000 \$
17 octobre 2001 - Montant annulé 207 000 000 \$
18 février 2002 - Montant annulé 116 000 000 \$
10 mai 2002 - Montant annulé 171 645 000 \$
22 juillet 2002 - Montant annulé 296 000 000 \$
8 août 2002 - Montant annulé 1 330 000 \$
18 octobre 2002 - Montant annulé 294 017 000 \$
8 novembre 2002 - Montant annulé 433 120 000 \$
23 décembre 2002 - Montant annulé 120 374 000 \$
30 décembre 2002 - Montant annulé 111 111 000 \$
22 janvier 2003 - Montant annulé 455 000 000 \$
10 février 2003 - Montant annulé 17 000 000 \$
18 mars 2003 - Montant annulé 10 000 000 \$
8 mai 2003 - Montant annulé 180 795 000 \$
13 juin 2003 - Montant annulé 26 700 000 \$
8 août 2003 - Montant annulé 113 900 000 \$
18 septembre 2003 - Montant annulé 36 000 000 \$
7 novembre 2003 - Montant annulé 65 000 000 \$
12 décembre 2003 - Montant annulé 31 000 000 \$
23 décembre 2003 - Montant annulé 4 000 000 \$
10 février 2004 - Montant annulé 240 487 000 \$
19 mars 2004 - Montant annulé 64 402 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

31 mars 2004 - Montant annulé 76 500 000 \$
10 mai 2004 - Montant annulé 280 129 000 \$
2 juillet 2004 - Montant annulé 4 500 000 \$
11 août 2004 - Montant annulé 19 100 000 \$
3 septembre 2004 - Montant annulé 4 000 000 \$
30 septembre 2004 - Montant annulé 27 500 000 \$
29 octobre 2004 - Montant annulé 78 643 000 \$
2 décembre 2004 - Montant annulé 140 000 000 \$
31 décembre 2004 - Montant annulé 51 112 000 \$
31 janvier 2005 - Montant annulé 27 100 000 \$
24 mars 2006 - Montant annulé 5 025 000 \$
28 avril 2006 - Montant annulé 29 148 000 \$
11 mai 2006 - Montant annulé 51 600 000 \$
9 août 2006 - Montant annulé 7 934 000 \$
1^{er} novembre 2006 - Montant annulé 1 000 000 \$
28 novembre 2006 - Montant annulé 7 200 000 \$
16 janvier 2007 - Montant annulé 31 500 000 \$
30 janvier 2007 - Montant annulé 25 258 000 \$
20 mars 2007 - Montant annulé 3 000 000 \$
24 avril 2007 - Montant annulé 8 000 000 \$
18 septembre 2007 - Montant annulé 2 425 000 \$
30 octobre 2007 - Montant annulé 4 500 000 \$
12 février 2008 - Montant annulé 3 141 000 \$
22 avril 2008 - Montant annulé 10 300 000 \$
10 juin 2008 - Montant annulé 8 500 000 \$
24 juin 2008 - Montant annulé 7 200 000 \$
16 septembre 2008 - Montant annulé 4 000 000 \$
7 octobre 2008 - Montant annulé 21 285 000 \$
16 décembre 2008 - Montant annulé 25 000 000 \$
15 octobre 2009 - Montant annulé 6 335 000 \$
23 mars 2010 - Montant annulé 60 000 000 \$

Encours : 286 188 000 \$

Obligations à 3¼ % échéant le 1^{er} juin 2021

ZJ69

CA135087-ZJ69

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

19 juillet 2010 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 3,418 % (98,488)
12 octobre 2010 - Montant émis 3 000 000 000 \$, 2,836 % (prix 103,778) plus les intérêts courus à partir du 19 juillet 2010
7 février 2011 - Montant émis 3 000 000 000 \$, rendement moyen 3,482 % (98,001) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2010
9 mai 2011 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 3,211 % (100,332) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2010

Encours : 11 500 000 000 \$

Obligations à rendement réel de 4¼ % échéant le 1^{er} décembre 2021

L25

CA135087-UL60

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

10 décembre 1991 - Montant émis 700 000 000 \$, prix 100,00 (taux réel 4,25 %)
14 octobre 1992 - Montant émis 500 000 000 \$, prix 92,15 (taux réel 4,75 %)
1^{er} mai 1993 - Montant émis 325 000 000 \$, prix 95,25 (taux réel 4,55 %)
1^{er} décembre 1993 - Montant émis 600 000 000 \$, prix 102,50 (taux réel 4,10 %)
22 février 1994 - Montant émis 600 000 000 \$, prix 114,75 (taux réel 3,42 %)
21 juin 1994 - Montant émis 400 000 000 \$, prix 96,10 (taux réel 4,50 %)
15 septembre 1994 - Montant émis 500 000 000 \$, prix 93,25 (taux réel 4,69 %)
15 décembre 1994 - Montant émis 500 000 000 \$, prix 92,15 (taux réel 4,77 %)
2 février 1995 - Montant émis 350 000 000 \$, prix 88,25 (taux réel 5,054 %)
8 mai 1995 - Montant émis 300 000 000 \$, prix 94,985 (taux réel 4,578 %)
4 août 1995 - Montant émis 400 000 000 \$, prix 91,15 (taux réel 4,848 %)

Nota : Le prix d'achat de l'obligation incorpore une indemnité pour inflation et les intérêts courus. L'indemnité pour inflation s'accumule depuis la date d'émission initiale, soit le 10 décembre 1991. Les intérêts courent depuis la date du dernier paiement d'intérêts.

Intérêts et dernier versement

Les intérêts servis sur les obligations sont rajustés en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. Les intérêts sont formés à la fois d'un élément indemnité pour inflation (l'« indemnité pour inflation ») calculé sur le capital et payable à l'échéance et d'un élément comptant (les « intérêts sur coupon ») calculé sur le capital et sur l'indemnité pour inflation accumulée. Les intérêts sur coupon sont payables par versements semestriels le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre (les « dates de versement sur coupon ») à compter du 1^{er} juin 1992. On calcule les intérêts sur coupon en multipliant la moitié du coupon de 4,25 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission de la première obligation, soit le 10 décembre 1991 (la « date d'émission initiale »), jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente. À l'échéance, outre les intérêts sur coupon payable à cette date, un versement définitif (le « dernier versement ») égal à la somme du capital plus l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à l'échéance sera effectué.

Processus d'indexation

Un ratio d'indexation (le « ratio d'indexation ») est appliqué afin de calculer les intérêts sur coupon et l'indemnité pour inflation. Le ratio d'indexation pour toute date se définit comme le ratio de l'IPC de référence applicable à cette date (« Réf IPC_{date} ») divisé par l'IPC de référence applicable à la date d'émission initiale (« Réf IPC_{base} »). L'IPC de référence au premier jour de tout mois civil est l'IPC valable pour le troisième mois civil précédent. Par exemple, l'IPC de référence du 1^{er} janvier 1996 est l'IPC valable pour octobre 1995. L'IPC de référence pour tout autre jour du mois se calcule au moyen d'une interpolation linéaire entre l'IPC de référence applicable au premier jour du mois où ce jour survient et l'IPC de référence applicable au premier jour du mois qui le suit.

| | |
|--|------------------|
| IPC (base) | 83,07713 |
| IPC (31 déc. 2012) | 122,19355 |
| Ratio d'indexation | 1,47084 |
| Valeur nominale de l'émission initiale au 1 ^{er} déc. 2012 | 5 175 000 000,00 |
| - Versement d'intérêts (1 ^{er} déc. 2012) | 161 490 222,00 |
| - Intérêts courus par million de dollars (1 ^{er} déc. 2012) | 31 205,84 |
| - Ratio d'indexation (1 ^{er} déc. 2012) | (1,46851) |
| Rajustement en fonction de l'inflation | 2 436 597 000 |
| Valeur nominale rajustée | 7 611 597 000 |

Section 2.2 – Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Calcul des intérêts

On calcule l'indemnité pour inflation accumulée à toute date en multipliant d'abord le capital par le ratio d'indexation applicable à cette date (« ratio d'indexation_{date} ») et en soustrayant ensuite le capital. Les intérêts sur coupon se calculent en multipliant la moitié du coupon de 4,25 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente.

Immatriculation et coupures

Une écriture sous forme dématérialisée représentant le montant total des obligations a été inscrite à la clôture sous forme nominative et établie au nom d'un prête-nom de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS »). Les certificats individuels attestant les obligations ne seront pas mis à la disposition des obligataires. Les obligations doivent être achetées, cédées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système d'inscription en compte de la CDS et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples entiers de cette somme.

Encours : 5 175 000 000 \$

Obligations à 9¼ % échéant le 1^{er} juin 2022

A49

CA135087-UM44

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

15 décembre 1991 - Montant émis 800 000 000 \$, 9,30 % (prix 99,50)

3 janvier 1992 - Montant émis 850 000 000 \$, 9,086 % (prix 101,669) plus les intérêts courus à partir du 15 décembre 1991

15 mai 1992 - Montant émis 900 000 000 \$, 9,371 % (prix 98,782) plus les intérêts courus à partir du 15 décembre 1991

Renseignements sur l'annulation

19 octobre 2000 - Montant annulé 151 000 000 \$

24 avril 2001 - Montant annulé 26 000 000 \$

17 octobre 2001 - Montant annulé 253 000 000 \$

18 février 2002 - Montant annulé 100 000 000 \$

7 mars 2002 - Montant annulé 386 922 000 \$

10 mai 2002 - Montant annulé 101 818 000 \$

22 juillet 2002 - Montant annulé 304 000 000 \$

8 août 2002 - Montant annulé 4 050 000 \$

8 novembre 2002 - Montant annulé 39 300 000 \$

23 décembre 2002 - Montant annulé 70 000 000 \$

30 décembre 2002 - Montant annulé 100 000 000 \$

22 janvier 2003 - Montant annulé 64 782 000 \$

10 février 2003 - Montant annulé 50 000 000 \$

8 mai 2003 - Montant annulé 70 881 000 \$

13 juin 2003 - Montant annulé 33 569 000 \$

8 août 2003 - Montant annulé 50 000 000 \$

18 septembre 2003 - Montant annulé 25 182 000 \$

17 octobre 2003 - Montant annulé 26 829 000 \$

12 décembre 2003 - Montant annulé 27 400 000 \$

23 décembre 2003 - Montant annulé 2 000 000 \$

10 février 2004 - Montant annulé 12 000 000 \$

19 mars 2004 - Montant annulé 15 000 000 \$

31 mars 2004 - Montant annulé 11 000 000 \$

10 mai 2004 - Montant annulé 25 000 000 \$

11 août 2004 - Montant annulé 30 571 000 \$

3 septembre 2004 - Montant annulé 1 400 000 \$

30 septembre 2004 - Montant annulé 14 848 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

31 janvier 2005 - Montant annulé 3 000 000 \$
9 août 2006 - Montant annulé 37 500 000 \$
17 octobre 2006 - Montant annulé 4 000 000 \$
1^{er} novembre 2006 - Montant annulé 1 000 000 \$
28 novembre 2006 - Montant annulé 27 000 000 \$
16 janvier 2007 - Montant annulé 5 500 000 \$
30 janvier 2007 - Montant annulé 5 000 000 \$
12 février 2008 - Montant annulé 35 000 000 \$
22 avril 2008 - Montant annulé 60 000 000 \$
10 juin 2008 - Montant annulé 50 000 000 \$
24 juin 2008 - Montant annulé 15 000 000 \$
16 septembre 2008 - Montant annulé 26 336 000 \$
7 octobre 2008 - Montant annulé 19 000 000 \$
16 décembre 2008 - Montant annulé 9 800 000 \$
13 janvier 2009 - Montant annulé 5 680 000 \$
11 mars 2009 - Montant annulé 12 520 000 \$
15 avril 2009 - Montant annulé 2 476 000 \$
15 octobre 2009 - Montant annulé 25 000 000 \$
23 mars 2010 - Montant annulé 3 614 000 \$

Encours : 206 022 000 \$

Obligations à 2¾ % échéant le 1^{er} juin 2022

ZU15

CA135087-ZU15

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

2 août 2011 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 2,994 % (97,759)
11 octobre 2011 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 2,254 % (104,669) plus les intérêts courus à partir du 2 août 2011
6 février 2012 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 2,015 % (106,814) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2011
7 mai 2012 - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 2,096 % (105,098) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2011
11 juin 2012 - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 1,765 % (108,971) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2012

Encours : 12 700 000 000 \$

Obligations à 8 % échéant le 1^{er} juin 2023

A55

CA135087-UT96

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

17 août 1992 - Montant émis 1 000 000 000 \$, rendement moyen 8,177 % (97,999)
1^{er} février 1993 - Montant émis 1 000 000 000 \$, rendement moyen 8,498 % (94,591) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 1992
1^{er} avril 1993 - Montant émis 1 100 000 000 \$, rendement moyen 8,277 % (96,925) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 1992
26 juillet 1993 - Montant émis 1 200 000 000 \$, rendement moyen 7,835 % (101,877) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 1993
15 octobre 1993 - Montant émis 1 200 000 000 \$, rendement moyen 7,553 % (105,246) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 1993

Section 2.2 – Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

1^{er} février 1994 - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 7,090 % (111,156) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 1993

2 mai 1994 - Montant émis 1 200 000 000 \$, rendement moyen 8,686 % (92,757) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 1993

Renseignements sur l'annulation

10 mai 2002 - Montant annulé 92 000 000 \$

30 décembre 2002 - Montant annulé 48 811 000 \$

18 mars 2003 - Montant annulé 5 000 000 \$

8 mai 2003 - Montant annulé 932 000 \$

8 août 2003 - Montant annulé 44 000 000 \$

18 septembre 2003 - Montant annulé 112 615 000 \$

10 février 2004 - Montant annulé 25 000 000 \$

10 mai 2004 - Montant annulé 90 000 000 \$

2 juillet 2004 - Montant annulé 35 000 000 \$

11 août 2004 - Montant annulé 130 000 000 \$

3 septembre 2004 - Montant annulé 10 000 000 \$

30 septembre 2004 - Montant annulé 30 000 000 \$

29 octobre 2004 - Montant annulé 85 000 000 \$

2 décembre 2004 - Montant annulé 125 000 000 \$

31 janvier 2005 - Montant annulé 85 000 000 \$

17 mars 2005 - Montant annulé 100 000 000 \$

29 avril 2005 - Montant annulé 40 000 000 \$

3 juin 2005 - Montant annulé 10 000 000 \$

30 juin 2005 - Montant annulé 61 727 000 \$

29 juillet 2005 - Montant annulé 15 000 000 \$

30 août 2005 - Montant annulé 87 532 000 \$

10 novembre 2005 - Montant annulé 75 000 000 \$

31 janvier 2006 - Montant annulé 33 287 000 \$

28 février 2006 - Montant annulé 53 000 000 \$

12 juin 2006 - Montant annulé 51 357 000 \$

25 juillet 2006 - Montant annulé 20 000 000 \$

9 août 2006 - Montant annulé 70 000 000 \$

17 octobre 2006 - Montant annulé 20 000 000 \$

16 janvier 2007 - Montant annulé 77 000 000 \$

30 janvier 2007 - Montant annulé 10 000 000 \$

24 avril 2007 - Montant annulé 30 000 000 \$

12 juin 2007 - Montant annulé 259 085 000 \$

24 juillet 2007 - Montant annulé 46 634 000 \$

8 août 2007 - Montant annulé 90 000 000 \$

18 septembre 2007 - Montant annulé 10 000 000 \$

10 octobre 2007 - Montant annulé 171 045 000 \$

30 octobre 2007 - Montant annulé 115 000 000 \$

22 janvier 2008 - Montant annulé 61 000 000 \$

12 février 2008 - Montant annulé 306 000 000 \$

22 avril 2008 - Montant annulé 40 000 000 \$

10 juin 2008 - Montant annulé 156 500 000 \$

24 juin 2008 - Montant annulé 104 150 000 \$

15 juillet 2008 - Montant annulé 168 325 000 \$

13 janvier 2009 - Montant annulé 526 000 000 \$

11 mars 2009 - Montant annulé 25 000 000 \$

15 juillet 2009 - Montant annulé 300 000 000 \$

15 octobre 2009 - Montant annulé 146 312 000 \$

23 mars 2010 - Montant annulé 245 567 000 \$

10 mai 2011 - Montant annulé 275 000 000 \$

14 juin 2011 - Montant annulé 242 000 000 \$

3 août 2011 - Montant annulé 63 000 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

30 août 2011 - Montant annulé 300 000 000 \$
12 octobre 2011 - Montant annulé 161 373 000 \$
22 novembre 2011 - Montant annulé 10 000 000 \$
7 février 2012 - Montant annulé 75 000 000 \$
27 mars 2012 - Montant annulé 132 196 000 \$
29 mai 2012 - Montant annulé 140 000 000 \$

Encours : 2 358 552 000 \$

Obligations à 1½ % échéant le 1^{er} juin 2023

A610

CA135087-A610

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

30 juillet 2012 - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 1,705 % (97,980)
22 octobre 2012 - Montant émis 2 900 000 000 \$, rendement moyen 1,987 % (95,362) plus les intérêts courus à partir du 30 juillet 2012

Encours : 5 500 000 000 \$

Obligations à 9 % échéant le 1^{er} juin 2025

A76

CA135087-VH40

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

2 août 1994 - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 9,173 % (98,210)
1^{er} novembre 1994 - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 9,361 % (96,364) plus les intérêts courus à partir du 2 août 1994
1^{er} février 1995 - Montant émis 1 000 000 000 \$, rendement moyen 9,573 % (94,342) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 1994
1^{er} mai 1995 - Montant émis 1 250 000 000 \$, rendement moyen 8,651 % (103,705) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 1994
1^{er} août 1995 - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 8,671 % (103,472) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 1995
1^{er} novembre 1995 - Montant émis 1 100 000 000 \$, rendement moyen 8,046 % (110,695) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 1995
1^{er} février 1996 - Montant émis 1 250 000 000 \$, rendement moyen 7,642 % (115,782) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 1995

Renseignements sur l'annulation

10 mai 2002 - Montant annulé 52 000 000 \$
30 décembre 2002 - Montant annulé 40 000 000 \$
22 janvier 2003 - Montant annulé 40 000 000 \$
18 mars 2003 - Montant annulé 30 000 000 \$
8 mai 2003 - Montant annulé 31 397 000 \$
8 août 2003 - Montant annulé 23 500 000 \$
18 septembre 2003 - Montant annulé 58 000 000 \$
12 décembre 2003 - Montant annulé 135 000 000 \$
10 février 2004 - Montant annulé 5 000 000 \$
10 mai 2004 - Montant annulé 3 196 000 \$
11 août 2004 - Montant annulé 156 329 000 \$
3 septembre 2004 - Montant annulé 25 000 000 \$
30 septembre 2004 - Montant annulé 30 000 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

29 octobre 2004 - Montant annulé 40 000 000 \$
2 décembre 2004 - Montant annulé 46 312 000 \$
31 décembre 2004 - Montant annulé 51 954 000 \$
31 janvier 2005 - Montant annulé 139 000 000 \$
17 mars 2005 - Montant annulé 56 726 000 \$
29 avril 2005 - Montant annulé 206 150 000 \$
3 juin 2005 - Montant annulé 105 000 000 \$
30 juin 2005 - Montant annulé 130 863 000 \$
29 juillet 2005 - Montant annulé 157 914 000 \$
30 août 2005 - Montant annulé 75 000 000 \$
27 octobre 2005 - Montant annulé 305 365 000 \$
10 novembre 2005 - Montant annulé 219 280 000 \$
21 décembre 2005 - Montant annulé 181 480 000 \$
31 janvier 2006 - Montant annulé 60 000 000 \$
28 février 2006 - Montant annulé 50 000 000 \$
24 mars 2006 - Montant annulé 134 527 000 \$
11 mai 2006 - Montant annulé 190 635 000 \$
12 juin 2006 - Montant annulé 16 000 000 \$
25 juillet 2006 - Montant annulé 40 000 000 \$
9 août 2006 - Montant annulé 41 178 000 \$
17 octobre 2006 - Montant annulé 23 600 000 \$
1^{er} novembre 2006 - Montant annulé 225 570 000 \$
16 janvier 2007 - Montant annulé 47 000 000 \$
20 mars 2007 - Montant annulé 25 000 000 \$
24 juillet 2007 - Montant annulé 126 740 000 \$
8 août 2007 - Montant annulé 68 000 000 \$
18 septembre 2007 - Montant annulé 50 000 000 \$
10 octobre 2007 - Montant annulé 175 000 000 \$
30 octobre 2007 - Montant annulé 31 000 000 \$
22 janvier 2008 - Montant annulé 125 000 000 \$
12 février 2008 - Montant annulé 40 000 000 \$
26 mars 2008 - Montant annulé 86 284 000 \$
13 janvier 2009 - Montant annulé 436 427 000 \$
11 mars 2009 - Montant annulé 345 000 000 \$
15 avril 2009 - Montant annulé 317 465 000 \$
15 juillet 2009 - Montant annulé 545 763 000 \$
15 octobre 2009 - Montant annulé 150 000 000 \$
23 mars 2010 - Montant annulé 130 000 000 \$
10 mai 2011 - Montant annulé 90 100 000 \$
14 juin 2011 - Montant annulé 58 000 000 \$
3 août 2011 - Montant annulé 67 000 000 \$
30 août 2011 - Montant annulé 66 819 000 \$
7 février 2012 - Montant annulé 49 670 000 \$
27 mars 2012 - Montant annulé 75 000 000 \$
29 mai 2012 - Montant annulé 24 000 000 \$

Encours : 2 644 756 000 \$

Obligations à rendement réel de 4¼ % échéant le 1^{er} décembre 2026

VS05

CA135087-VS05

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

7 décembre 1995 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement réel 4,595 % (94,329)
 6 mars 1996 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement réel 4,880 % (90,017)
 6 juin 1996 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,760 % (91,838)
 6 septembre 1996 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,785 % (91,489)
 6 décembre 1996 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 3,980 % (104,702)
 12 mars 1997 - Montant émis 500 000 000 \$, rendement réel 4,110 % (102,384)
 9 juin 1997 - Montant émis 500 000 000 \$, rendement réel 4,500 % (95,940)
 8 septembre 1997 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,230 % (100,328)
 8 décembre 1997 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,032 % (103,706)
 9 mars 1998 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,200 % (100,824)
 8 juin 1998 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 3,910 % (105,809)
 8 septembre 1998 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,180 % (101,148)
 7 décembre 1998 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,190 % (100,983)

Nota : Le prix d'achat de l'obligation incorpore une indemnité pour inflation et les intérêts courus. L'indemnité pour inflation s'accumule depuis la date d'émission initiale, soit le 7 décembre 1995. Les intérêts courent depuis la date du dernier paiement d'intérêts.

Intérêts et dernier versement

Les intérêts servis sur les obligations sont rajustés en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. Les intérêts sont formés à la fois d'un élément indemnité pour inflation (l'« indemnité pour inflation ») calculé sur le capital et payable à l'échéance et d'un élément comptant (les « intérêts sur coupon ») calculés sur le capital et sur l'indemnité pour inflation accumulée. Les intérêts sur coupon sont payables par versements semestriels le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre (les « dates de versement sur coupon ») à compter du 1^{er} juin 1996. On calcule les intérêts sur coupon en multipliant la moitié du coupon de 4,25 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission de la première obligation, soit le 7 décembre 1995 (la « date d'émission initiale »), jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente. À l'échéance, outre les intérêts sur coupon payables à cette date, un versement définitif (le « dernier versement ») égal à la somme du capital plus l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à l'échéance sera effectué.

Processus d'indexation

Un ratio d'indexation (le « ratio d'indexation ») est appliqué afin de calculer les intérêts sur coupon et l'indemnité pour inflation. Le ratio d'indexation pour toute date se définit comme le ratio de l'IPC de référence applicable à cette date (« Réf IPC_{date} ») divisé par l'IPC de référence applicable à la date d'émission initiale (« Réf IPC_{base} »). L'IPC de référence au premier jour de tout mois civil est l'IPC valable pour le troisième mois civil précédent. Par exemple, l'IPC de référence du 1^{er} janvier 1996 est l'IPC valable pour octobre 1995. L'IPC de référence pour tout autre jour du mois se calcule au moyen d'une interpolation linéaire entre l'IPC de référence applicable au premier jour du mois où ce jour survient et l'IPC de référence applicable au premier jour du mois qui le suit.

| | |
|--|------------------|
| IPC (base) | 87,82571 |
| IPC (31 déc. 2012) | 122,19355 |
| Ratio d'indexation | 1,39132 |
| Valeur nominale de l'émission initiale au 31 déc. 2012 | 5 250 000 000,00 |
| - Versement d'intérêts (1 ^{er} déc. 2012) | 154 972 597,50 |
| - Intérêts courus par million de dollars (1 ^{er} déc. 2012) | 29 518,59 |
| - Ratio d'indexation (1 ^{er} déc. 2012) | (1,38911) |
| Rajustement en fonction de l'inflation | 2 054 430 000 |
| Valeur nominale rajustée | 7 304 430 000 |

Section 2.2 – Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Calcul des intérêts

On calcule l'indemnité pour inflation accumulée à toute date en multipliant d'abord le capital par le ratio d'indexation applicable à cette date (« ratio d'indexation_{date} ») et en soustrayant ensuite le capital.

Les intérêts sur coupon se calculent en multipliant la moitié du coupon de 4,25 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente.

Immatriculation et coupures

Une écriture sous forme dématérialisée représentant le montant total des obligations a été inscrite à la clôture sous forme nominative et établie au nom d'un prête-nom de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS »). Les certificats individuels attestant les obligations ne seront pas mis à la disposition des obligataires. Les obligations doivent être achetées, cédées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système d'inscription en compte de la CDS et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples intégraux de cette somme.

Encours : 5 250 000 000 \$

Obligations à 8 % échéant le 1^{er} juin 2027

VW17

CA135087-VW17

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

1^{er} mai 1996 - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 8,188 % (97,882)

1^{er} août 1996 - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 8,075 % (99,135) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 1996

1^{er} novembre 1996 - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 7,179 % (110,104) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 1996

3 février 1997 - Montant émis 1 300 000 000 \$, rendement moyen 7,299 % (108,495) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 1996

1^{er} mai 1997 - Montant émis 1 300 000 000 \$, rendement moyen 7,310 % (108,340) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 1996

1^{er} août 1997 - Montant émis 1 300 000 000 \$, rendement moyen 6,467 % (120,141) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 1997

3 novembre 1997 - Montant émis 1 200 000 000 \$, rendement moyen 6,093 % (125,987) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 1997

Renseignements sur l'annulation

30 décembre 2002 - Montant annulé 70 000 000 \$

18 mars 2003 - Montant annulé 206 888 000 \$

8 mai 2003 - Montant annulé 6 986 000 \$

8 août 2003 - Montant annulé 60 000 000 \$

10 février 2004 - Montant annulé 70 000 000 \$

19 mars 2004 - Montant annulé 210 000 000 \$

10 mai 2004 - Montant annulé 17 000 000 \$

11 août 2004 - Montant annulé 104 000 000 \$

3 septembre 2004 - Montant annulé 20 000 000 \$

29 octobre 2004 - Montant annulé 8 945 000 \$

31 janvier 2005 - Montant annulé 65 000 000 \$

29 avril 2005 - Montant annulé 50 000 000 \$

3 juin 2005 - Montant annulé 15 000 000 \$

30 juin 2005 - Montant annulé 20 000 000 \$

29 juillet 2005 - Montant annulé 20 000 000 \$

30 août 2005 - Montant annulé 72 000 000 \$

29 septembre 2005 - Montant annulé 172 406 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

10 novembre 2005 - Montant annulé 56 800 000 \$
31 janvier 2006 - Montant annulé 150 000 000 \$
11 mai 2006 - Montant annulé 10 000 000 \$
25 juillet 2006 - Montant annulé 100 000 000 \$
9 août 2006 - Montant annulé 25 000 000 \$
17 octobre 2006 - Montant annulé 34 169 000 \$
1^{er} novembre 2006 - Montant annulé 55 000 000 \$
16 janvier 2007 - Montant annulé 34 500 000 \$
24 avril 2007 - Montant annulé 15 000 000 \$
12 juin 2007 - Montant annulé 100 000 000 \$
24 juillet 2007 - Montant annulé 50 000 000 \$
8 août 2007 - Montant annulé 73 000 000 \$
30 octobre 2007 - Montant annulé 64 471 000 \$
22 janvier 2008 - Montant annulé 56 000 000 \$
26 mars 2008 - Montant annulé 25 000 000 \$
22 avril 2008 - Montant annulé 73 091 000 \$
10 juin 2008 - Montant annulé 60 000 000 \$
16 septembre 2008 - Montant annulé 291 714 000 \$
7 octobre 2008 - Montant annulé 128 200 000 \$
12 novembre 2008 - Montant annulé 156 145 000 \$
16 décembre 2008 - Montant annulé 382 250 000 \$
15 octobre 2009 - Montant annulé 30 000 000 \$
22 mars 2011 - Montant annulé 215 000 000 \$
10 mai 2011 - Montant annulé 74 000 000 \$
14 juin 2011 - Montant annulé 200 000 000 \$
3 août 2011 - Montant annulé 370 000 000 \$
30 août 2011 - Montant annulé 225 000 000 \$
12 octobre 2011 - Montant annulé 221 000 000 \$
7 février 2012 - Montant annulé 220 000 000 \$
27 mars 2012 - Montant annulé 187 613 000 \$
29 mai 2012 - Montant annulé 2 000 000 \$
25 juillet 2012 - Montant annulé 172 000 000 \$

Encours : 4 554 822 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 5¾ % échéant le 1^{er} juin 2029

WL43

CA135087-WL43

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

2 février 1998 - Montant émis 1 200 000 000 \$, rendement moyen 5,764 % (99,807)

1^{er} mai 1998 - Montant émis 1 600 000 000 \$, rendement moyen 5,682 % (100,986) plus les intérêts courus à partir du 2 février 1998

2 novembre 1998 - Montant émis 1 700 000 000 \$, rendement moyen 5,422 % (104,866) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 1998

3 mai 1999 - Montant émis 1 800 000 000 \$, rendement moyen 5,361 % (105,773) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 1998

15 octobre 1999 - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 6,158 % (94,465) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 1999

24 avril 2000 - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 5,755 % (99,923) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 1999

16 octobre 2000 - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 5,588 % (102,293) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2000

23 avril 2001 - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 5,957 % (97,185) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2000

Renseignements sur l'annulation

30 septembre 2004 - Montant annulé 50 000 000 \$

31 janvier 2005 - Montant annulé 81 000 000 \$

29 juillet 2005 - Montant annulé 33 000 000 \$

31 janvier 2006 - Montant annulé 35 000 000 \$

28 février 2006 - Montant annulé 10 000 000 \$

11 mai 2006 - Montant annulé 60 000 000 \$

25 juillet 2006 - Montant annulé 20 000 000 \$

9 août 2006 - Montant annulé 37 328 000 \$

17 octobre 2006 - Montant annulé 39 082 000 \$

1^{er} novembre 2006 - Montant annulé 40 000 000 \$

16 janvier 2007 - Montant annulé 85 500 000 \$

24 juillet 2007 - Montant annulé 26 370 000 \$

8 août 2007 - Montant annulé 35 000 000 \$

30 octobre 2007 - Montant annulé 146 706 000 \$

22 janvier 2008 - Montant annulé 58 000 000 \$

12 février 2008 - Montant annulé 10 859 000 \$

22 avril 2008 - Montant annulé 96 000 000 \$

10 juin 2008 - Montant annulé 25 000 000 \$

24 juin 2008 - Montant annulé 40 597 000 \$

15 juillet 2008 - Montant annulé 10 000 000 \$

7 octobre 2008 - Montant annulé 51 515 000 \$

16 décembre 2008 - Montant annulé 82 950 000 \$

11 mars 2009 - Montant annulé 21 226 000 \$

22 mars 2011 - Montant annulé 139 398 000 \$

12 octobre 2011 - Montant annulé 70 000 000 \$

22 novembre 2011 - Montant annulé 35 000 000 \$

7 février 2012 - Montant annulé 137 000 000 \$

27 mars 2012 - Montant annulé 15 000 000 \$

29 mai 2012 - Montant annulé 234 000 000 \$

25 juillet 2012 - Montant annulé 100 000 000 \$

Encours : 12 074 469 000 \$

Obligations à rendement réel de 4 % échéant le 1^{er} décembre 2031

WV25

CA135087-WV25

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

8 mars 1999 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 4,310 % (94,594)

8 juin 1999 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 4,080 % (98,567) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 1999

7 septembre 1999 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 4,030 % (99,456) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 1999

6 décembre 1999 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 4,020 % (99,641) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 1999

6 mars 2000 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,980 % (100,354) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 1999

5 juin 2000 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,790 % (103,842) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2000

5 septembre 2000 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,660 % (106,293) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2000

11 décembre 2000 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,450 % (110,415) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2000

5 mars 2001 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,405 % (111,281) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2000

11 juin 2001 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,590 % (107,558) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2001

24 septembre 2001 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 3,730 % (104,862) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2001

10 décembre 2001 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,748 % (104,514) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2001

18 mars 2002 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,750 % (104,451) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2001

10 juin 2002 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 3,510 % (108,954) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2002

16 septembre 2002 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 3,317 % (112,710) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2002

9 décembre 2002 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 3,410 % (110,807) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2002

17 mars 2003 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 2,769 % (124,267) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2002

Nota : Le prix d'achat de l'obligation incorpore une indemnité pour inflation et les intérêts courus. L'indemnité pour inflation s'accumule depuis la date d'émission initiale, soit le 8 mars 1999. Les intérêts courent depuis la date du dernier paiement d'intérêts.

Intérêts et dernier versement

Les intérêts servis sur les obligations sont rajustés en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. Les intérêts sont formés à la fois d'un élément indemnité pour inflation (l'« indemnité pour inflation ») calculé sur le capital et payable à l'échéance et d'un élément comptant (l'« intérêt sur coupon ») calculé sur le capital et sur l'indemnité pour inflation accumulée. Les intérêts sur coupon sont payables par versements semestriels le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre (les « dates de versement sur coupon ») à compter du 1^{er} juin 1999. On calcule les intérêts sur coupon en multipliant la moitié du coupon de 4 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission de la première obligation, soit le 8 mars 1999 (la « date d'émission initiale »), jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente. À l'échéance, outre les intérêts sur coupon payables à cette date, un versement définitif (le « dernier versement ») égal à la somme du capital plus l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à l'échéance sera effectué.

Section 2.2 – Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Processus d'indexation

Un ratio d'indexation (le « ratio d'indexation ») est appliqué afin de calculer les intérêts sur coupon et l'indemnité pour inflation. Le ratio d'indexation pour toute date se définit comme le ratio de l'IPC de référence applicable à cette date (« Réf IPC_{date} ») divisé par l'IPC de référence applicable à la date d'émission initiale (« Réf IPC_{base} »). L'IPC de référence au premier jour de tout mois civil est l'IPC valable pour le troisième mois civil précédent. Par exemple, l'IPC de référence du 1^{er} janvier 2000 est l'IPC valable pour octobre 1999. L'IPC de référence pour tout autre jour du mois se calcule au moyen d'une interpolation linéaire entre l'IPC de référence applicable au premier jour du mois où ce jour survient et l'IPC de référence applicable au premier jour du mois qui le suit.

| | |
|--|------------------|
| IPC (base) | 91,38249 |
| IPC (31 déc. 2012) | 122,19355 |
| Ratio d'indexation | 1,33717 |
| Valeur nominale de l'émission initiale au 1 ^{er} déc. 2012 | 5 800 000 000,00 |
| - Versement d'intérêts (1 ^{er} déc. 2012) | 154 865 800,00 |
| - Intérêts courus par million de dollars (1 ^{er} déc. 2012) | 26 701,00 |
| - Ratio d'indexation (1 ^{er} déc. 2012) | (1,33505) |
| Rajustement en fonction de l'inflation | 1 955 586 000 |
| Valeur nominale rajustée | 7 755 586 000 |

Calcul des intérêts

On calcule l'indemnité pour inflation accumulée à toute date en multipliant d'abord le capital par le ratio d'indexation applicable à cette date (« ratio d'indexation_{date} ») et en soustrayant ensuite le capital.

Les intérêts sur coupon se calculent en multipliant la moitié du coupon de 4 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente.

Immatriculation et coupures

Une écriture sous forme dématérialisée représentant le montant total des obligations a été inscrite à la clôture sous forme nominative et établie au nom d'un prête-nom de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS »). Les certificats individuels attestant les obligations ne seront pas mis à la disposition des obligataires. Les obligations doivent être achetées, cédées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système d'inscription en compte de la CDS et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples entiers de cette somme.

Encours : 5 800 000 000 \$

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 5¾ % échéant le 1^{er} juin 2033

XG49

CA135087-XG49

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

15 octobre 2001 - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 5,760 % (99,863)
21 janvier 2002 - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 5,524 % (103,343) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2001
4 mars 2002 - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 101,494 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2001
6 mai 2002 - Montant émis 500 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,136 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2001
15 juillet 2002 - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 5,751 % (99,978) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2002
25 novembre 2002 - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 104,897 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2002
20 janvier 2003 - Montant émis 1 700 000 000 \$, rendement moyen 5,467 % (104,162) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2002
3 mars 2003 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 104,565 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2002
14 avril 2003 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 103,456 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2002
14 juillet 2003 - Montant émis 1 600 000 000 \$, rendement moyen 5,236 % (107,715) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2003
25 août 2003 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 106,802 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2003
10 novembre 2003 - Montant émis 210 295 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 105,733 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2003
19 janvier 2004 - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 5,113 % (109,623) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2003
1^{er} mars 2004 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 110,221 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2003

Renseignements sur l'annulation

22 novembre 2011 - Montant annulé 68 000 000 \$
27 mars 2012 - Montant annulé 70 000 000 \$
25 juillet 2012 - Montant annulé 269 390 000 \$

Encours : 13 002 905 000 \$

Obligations à rendement réel de 3 % échéant le 1^{er} décembre 2036

XQ21

CA135087-XQ21

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

9 juin 2003 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 2,915 % (101,810)
15 septembre 2003 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 3,085 % (98,239) plus les intérêts courus à partir du 9 juin 2003
8 décembre 2003 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 2,915 % (101,793) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2003
8 mars 2004 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 2,498 % (111,177) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2003
7 juin 2004 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 2,335 % (115,082) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2004

Section 2.2 – Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

7 septembre 2004 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 2,330 % (115,125) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2004

6 décembre 2004 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 2,250 % (117,038) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2004

7 mars 2005 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 2,197 % (118,278) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2004

6 juin 2005 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 1,870 % (126,799) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2005

6 septembre 2005 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 1,815 % (128,156) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2005

5 décembre 2005 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 1,689 % (131,529) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2005

6 mars 2006 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 1,490 % (137,129) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2005

5 juin 2006 - Montant émis 450 000 000 \$, rendement moyen 1,834 % (127,138) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2006

2 octobre 2006 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 1,688 % (130,911) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2006

4 décembre 2006 - Montant émis 450 000 000 \$, rendement moyen 1,640 % (132,116) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2006

5 mars 2007 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 1,729 % (129,456) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2006

Nota : Le prix d'achat de l'obligation incorpore une indemnité pour inflation et les intérêts courus. L'indemnité pour inflation s'accumule depuis la date d'émission initiale, soit le 9 juin 2003. Les intérêts courent depuis la date du dernier paiement d'intérêts.

Intérêts et dernier versement

Les intérêts servis sur les obligations sont rajustés en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. Les intérêts sont formés à la fois d'un élément indemnité pour inflation (l'« indemnité pour inflation ») calculé sur le capital et payable à l'échéance et d'un élément comptant (l'« intérêt sur coupon ») calculé sur le capital et sur l'indemnité pour inflation accumulée. Les intérêts sur coupon sont payables par versements semestriels le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre (les « dates de versement sur coupon ») à compter du 1^{er} décembre 2003. On calcule les intérêts sur coupon en multipliant la moitié du coupon de 3 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission de la première obligation, soit le 9 juin 2003 (la « date d'émission initiale »), jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente. À l'échéance, outre les intérêts sur coupon payables à cette date, un versement définitif (le « dernier versement ») égal à la somme du capital plus l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à l'échéance sera effectué.

Processus d'indexation

Un ratio d'indexation (le « ratio d'indexation ») est appliqué afin de calculer les intérêts sur coupon et l'indemnité pour inflation. Le ratio d'indexation pour toute date se définit comme le ratio de l'IPC de référence applicable à cette date (« Réf IPC_{date} ») divisé par l'IPC de référence applicable à la date d'émission initiale (« Réf IPC_{base} »). L'IPC de référence au premier jour de tout mois civil est l'IPC valable pour le troisième mois civil précédent. Par exemple, l'IPC de référence du 1^{er} janvier 1996 est l'IPC valable pour octobre 1995. L'IPC de référence pour tout autre jour du mois se calcule au moyen d'une interpolation linéaire entre l'IPC de référence applicable au premier jour du mois où ce jour survient et l'IPC de référence applicable au premier jour du mois qui le suit.

| | |
|--|------------------|
| IPC (base) | 102,99160 |
| IPC (31 déc. 2012) | 122,19355 |
| Ratio d'indexation | 1,18644 |
| Valeur nominale de l'émission initiale au 31 déc. 2012 | 5 850 000 000,00 |
| - Versement d'intérêts (1 ^{er} déc. 2012) | 103 945 140,00 |
| - Intérêts courus par million de dollars (1 ^{er} déc. 2012) | 17 768,40 |
| - Ratio d'indexation (1 ^{er} déc. 2012) | (1,18456) |

Section 2.2 – Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Rajustement en fonction de l'inflation 1 090 674 000

Valeur nominale rajustée 6 940 674 000

Calcul des intérêts

On calcule l'indemnité pour inflation accumulée à toute date en multipliant d'abord le capital par le ratio d'indexation applicable à cette date (« ratio d'indexation_{date} ») et en soustrayant ensuite le capital.

Les intérêts sur coupon se calculent en multipliant la moitié du coupon de 3 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente.

Immatriculation et coupures

Une écriture sous forme dématérialisée représentant le montant total des obligations a été inscrite à la clôture sous forme nominative et établie au nom d'un prête-nom de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS »). Les certificats individuels attestant les obligations ne seront pas mis à la disposition des obligataires. Les obligations doivent être achetées, cédées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système d'inscription en compte de la CDS et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples intégraux de cette somme.

Encours : 5 850 000 000 \$

Obligations à 5 % échéant le 1^{er} juin 2037

XW98

CA135087-XW98

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

19 juillet 2004 - Montant émis 1 500 000 000 \$, 5,245 % (prix 96,187)

14 septembre 2004 - Montant émis 149 343 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 98,338 plus les intérêts courus à partir du 19 juillet 2004

8 novembre 2004 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,755 plus les intérêts courus à partir du 19 juillet 2004

17 janvier 2005 - Montant émis 1 400 000 000 \$, 4,822 % (prix 102,896) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2004

11 avril 2005 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 105,029 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2004

11 juillet 2005 - Montant émis 1 300 000 000 \$, 4,321 % (prix 111,690) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2005

18 octobre 2005 - Montant émis 299 746 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 112,277 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2005

16 janvier 2006 - Montant émis 1 300 000 000 \$, 4,118 % (prix 115,451) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2005

1^{er} mai 2006 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 107,758 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2005

24 juillet 2006 - Montant émis 1 300 000 000 \$, 4,496 % (prix 108,361) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2006

31 octobre 2006 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 114,704 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2006

15 janvier 2007 - Montant émis 1 400 000 000 \$, 4,100 % (prix 115,549) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2006

11 juin 2007 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 111,043 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2007

23 juillet 2007 - Montant émis 1 400 000 000 \$, 4,509 % (prix 108,008) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2007

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

9 octobre 2007 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 109,984 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2007

21 janvier 2008 - Montant émis 1 400 000 000 \$, 4,048 % (prix 116,262) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2007

12 janvier 2009 - Montant émis 750 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 123,084 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2008

Encours : 13 999 089 000 \$

Obligations à 4 % échéant le 1^{er} juin 2041

YQ12

CA135087-YQ12

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

9 juin 2008 - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 4,104 % (98,130)

15 septembre 2008 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 101,057 plus les intérêts courus à partir du 9 juin 2008

15 décembre 2008 - Montant émis 1 300 000 000 \$, rendement moyen 3,741 % (104,843) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2008

23 mars 2009 - Montant émis 1 300 000 000 \$, rendement moyen 3,631 % (106,967) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2008

19 mai 2009 - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 3,912 % (101,598) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2008

14 juillet 2009 - Montant émis 700 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 101,720 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2009

5 août 2009 - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 4,112 % (98,017) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2009

20 octobre 2009 - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 4,016 % (99,711) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2009

22 février 2010 - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 4,082 % (98,554) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2009

22 mars 2010 - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,191 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2009

25 mai 2010 - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 3,780 % (103,998) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2009

7 septembre 2010 - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 3,489 % (109,583) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2010

22 novembre 2010 - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 3,638 % (106,639) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2010

21 mars 2011 - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 105,555 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2010

Encours : 15 800 000 000 \$

Obligations à rendement réel de 2 % échéant le 1^{er} décembre 2041

YK42

CA135087-YK42

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

4 juin 2007 - Montant émis 650 000 000 \$, 2,010 % (prix 99,752)

4 septembre 2007 - Montant émis 500 000 000 \$, rendement moyen 2,180 % (95,672) plus les intérêts courus à partir du 4 juin 2007

10 décembre 2007 - Montant émis 600 000 000 \$, rendement moyen 2,060 % (98,539) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2007

3 mars 2008 - Montant émis 500 000 000 \$, rendement moyen 1,980 % (100,489) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2007

2 juin 2008 - Montant émis 600 000 000 \$, rendement moyen 1,588 % (110,671) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2008

2 septembre 2008 - Montant émis 500 000 000 \$, rendement moyen 1,510 % (112,770) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2008

8 décembre 2008 - Montant émis 600 000 000 \$, rendement moyen 2,770 % (83,421) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2008

9 mars 2009 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 2,250 % (94,230) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2008

2 juin 2009 - Montant émis 600 000 000 \$, rendement moyen 2,250 % (94,259) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2009

31 août 2009 - Montant émis 500 000 000 \$, rendement moyen 1,845 % (103,754) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2009

7 décembre 2009 - Montant émis 700 000 000 \$, rendement moyen 1,510 % (112,393) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2009

1^{er} mars 2010 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 1,578 % (110,507) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2009

Nota : Le prix d'achat de l'obligation incorpore une indemnité pour inflation et les intérêts courus. L'indemnité pour inflation s'accumule depuis la date d'émission initiale, soit le 4 juin 2007. Les intérêts courent depuis la date du dernier paiement d'intérêts.

Intérêts et dernier versement

Les intérêts servis sur les obligations sont rajustés en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. Les intérêts sont formés à la fois d'un élément indemnité pour inflation (l'« indemnité pour inflation ») calculé sur le capital et payable à l'échéance et d'un élément comptant (les « intérêts sur coupon ») calculé sur le capital et sur l'indemnité pour inflation accumulée. Les intérêts sur coupon sont payables par versements semestriels le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre (les « dates de versement sur coupon ») à compter du 1^{er} décembre 2007. On calcule les intérêts sur coupon en multipliant la moitié du coupon de 2 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission de la première obligation, soit le 4 juin 2007 (la « date d'émission initiale »), jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente. À l'échéance, outre les intérêts sur coupon payable à cette date, un versement définitif (le « dernier versement ») égal à la somme du capital plus l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à l'échéance sera effectué.

Processus d'indexation

Un ratio d'indexation (le « ratio d'indexation ») est appliqué afin de calculer les intérêts sur coupon et l'indemnité pour inflation. Le ratio d'indexation pour toute date se définit comme le ratio de l'IPC de référence applicable à cette date (« Réf IPC_{date} ») divisé par l'IPC de référence applicable à la date d'émission initiale (« Réf IPC_{base} »). L'IPC de référence au premier jour de tout mois civil est l'IPC valable pour le troisième mois civil précédent. Par exemple, l'IPC de référence du 1^{er} janvier 1996 est l'IPC valable pour octobre 1995. L'IPC de référence pour tout autre jour du mois se calcule au moyen d'une interpolation linéaire entre l'IPC de référence applicable au premier jour du mois où ce jour survient et l'IPC de référence applicable au premier jour du mois qui le suit.

Section 2.2 – Obligations négociables
Renseignements présentés par date d'échéance

| | |
|--|------------------|
| IPC (base) | 111,21849 |
| IPC (31 déc. 2012) | 122,19355 |
| Ratio d'indexation | 1,09868 |
| Valeur nominale de l'émission initiale au 1 ^{er} déc. 2012 | 6 550 000 000,00 |
| - Versement d'intérêts (1 ^{er} déc. 2012) | 71 849 570,00 |
| - Intérêts courus par million de dollars (1 ^{er} déc. 2012) | 10 969,40 |
| - Ratio d'indexation (1 ^{er} déc. 2012) | (1,09694) |
| Rajustement en fonction de l'inflation | 646 354 000 |
| Valeur nominale rajustée | 7 196 354 000 |

Calcul des intérêts

On calcule l'indemnité pour inflation accumulée à toute date en multipliant d'abord le capital par le ratio d'indexation applicable à cette date (« ratio d'indexation_{date} ») et en soustrayant ensuite le capital.

Les intérêts sur coupon se calculent en multipliant la moitié du coupon de 2 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente.

Immatriculation et coupures

Une écriture sous forme dématérialisée représentant le montant total des obligations a été inscrite à la clôture sous forme nominative et établie au nom d'un prête-nom de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS »). Les certificats individuels attestant les obligations ne seront pas mis à la disposition des obligataires. Les obligations doivent être achetées, cédées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système d'inscription en compte de la CDS et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples entiers de cette somme.

Encours : 6 550 000 000 \$

Obligations à rendement réel de 1½ % échéant le 1^{er} décembre 2044

ZH04

CA135087-ZH04

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

31 mai 2010 - Montant émis 700 000 000 \$, rendement moyen 1,510 % (99,732)

30 août 2010 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 1,335 % (104,523) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2010

6 décembre 2010 - Montant émis 700 000 000 \$, rendement moyen 1,155 % (109,675) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2010

28 février 2011 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 1,340 % (104,332) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2010

6 juin 2011 - Montant émis 700 000 000 \$, rendement moyen 1,020 % (113,587) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2011

6 septembre 2011 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 0,899 % (117,233) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2011

5 décembre 2011 - Montant émis 700 000 000 \$, rendement moyen 0,671 % (124,496) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2011

27 février 2012 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 0,575 % (127,583) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2011

4 juin 2012 - Montant émis 700 000 000 \$, rendement moyen 0,460 % (131,354) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2012

Section 2.2 – Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

17 septembre 2012 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 0,549 % (128,037) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2012

10 décembre 2012 - Montant émis 700 000 000 \$, rendement moyen 0,379 % (133,727) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2012

Nota : Le prix d'achat de l'obligation incorpore une indemnité pour inflation et les intérêts courus. L'indemnité pour inflation s'accumule depuis la date d'émission initiale, soit le 31 mai 2010. Les intérêts courent depuis la date du dernier paiement d'intérêts.

Intérêts et dernier versement

Les intérêts servis sur les obligations sont rajustés en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. Les intérêts sont formés à la fois d'un élément indemnité pour inflation (l'« indemnité pour inflation ») calculé sur le capital et payable à l'échéance et d'un élément comptant (les « intérêts sur coupon ») calculé sur le capital et sur l'indemnité pour inflation accumulée. Les intérêts sur coupon sont payables par versements semestriels le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre (les « dates de versement sur coupon ») à compter du 1^{er} juin 2010. On calcule les intérêts sur coupon en multipliant la moitié du coupon de 1½ % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission de la première obligation, soit le 31 mai 2010 (la « date d'émission initiale »), jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente. À l'échéance, outre les intérêts sur coupon payables à cette date, un versement définitif (le « dernier versement ») égal à la somme du capital plus l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à l'échéance sera effectué.

Processus d'indexation

Un ratio d'indexation (le « ratio d'indexation ») est appliqué afin de calculer les intérêts sur coupon et l'indemnité pour inflation. Le ratio d'indexation pour toute date se définit comme le ratio de l'IPC de référence applicable à cette date (« Réf IPC_{date} ») divisé par l'IPC de référence applicable à la date d'émission initiale (« Réf IPC_{base} »). L'IPC de référence au premier jour de tout mois civil est l'IPC valable pour le troisième mois civil précédent. Par exemple, l'IPC de référence du 1^{er} janvier 1996 est l'IPC valable pour octobre 1995. L'IPC de référence pour tout autre jour du mois se calcule au moyen d'une interpolation linéaire entre l'IPC de référence applicable au premier jour du mois où ce jour survient et l'IPC de référence applicable au premier jour du mois qui le suit.

| | |
|--|------------------|
| IPC (base) | 115,60000 |
| IPC (31 déc. 2012) | 122,19355 |
| Ratio d'indexation | 1,05704 |
| Valeur nominale de l'émission initiale au 1 ^{er} déc. 2012 | 5 500 000 000,00 |
| - Versement d'intérêts (1 ^{er} déc. 2012) | 43 533 600,00 |
| - Intérêts courus par million de dollars (1 ^{er} déc. 2012) | 7 915,20 |
| - Ratio d'indexation (1 ^{er} déc. 2012) | (1,05536) |
| Rajustement en fonction de l'inflation | 353 648 000 |
| Valeur nominale rajustée | 6 553 648 000 |

Section 2.2 – Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Calcul des intérêts

On calcule l'indemnité pour inflation accumulée à toute date en multipliant d'abord le capital par le ratio d'indexation applicable à cette date (« ratio d'indexation_{date} ») et en soustrayant ensuite le capital.

Les intérêts sur coupon se calculent en multipliant la moitié du coupon de 1½ % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente.

Immatriculation et coupures

Une écriture sous forme dématérialisée représentant le montant total des obligations a été inscrite à la clôture sous forme nominative et établie au nom d'un prête-nom de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS »). Les certificats individuels attestant les obligations ne seront pas mis à la disposition des obligataires. Les obligations doivent être achetées, cédées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système d'inscription en compte de la CDS et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples entiers de cette somme.

Encours : 6 200 000 000 \$

Obligations à 3½ % échéant le 1^{er} décembre 2045

ZS68

CA135087-ZS68

Intérêts payables : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur l'émission

13 juin 2011 - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 3,515 % (99,703)

29 août 2011 - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 110,222 plus les intérêts courus à partir du 13 juin 2011

21 novembre 2011 - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 2,763 % (116,188) plus les intérêts courus à partir du 13 juin 2011

26 mars 2012 - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 2,793 % (115,365) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2011

28 mai 2012 - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 2,413 % (124,883) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2011

24 juillet 2012 - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 128,442 plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2012

24 septembre 2012 - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 2,466 % (123,337) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} juin 2012

3 décembre 2012 - Montant émis 1 600 000 000 \$, rendement moyen 2,289 % (127,938) plus les intérêts courus à partir du 1^{er} décembre 2012

Encours : 9 500 000 000 \$

Section 2.3 – Titres libellés en devises

Modalités

Bons du Canada

- Les bons du Canada sont des billets à ordre libellés en dollars É.-U. et n'existent que sous forme dématérialisée.
- Les bons du Canada sont des instruments à escompte dont l'échéance ne peut dépasser 270 jours. Le montant minimum de titres qu'il est possible d'acquérir est de 1 000 000 \$ É.-U., et la plus petite coupure est 1 000 \$.
- Les bons du Canada sont livrés et réglés en fonds valeur jour.
- La JPMorgan Chase Bank à New York (New York) fait office d'agent financier pour les bons du Canada.

Billets du Canada

- Les billets du Canada sont des billets à ordre généralement libellés en dollars É.-U. et émis sous forme dématérialisée.
- Ils sont offerts en coupures de 1 000 \$ É.-U. et en multiples intégraux de cette somme.
- Les billets sont émis pour une période de neuf mois ou plus et sont assortis de taux d'intérêt fixes ou variables.
- Les billets sont généralement émis en dollars É.-U., et le paiement du principal et des intérêts est effectué le plus souvent en dollars É.-U.
- Le taux d'intérêt ou la formule utilisée pour calculer les intérêts, le prix à l'émission, l'échéance, les modalités de rachat ou de paiement et toute autre condition établie par le Canada lors de l'émission d'un billet sont inscrits au Supplément des prix.
- La Bank of New York à New York (New York) fait office d'agent financier pour les billets du Canada.

Eurobillets à moyen terme

- Il s'agit de billets à moyen terme libellés en devises et émis outre-mer.
- Les eurobillets à moyen terme peuvent être assortis de taux fixes ou variables et comporter des options enchâssées; le paiement des intérêts peut être effectué en une devise, et le remboursement du principal en une autre; les échéances varient entre le court et le long terme.
- Les eurobillets à moyen terme du Canada sont vendus par voie privée ou par offre publique.
- Le choix des monnaies dans lesquelles sont libellés les eurobillets est fonction de la demande des investisseurs.
- La Banque Royale du Canada à Londres fait office d'agent financier pour les eurobillets à moyen terme.

Obligations

- Les obligations sont des titres de dette négociables émis en devises à taux d'intérêt fixe ou variable.
- À l'heure actuelle, les obligations libellées en devises ne sont disponibles que sous forme de certificat global.
- Les émissions d'obligations libellées en devises qui sont en cours ont été cotées à la Bourse de Luxembourg.

Section 2.3 – Titres libellés en devises
Présentés par date d'échéance et encours

| Date d'échéance | Taux d'intérêt nominal | Date d'émission | Encours | Équivalent en dollars canadiens ¹ | Page | |
|---|------------------------|-----------------|------------------------|--|--------------------------|----|
| Bons du Canada | | | 2 195 181 000 \$ É.-U. | 2 183 985 577 | – | |
| Obligations | | | | | | |
| 2014 | 10 septembre | 2,375 | 10 septembre 2009 | 3 000 000 000 \$ É.-U. | 2 984 700 000 | 61 |
| 2016 | 15 décembre | 8,25 | 5 février 2001 | 33 244 000 \$ É.-U. ^{2,3} | 33 074 456 | 62 |
| 2017 | 14 février | 0,875 | 14 février 2012 | 3 000 000 000 \$ É.-U. | 2 984 700 000 | 63 |
| 2018 | 30 juin | 9,70 | 5 février 2001 | 16 080 000 \$ É.-U. ² | 15 997 992 | 64 |
| 2019 | 1 ^{er} juin | 8,80 | 5 février 2001 | 3 500 000 \$ É.-U. ² | 3 482 150 | 65 |
| 2020 | 13 janvier | 3,50 | 13 janvier 2010 | 2 000 000 000 euros | 2 623 551 300 | 66 |
| Total des obligations | | | | | <u>8 645 505 898</u> | |
| Total des titres libellés en devises (converti en dollars canadiens) | | | | | <u>10 829 491 475 \$</u> | |
| <p>1. Calculé au cours du comptant à la fermeture le 31 décembre 2012 (1 \$ É.-U. = 0,9949 \$ CAN; 1 euro = 1,3118 \$ CAN). Les montants exprimés en dollars canadiens ne correspondent pas forcément à ceux en devises, les chiffres ayant été arrondis.</p> <p>2. Pris en charge par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 au moment de la dissolution de Petro Canada Limitée.</p> <p>3. De la somme de 38 244 000 \$ É.-U. prise en charge par le gouvernement du Canada, 5 000 000 \$ É.-U. ont été annulés le 31 août 2004.</p> | | | | | | |

Section 2.3 – Titres libellés en devises

Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance

Obligations à 2,375 % échéant le 10 septembre 2014 payables en dollars É.-U.

| | |
|----------------------------|--|
| Date d'émission : | Le 10 septembre 2009 |
| Intérêts payables : | Deux fois par année, les 10 mars et 10 septembre |
| Paiements : | Le principal et les intérêts sont payables en dollars É.-U. et réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 25 février et 25 août. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable (New York, Londres, Toronto), le paiement sera fait le jour ouvrable suivant et aucun intérêt supplémentaire ne sera versé en raison du délai. |
| Coupures : | <p>Les obligations sont émises sous forme de certificats globaux nominatifs immatriculés au nom du prête-nom du dépositaire, « The Depository Trust Company », et inscrits dans un registre tenu par l'agent comptable. La propriété des certificats globaux est constatée par des écritures aux livres des institutions financières qui agissent au nom des propriétaires véritables en tant que participants directs ou indirects du dépositaire, « The Depository Trust Company ». À moins de circonstances exceptionnelles, les propriétaires véritables des certificats globaux ne peuvent faire immatriculer les obligations à leur nom; de même, ils ne recevront pas les obligations ni ne pourront se les faire remettre sous forme individuelle. Les obligations sont vendues par coupures d'un montant minimal de 5 000 \$ É.-U. et de multiples intégraux de cette somme.</p> <p>Citibank, N.A., New York, succursale de New York (agent financier, agent des transferts, agent comptable et principal agent payeur)</p> <p>The Bank of New York à Luxembourg, S.A., Luxembourg (agent d'inscription, agent payeur et agent des transferts à Luxembourg)</p> |
| Autres conditions : | Le paiement du principal et des intérêts sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt, de droits, de cotisations ou de charges présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien ou d'autres administrations publiques du Canada, à moins que ce pays ne soit tenu par la loi de prélever de tels impôts, droits, cotisations ou charges. Dans ce cas, le gouvernement canadien paiera au propriétaire immatriculé de l'obligation l'équivalent des sommes prélevées, de sorte que le propriétaire de l'obligation reçoive le montant qu'il aurait reçu si ces impôts, droits, cotisations ou charges n'avaient pas été prélevés; cette règle ne s'applique pas dans le cas d'une obligation présentée au paiement par ou pour un propriétaire bénéficiaire qui ne réside pas au pays et qui doit y payer des impôts, droits, cotisations ou charges pour des raisons autres que le fait qu'il possède une obligation. |
| Prix à l'émission : | 99,425 |
| Coté : | Luxembourg, Euro MTF Market |
| Encours : | 3 000 000 000 \$ É.-U. |
| Code commun : | 045092712 |
| ISIN : | US135087ZA58 |
| CUSIP : | 135087ZA5 |

Section 2.3 – Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance

Débetures à 8,25 % échéant le 15 décembre 2016
payables en dollars É.-U.

| | |
|--|--|
| Date d'émission : | Prises en charge par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 au moment de la dissolution de Petro Canada Limitée. Émises à l'origine par Petro Canada le 15 décembre 1986. |
| Renseignements sur l'annulation : | Le gouvernement du Canada a annulé 5 000 000 de dollars de cette émission le 31 août 2004. |
| Intérêts payables : | Deux fois par année, les 15 juin et 15 décembre |
| Paiements : | Le principal et les intérêts sont payables en dollars É.-U. et réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 31 mai et 30 novembre. Bank of New York à New York (agent comptable, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur) |
| Coupures : | Ces débetures sans coupons ont été émises sous forme entièrement nominative en coupures de 1 000 dollars É.-U. et en multiples intégraux de cette somme. |
| Autres conditions : | Le paiement du principal et des intérêts des débetures sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien, une province ou une subdivision politique du Canada, ou au nom de l'une de ces entités, ayant le pouvoir de prélever de tels impôts ou droits, à l'exception des débetures en propriété effective (i) d'une personne qui réside ou qui est considérée comme résidant au Canada ou (ii) d'une personne qui utilise ou détient ou est considérée comme utilisatrice ou détentrice des débetures au moment où elle exerce une activité au Canada. |
| Coté : | Non coté |
| Encours : | 33 244 000 \$ É.-U. |
| ISIN : | CA716442AA64 |
| CUSIP : | 716442AA6 |

Section 2.3 – Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance

Obligations à 0,875 % échéant le 14 février 2017
Payables en dollars É.-U.

| | |
|----------------------------|---|
| Date d'émission : | Le 14 février 2012 |
| Intérêts payables : | Deux fois par année, les 14 février et 14 août |
| Paiements : | Le principal et les intérêts sont payables en dollars É.-U. et réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 14 février et 14 août. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable (New York, Londres, Toronto), le paiement sera fait le jour ouvrable suivant et aucun intérêt supplémentaire ne sera versé en raison du délai. |
| Coupures : | <p>Les obligations sont émises sous forme de certificats globaux nominatifs immatriculés au nom du prête-nom du dépositaire, « The Depository Trust Company », et inscrits dans un registre tenu par l'agent comptable. La propriété des certificats globaux est constatée par des écritures aux livres des institutions financières qui agissent au nom des propriétaires véritables en tant que participants directs ou indirects du dépositaire, « The Depository Trust Company ». À moins de circonstances exceptionnelles, les propriétaires véritables des certificats globaux ne peuvent faire immatriculer les obligations à leur nom; de même, ils ne recevront pas les obligations ni ne pourront se les faire remettre sous forme individuelle. Les obligations sont vendues par coupures d'un montant minimal de 5 000 \$ É.-U. et de multiples intégraux de cette somme.</p> <p>Citibank, N.A., New York, succursale de New York (agent financier, agent des transferts, agent comptable et principal agent payeur)</p> <p>The Bank of New York Mellon à Luxembourg, S.A., Luxembourg (agent d'inscription, agent payeur et agent des transferts à Luxembourg)</p> |
| Autres conditions : | Le paiement du principal et des intérêts sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt, de droits, de cotisations ou de charges présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien ou d'autres administrations publiques du Canada, à moins que ce pays ne soit tenu par la loi de prélever de tels impôts, droits, cotisations ou charges. Dans ce cas, le gouvernement canadien paiera au propriétaire immatriculé de l'obligation l'équivalent des sommes prélevées, de sorte que le propriétaire de l'obligation reçoive le montant qu'il aurait reçu si ces impôts, droits, cotisations ou charges n'avaient pas été prélevés; cette règle ne s'applique pas dans le cas d'une obligation présentée au paiement par ou pour un propriétaire bénéficiaire qui ne réside pas au pays et qui doit y payer des impôts, droits, cotisations ou charges pour des raisons autres que le fait qu'il possède une obligation. |
| Prix à l'émission : | 99,937 |
| Coté : | Luxembourg, Euro MTF Market |
| Encours : | 3 000 000 000 \$ É.-U. |
| ISIN : | US427028AA35 |
| CUSIP : | 427028AA3 |

Section 2.3 – Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance

Débetures à 9,70 % échéant le 30 juin 2018
payables en dollars É.-U.

| | |
|----------------------------|--|
| Date d'émission : | Prises en charge par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 au moment de la dissolution de Petro Canada Limitée. Émises à l'origine par Petro Canada le 17 juillet 1988. |
| Intérêts payables : | Deux fois par année, les 30 juin et 30 décembre |
| Paiements : | <p>Le principal et les intérêts sont payables en dollars É.-U. et réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 15 mai et 15 novembre.</p> <p>Bank of New York à New York (agent comptable, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur)</p> |
| Coupires : | Ces débetures sans coupons ont été émises sous forme entièrement nominative en coupures de 1 000 dollars É.-U. et en multiples intégraux de cette somme. |
| Autres conditions : | Le paiement du principal et des intérêts des débetures sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien, une province ou une subdivision politique du Canada, ou au nom de l'une de ces entités, ayant le pouvoir de prélever de tels impôts ou droits, à l'exception des débetures en propriété effective (i) d'une personne qui réside ou qui est considérée comme résidant au Canada ou (ii) d'une personne qui utilise ou détient ou est considérée comme utilisatrice ou détentrice des débetures au moment où elle exerce une activité au Canada. |
| Coté : | Non coté |
| Encours : | 16 080 000 \$ É.-U. |
| Code commun : | 013231591 |
| ISIN : | US716442AC29 |
| CUSIP : | 716442AC2 |

Section 2.3 – Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance

Débetures à 8,80 % échéant le 1^{er} juin 2019
payables en dollars É.-U.

| | |
|----------------------------|--|
| Date d'émission : | Prises en charge par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 au moment de la dissolution de Petro Canada Limitée. Émises à l'origine par Petro Canada le 6 juin 1989. |
| Intérêts payables : | Deux fois par année, les 1 ^{er} juin et 1 ^{er} décembre |
| Paiements : | Le principal et les intérêts sont payables en dollars É.-U. et réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 15 mai et 15 novembre. Bank of New York à New York (agent comptable, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur) |
| Coupages : | Ces débetures sans coupons ont été émises sous forme entièrement nominative en coupures de 1 000 dollars É.-U. et en multiples intégraux de cette somme. |
| Autres conditions : | Le paiement du principal et des intérêts des débetures sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien, une province ou une subdivision politique du Canada, ou au nom de l'une de ces entités, ayant le pouvoir de prélever de tels impôts ou droits, à l'exception des débetures en propriété effective (i) d'une personne qui réside ou qui est considérée comme résidant au Canada ou (ii) d'une personne qui utilise ou détient ou est considérée comme utilisatrice ou détentrice des débetures au moment où elle exerce une activité au Canada. |
| Remboursement : | Chaque propriétaire de débetures peut choisir de se faire rembourser le 1 ^{er} juin 2004 la totalité ou une portion de ses débetures constituées de coupures de 1 000 \$ É.-U. ou de multiples intégraux de cette somme. Ces remboursements se feront à un prix de rachat équivalant à 100 % du principal plus les intérêts courus à la date de remboursement. Ce choix est irrévocable et le propriétaire doit le signifier en présentant au remboursement, entre le 1 ^{er} avril 2004 et le 30 avril 2004 à la clôture des opérations, la ou les débetures au bureau de l'agent financier à New York (ou à toute autre adresse que l'agent financier aura communiquée aux propriétaires des débetures) et en remplissant le formulaire « Options to Require Redemption on June 1, 2004 » figurant au verso des titres. |
| Coté : | Non coté |
| Encours : | 3 500 000 \$ É.-U. |
| Code commun : | 002651904 |
| ISIN : | US716442AD02 |
| CUSIP : | 716442AD0 |

Section 2.3 – Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance

Obligations à 3,50 % échéant le 13 janvier 2020
payables en euros

| | |
|----------------------------|--|
| Date d'émission : | Le 13 janvier 2010 |
| Intérêts payables : | Le 13 janvier de chaque année |
| Paiements : | <p>Le principal et les intérêts sont payables en euros et réglés en fonds valeur jour. La date habituelle d'enregistrement pour les paiements d'intérêts est le 13 janvier de chaque année. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable (New York, Londres, Toronto), le paiement sera fait le jour ouvrable suivant et aucun intérêt supplémentaire ne sera versé en raison du délai.</p> |
| Coupages : | <p>Les obligations sont émises sous forme de certificats globaux entièrement nominatifs déposés et immatriculés au nom du dépositaire commun ou de son prête-nom. Toutes les obligations sont inscrites dans un registre tenu par l'agent comptable. La propriété des certificats globaux est constatée par des écritures aux livres des institutions financières qui agissent au nom des propriétaires véritables en tant que participants directs ou indirects de Clearstream, Luxembourg ou d'Euroclear.</p> <p>À moins de circonstances exceptionnelles, les propriétaires véritables des certificats globaux ne peuvent faire immatriculer les obligations à leur nom; de même, ils ne recevront pas les obligations ni ne pourront se les faire remettre sous forme individuelle.</p> <p>Les obligations sont vendues par coupures d'un montant minimal de 1 000 € et de multiples entiers de cette somme.</p> <p>Citibank, N.A., succursale de Londres (agent financier, agent des transferts, agent comptable et principal agent payeur)</p> <p>The Bank of New York à Luxembourg, S.A., Luxembourg (agent d'inscription, agent payeur et agent des transferts à Luxembourg)</p> |
| Autres conditions : | <p>Le paiement du principal et des intérêts sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt, de droits, de cotisations ou de charges présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien ou d'autres administrations publiques du Canada, à moins que ce pays ne soit tenu par la loi de prélever de tels impôts, droits, cotisations ou charges. Dans ce cas, le gouvernement canadien paiera au propriétaire immatriculé de l'obligation l'équivalent des sommes prélevées, de sorte que le propriétaire de l'obligation reçoive le montant qu'il aurait reçu si ces impôts, droits, cotisations ou charges n'avaient pas été prélevés; cette règle ne s'applique pas dans le cas d'une obligation présentée au paiement par ou pour un propriétaire bénéficiaire qui ne réside pas au pays et qui doit y payer des impôts, droits, cotisations ou charges pour des raisons autres que le fait qu'il possède une obligation.</p> |
| Prix à l'émission : | 99,412 |
| Coté : | Luxembourg, Euro MTF Market |
| Encours : | 2 000 000 000 € |
| Code commun : | 047754372 |
| ISIN : | XS0477543721 |
| CUSIP : | |

Section 3.1 – Obligations d'épargne du Canada

Modalités

Les modalités suivantes s'appliquent aux Obligations d'épargne du Canada (OEC) :

- Les OEC sont offertes exclusivement par l'intermédiaire du programme d'épargne-salaire (comprend les retenues salariales et le prélèvement automatique pour les anciens clients du programme d'épargne-salaire).
- Les OEC émises à compter de novembre 2012 sont assorties d'une échéance de trois ans.
 - Les OEC émises durant la période allant de novembre 1997 à décembre 2011 inclusivement étaient assorties d'une échéance de dix ans qui était automatiquement prolongée de dix autres années.
 - L'échéance initiale des émissions a changé à plusieurs reprises avant 1997. Les émissions S46 à S51 étaient assorties d'une échéance initiale de douze ans qui était automatiquement prolongée de dix autres années.
- Le capital et, s'il y a lieu, les intérêts courus sont payables sur demande et sans frais, en monnaie légale du Canada, à toute succursale au Canada d'un agent de remboursement ou agent vendeur autorisé.
- Pour connaître les valeurs mensuelles de remboursement en vigueur cette année, il suffit de consulter les Tableaux mensuels des valeurs de remboursement (formulaire S40), que la Banque du Canada publie régulièrement (ou au besoin).
- Les taux d'intérêt annoncés sont garantis. Toutefois, si les conditions du marché le justifient, ils peuvent être relevés n'importe quand au cours d'une période déterminée.
- Les OEC ne sont ni transférables ni cessibles, sauf dans certains cas précis.
- Elles ne peuvent être encaissées par anticipation.
- Les OEC sont émises sous forme d'obligations C à intérêts composés.

Versement des intérêts

Les obligations souscrites dans le cadre du programme d'épargne-salaire ou par prélèvement automatique qui ne sont pas immatriculées :

- i) Les obligations souscrites dans le cadre du programme d'épargne-salaire ou par prélèvement automatique qui ne sont pas immatriculées produisent quotidiennement des intérêts simples sur le solde de clôture quotidien impayé du capital. Ces intérêts sont portés au crédit du propriétaire immatriculé à chaque anniversaire de la date d'émission jusqu'à celle des dates suivantes qui survient le plus tôt : la date de l'échéance de l'émission particulière ou la date de l'encaissement par le propriétaire immatriculé. Si ces obligations sont encaissées en totalité ou en partie avant l'échéance, les intérêts simples courus pour la période entre la dernière date anniversaire et la date d'encaissement seront également portés au crédit du propriétaire immatriculé.
- ii) Les obligations souscrites dans le cadre du programme d'épargne-salaire ou par prélèvement automatique qui ne sont pas immatriculées produisent quotidiennement, en plus des intérêts simples décrits au paragraphe i) ci-dessus, des intérêts composés sur le solde de clôture quotidien impayé des intérêts courus jusqu'à celle des dates suivantes qui survient le plus tôt : la date de l'échéance de l'émission particulière ou la date de l'encaissement par le porteur. Les intérêts composés sont portés au crédit du propriétaire immatriculé à chaque anniversaire de la date d'émission jusqu'à celle des dates suivantes qui survient le plus tôt : la date de l'échéance de l'émission particulière ou la date de l'encaissement par le porteur. Les intérêts composés ne sont payables qu'après le premier anniversaire de la date d'émission.
- iii) Malgré le paragraphe ii) ci-dessus, si les obligations souscrites dans le cadre du programme d'épargne-salaire ou par prélèvement automatique sont achetées avec des fonds réinvestis et qu'elles sont encaissées en totalité ou en partie avant l'échéance, les intérêts composés courus sont aussi portés au crédit du propriétaire immatriculé pour la période entre la dernière date anniversaire et la date d'encaissement.

Section 3.1 – Obligations d'épargne du Canada

Modalités

Coupages

La souscription minimale par type d'immatriculation pour chaque retenue sur salaire s'établit comme suit :

- 2 \$ si le paiement est effectué une fois par semaine;
- 4 \$ si le paiement est effectué toutes les deux semaines ou deux fois par mois;
- 8 \$ si le paiement est effectué une fois par mois.

Peu importe la fréquence à laquelle vous percevez votre salaire, la souscription maximale pour chaque retenue sur salaire est de 9 999 \$.

Modes d'immatriculation valides

Les Obligations d'épargne du Canada ne peuvent être immatriculées qu'au nom de tout résident ayant véritablement son domicile au Canada, et ce, de la manière suivante :

- a) soit au nom d'une ou plusieurs personnes à part entière, qu'il s'agisse de personnes adultes ou mineures, et, dans le cas de plusieurs personnes, avec gain de survie*;
- b) soit au nom de la fiducie régie par le Régime d'épargne-retraite du Canada ou le Fonds de revenu de retraite du Canada;
- c) soit au nom d'une fiducie régie par
 - (i) un régime de participation différée aux bénéfices (RPDB);
 - (ii) un régime de participation des employés aux bénéfices;
 - (iii) un régime enregistré d'épargne-retraite (REER);
 - (iv) un régime de pension agréé (RPA);
 - (v) un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR);
 - (vi) un régime enregistré d'épargne-études (REEE);
 - (vii) un compte d'épargne libre d'impôt (CELI);au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et des lois provinciales applicables;
- d) soit sous toute autre forme acceptable pour le ministre des Finances;
- e) soit au nom de la CDS.

*Province de Québec : la mention « avec gain de survie » ne s'applique pas conformément à la législation en vigueur.

**Section 3.1 – Obligations d'épargne du Canada
Présentées par émission**

| Tableau 3.1 | | | | |
|------------------------|-------------------------|-----------------|-------------------------------|-------------|
| Date d'échéance | Année d'émission | Émission | Encours estimatif (\$) | Page |
| 1er novembre 2013 | 1991 | S46 | 118 471 155 | 71 |
| 1er novembre 2014 | 1992 | S47 | 187 519 978 | 71 |
| 1er novembre 2015 | 1993 | S48 | 150 406 091 | 71 |
| 1er novembre 2016 | 1994 | S49 | 220 255 135 | 72 |
| 1er novembre 2017 | 1995 | S50 | 174 713 151 | 72 |
| 1er novembre 2018 | 1996 | S51 | 281 875 689 | 72 |
| 1er novembre 2017 | 1997 | S52 | 307 290 820 | 73 |
| 1er novembre 2018 | 1998 | S54 | 139 523 428 | 73 |
| 1er décembre 2018 | 1998 | S55 | 10 725 454 | 73 |
| 1er janvier 2019 | 1999 | S56 | 2 190 006 | 74 |
| 1er février 2019 | 1999 | S57 | 1 224 844 | 74 |
| 1er mars 2019 | 1999 | S58 | 3 009 111 | 74 |
| 1er avril 2019 | 1999 | S59 | 1 694 909 | 75 |
| 1er novembre 2019 | 1999 | S60 | 74 579 151 | 75 |
| 1er décembre 2019 | 1999 | S61 | 7 769 586 | 75 |
| 1er janvier 2020 | 2000 | S62 | 2 580 241 | 76 |
| 1er février 2020 | 2000 | S63 | 1 616 998 | 76 |
| 1er mars 2020 | 2000 | S64 | 2 862 536 | 76 |
| 1er avril 2020 | 2000 | S65 | 3 147 349 | 77 |
| 1er janvier 2013 | 2003 | S80 | 3 106 857 | 77 |
| 1er février 2013 | 2003 | S81 | 2 450 536 | 77 |
| 1er mars 2013 | 2003 | S82 | 5 105 286 | 78 |
| 1er avril 2013 | 2003 | S83 | 5 583 509 | 78 |
| 1er novembre 2013 | 2003 | S84 | 114 032 070 | 78 |
| 1er décembre 2013 | 2003 | S85 | 6 890 900 | 79 |
| 1er janvier 2014 | 2004 | S86 | 1 927 623 | 79 |
| 1er février 2014 | 2004 | S87 | 1 421 700 | 79 |
| 1er mars 2014 | 2004 | S88 | 2 754 841 | 80 |
| 1er avril 2014 | 2004 | S89 | 1 665 689 | 80 |
| 1er novembre 2014 | 2004 | S90 | 124 310 834 | 80 |
| 1er décembre 2014 | 2004 | S91 | 8 004 555 | 81 |
| 1er janvier 2015 | 2005 | S92 | 3 483 760 | 81 |
| 1er février 2015 | 2005 | S93 | 1 469 629 | 81 |
| 1er mars 2015 | 2005 | S94 | 3 434 643 | 82 |
| 1er avril 2015 | 2005 | S95 | 2 189 800 | 82 |
| 1er novembre 2015 | 2005 | S96 | 149 937 188 | 82 |
| 1er décembre 2015 | 2005 | S97 | 8 687 252 | 83 |
| 1er janvier 2016 | 2006 | S98 | 2 560 700 | 83 |
| 1er février 2016 | 2006 | S99 | 1 656 294 | 83 |
| 1er mars 2016 | 2006 | S100 | 3 652 277 | 84 |
| 1er avril 2016 | 2006 | S101 | 2 514 866 | 84 |
| 1er novembre 2016 | 2006 | S102 | 186 301 380 | 84 |
| 1er décembre 2016 | 2006 | S103 | 10 068 237 | 85 |
| 1er janvier 2017 | 2007 | S104 | 3 027 900 | 85 |
| 1er février 2017 | 2007 | S105 | 2 162 634 | 85 |
| 1er mars 2017 | 2007 | S106 | 4 396 924 | 86 |
| 1er avril 2017 | 2007 | S107 | 3 717 067 | 86 |
| 1er novembre 2017 | 2007 | S108 | 235 152 017 | 86 |

**Section 3.1 – Obligations d'épargne du Canada
Présentées par émission**

| Tableau 3.1 | | | | |
|------------------------|-------------------------|-----------------|-------------------------------|-------------|
| Date d'échéance | Année d'émission | Émission | Encours estimatif (\$) | Page |
| 1er décembre 2017 | 2007 | S109 | 15 797 659 | 87 |
| 1er janvier 2018 | 2008 | S110 | 5 219 226 | 87 |
| 1er février 2018 | 2008 | S111 | 5 186 956 | 87 |
| 1er mars 2018 | 2008 | S112 | 5 990 943 | 88 |
| 1er avril 2018 | 2008 | S113 | 8 353 459 | 88 |
| 1er novembre 2018 | 2008 | S114 | 325 061 476 | 88 |
| 1er décembre 2018 | 2008 | S115 | 33 412 654 | 89 |
| 1er janvier 2019 | 2009 | S116 | 14 455 035 | 89 |
| 1er février 2019 | 2009 | S117 | 9 412 304 | 89 |
| 1er mars 2019 | 2009 | S118 | 10 616 248 | 90 |
| 1er avril 2019 | 2009 | S119 | 8 481 450 | 90 |
| 1er novembre 2019 | 2009 | S120 | 301 897 420 | 90 |
| 1er décembre 2019 | 2009 | S121 | 14 345 127 | 91 |
| 1er janvier 2020 | 2010 | S122 | 4 653 165 | 91 |
| 1er février 2020 | 2010 | S123 | 3 357 107 | 91 |
| 1er mars 2020 | 2010 | S124 | 4 054 305 | 92 |
| 1er avril 2020 | 2010 | S125 | 2 610 195 | 92 |
| 1er novembre 2020 | 2010 | S126 | 469 671 314 | 92 |
| 1er décembre 2020 | 2010 | S127 | 23 044 814 | 93 |
| 1er novembre 2021 | 2011 | S128 | 808 304 472 | 93 |
| 1er décembre 2021 | 2011 | S129 | 17 535 823 | 93 |
| 1er novembre 2015 | 2012 | S130 | 304 660 767 | 94 |
| Total | | | 4 989 244 519 | |

Nota : L'encours de l'émission S130 ne comprend pas les futures contributions à l'achat d'OEC, évaluées à 1 647 076 382 \$, devant être effectuées dans le cadre du programme d'épargne-salaire des Nouvelles Obligations d'épargne du Canada. (En 2012, les contributions à l'achat d'OEC effectuées dans le cadre de ce programme s'élevaient à 1 900 518 534 \$.)

S46

Émission de 1991, échéant le 1^{er} novembre 2013

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1991

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 75 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé, ou lorsqu'un propriétaire d'Obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1991 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et aux intérêts pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S46 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S46 jusqu'au 1^{er} novembre 2013

S47

Émission de 1992, échéant le 1^{er} novembre 2014

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1992

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 100 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé, ou lorsqu'un propriétaire d'Obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1992 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et aux intérêts pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S47 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S47 jusqu'au 1^{er} novembre 2014

S48

Émission de 1993, échéant le 1^{er} novembre 2015

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1993

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 100 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé, ou lorsqu'un propriétaire d'Obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1993 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et aux intérêts pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S48 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S48 jusqu'au 1^{er} novembre 2015

S49

Émission de 1994, échéant le 1^{er} novembre 2016

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1994

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 100 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S49 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S49 jusqu'au 1^{er} novembre 2016

S50

Émission de 1995, échéant le 1^{er} novembre 2017

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1995

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 100 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S50 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S50 jusqu'au 1^{er} novembre 2017

S51

Émission de 1996, échéant le 1^{er} novembre 2018

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1996

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S51 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S51 jusqu'au 1^{er} novembre 2018

S52

Émission de 1997, échéant le 1^{er} novembre 2017

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1997

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé, ou lorsqu'un propriétaire d'Obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1997 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et aux intérêts pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S52 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S52 jusqu'au 1^{er} novembre 2017

S54

Émission de 1998, échéant le 1^{er} novembre 2018

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1998

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé, ou lorsqu'un propriétaire d'Obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance le 1^{er} novembre 1998 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et aux intérêts pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S54 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S54 jusqu'au 1^{er} novembre 2018

S55

Émission de 1998, échéant le 1^{er} décembre 2018

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 1998

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S55 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S55 jusqu'au 1^{er} décembre 2018

S56

Émission de 1999, échéant le 1^{er} janvier 2019

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 1999

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici les taux d'intérêt de l'émission S56 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S56 jusqu'au 1^{er} janvier 2019

S57

Émission de 1999, échéant le 1^{er} février 2019

Date d'émission : Le 1^{er} février 1999

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S57 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S57 jusqu'au 1^{er} février 2019

S58

Émission de 1999, échéant le 1^{er} mars 2019

Date d'émission : Le 1^{er} mars 1999

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S58 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S58 jusqu'au 1^{er} mars 2019

S59

Émission de 1999, échéant le 1^{er} avril 2019

Date d'émission : Le 1^{er} avril 1999

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S59 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S59 jusqu'au 1^{er} avril 2019

S60

Émission de 1999, échéant le 1^{er} novembre 2019

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1999

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S60 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S60 jusqu'au 1^{er} novembre 2019

S61

Émission de 1999, échéant le 1^{er} décembre 2019

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 1999

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S61 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S61 jusqu'au 1^{er} décembre 2019

S62

Émission de 2000, échéant le 1^{er} janvier 2020

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2000

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici les taux d'intérêt de l'émission S62 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S62 jusqu'au 1^{er} janvier 2020

S63

Émission de 2000, échéant le 1^{er} février 2020

Date d'émission : Le 1^{er} février 2000

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S63 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S63 jusqu'au 1^{er} février 2020

S64

Émission de 2000, échéant le 1^{er} mars 2020

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2000

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S64 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S64 jusqu'au 1^{er} mars 2020

S65

Émission de 2000, échéant le 1^{er} avril 2020

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2000

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S65 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission S65 jusqu'au 1^{er} avril 2020

S80

Émission de 2003, échéant le 1^{er} janvier 2013

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2003

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S80 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S81

Émission de 2003, échéant le 1^{er} février 2013

Date d'émission : Le 1^{er} février 2003

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S81 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S82

Émission de 2003, échéant le 1^{er} mars 2013

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2003

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S82 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S83

Émission de 2003, échéant le 1^{er} avril 2013

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2003

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S83 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S84

Émission de 2003, échéant le 1^{er} novembre 2013

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2003

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S84 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S85

Émission de 2003, échéant le 1^{er} décembre 2013

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2003

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S85 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S86

Émission de 2004, échéant le 1^{er} janvier 2014

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2004

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici les taux d'intérêt de l'émission S86 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S87

Émission de 2004, échéant le 1^{er} février 2014

Date d'émission : Le 1^{er} février 2004

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S87 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S88

Émission de 2004, échéant le 1^{er} mars 2014

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2004

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S88 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S89

Émission de 2004, échéant le 1^{er} avril 2014

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2004

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S89 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S90

Émission de 2004, échéant le 1^{er} novembre 2014

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2004

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S90 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S91

Émission de 2004, échéant le 1^{er} décembre 2014

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2004

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S91 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S92

Émission de 2005, échéant le 1^{er} janvier 2015

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2005

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici les taux d'intérêt de l'émission S92 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S93

Émission de 2005, échéant le 1^{er} février 2015

Date d'émission : Le 1^{er} février 2005

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S93 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S94

Émission de 2005, échéant le 1^{er} mars 2015

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2005

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S94 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S95

Émission de 2005, échéant le 1^{er} avril 2015

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2005

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S95 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S96

Émission de 2005, échéant le 1^{er} novembre 2015

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2005

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé, ou par l'achat d'obligations avec le produit d'une émission existante.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S96 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S97

Émission de 2005, échéant le 1^{er} décembre 2015

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2005

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé, ou par l'achat d'obligations avec le produit d'une émission existante.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S97 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S98

Émission de 2006, échéant le 1^{er} janvier 2016

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2006

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici les taux d'intérêt de l'émission S98 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

0,50 pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S99

Émission de 2006, échéant le 1^{er} février 2016

Date d'émission : Le 1^{er} février 2006

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S99 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S100

Émission de 2006, échéant le 1^{er} mars 2016

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2006

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S100 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S101

Émission de 2006, échéant le 1^{er} avril 2016

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2006

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S101 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S102

Émission de 2006, échéant le 1^{er} novembre 2016

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2006

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S102 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S103

Émission de 2006, échéant le 1^{er} décembre 2016

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2006

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S103 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S104

Émission de 2007, échéant le 1^{er} janvier 2017

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2007

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici les taux d'intérêt de l'émission S104 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S105

Émission de 2007, échéant le 1^{er} février 2017

Date d'émission : Le 1^{er} février 2007

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S105 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S106

Émission de 2007, échéant le 1^{er} mars 2017

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2007

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S106 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S107

Émission de 2007, échéant le 1^{er} avril 2017

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2007

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S107 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S108

Émission de 2007, échéant le 1^{er} novembre 2017

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2007

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S108 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S109

Émission de 2007, échéant le 1^{er} décembre 2017

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2007

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S109 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S110

Émission de 2008, échéant le 1^{er} janvier 2018

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2008

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici les taux d'intérêt de l'émission S110 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S111

Émission de 2008, échéant le 1^{er} février 2018

Date d'émission : Le 1^{er} février 2008

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S111 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S112

Émission de 2008, échéant le 1^{er} mars 2018

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2008

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S112 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S113

Émission de 2008, échéant le 1^{er} avril 2018

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2008

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S113 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S114

Émission de 2008, échéant le 1^{er} novembre 2018

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2008

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S114 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S115

Émission de 2008, échéant le 1^{er} décembre 2018

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2008

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S115 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S116

Émission de 2009, échéant le 1^{er} janvier 2019

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2009

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici les taux d'intérêt de l'émission S116 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S117

Émission de 2009, échéant le 1^{er} février 2019

Date d'émission : Le 1^{er} février 2009

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S117 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S118

Émission de 2009, échéant le 1^{er} mars 2019

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2009

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S118 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : L'encours de l'émission S118 ne comprend pas les futures contributions à l'achat d'obligations, évaluées à 5 994 201 \$, devant être effectuées dans le cadre du programme d'épargne-salaire des Nouvelles Obligations d'épargne du Canada.

S119

Émission de 2009, échéant le 1^{er} avril 2019

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2009

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S119 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S120

Émission de 2009, échéant le 1^{er} novembre 2019

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2009

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S120 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Nota : L'encours de l'émission S120 ne comprend pas les futures contributions à l'achat d'obligations, évaluées à 1 804 567 461 \$, devant être effectuées dans le cadre du programme d'épargne-salaire des Nouvelles Obligations d'épargne du Canada.

S121

Émission de 2009, échéant le 1^{er} décembre 2019

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2009

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S121 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S122

Émission de 2010, échéant le 1^{er} janvier 2020

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2010

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici les taux d'intérêt de l'émission S122 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S123

Émission de 2010, échéant le 1^{er} février 2020

Date d'émission : Le 1^{er} février 2010

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S123 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S124

Émission de 2010, échéant le 1^{er} mars 2020

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2010

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S124 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S125

Émission de 2010, échéant le 1^{er} avril 2020

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2010

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S125 :

0,65 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S126

Émission de 2010, échéant le 1^{er} novembre 2020

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2010

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S126 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S127

Émission de 2010, échéant le 1^{er} décembre 2020

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2010

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S127 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S128

Émission de 2011, échéant le 1^{er} novembre 2021

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2011

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé, ou lorsqu'un propriétaire d'Obligations d'épargne du Canada et d'Obligations à prime du Canada arrivées à échéance en 2011 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et aux intérêts pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S128 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S129

Émission de 2011, échéant le 1^{er} décembre 2021

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2011

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé, ou lorsqu'un propriétaire d'Obligations d'épargne du Canada et d'Obligations à prime du Canada arrivées à échéance en 2011 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et aux intérêts pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S129 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

S130

Émission de 2012, échéant le 1^{er} novembre 2015

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2012

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé, ou lorsqu'un propriétaire d'Obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 2012 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et aux intérêts pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Intérêts simples et composés

Voici le taux d'intérêt de l'émission S130 :

0,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.1.

Section 3.2 – Obligations à prime du Canada

Modalités

Les modalités suivantes s'appliquent aux Obligations à prime du Canada (OPC) :

- Les OPC émises à compter de novembre 2012 sont assorties d'une échéance de trois ans.
 - Les OPC émises durant la période allant de novembre 2000 à décembre 2011 inclusivement sont assorties d'une échéance de dix ans.
 - Les OPC émises durant la période allant de novembre 1998 à avril 2000 inclusivement étaient assorties d'une échéance initiale de dix ans qui était automatiquement prolongée de dix autres années.
- Le capital et, s'il y a lieu, les intérêts courus sont payables sans frais, en monnaie légale du Canada, à toute succursale au Canada d'un agent de remboursement ou agent vendeur autorisé.
- À compter de novembre 2012, toutes les OPC sont encaissables à tout moment, les intérêts courus étant payables jusqu'à la dernière date anniversaire de l'obligation. Avant novembre 2012, les obligations ne pouvaient être encaissées qu'à la date anniversaire ou durant les 30 jours suivants. (Les OPC encaissées au cours des 30 jours suivant la date anniversaire de l'émission ne portaient pas intérêt pendant cette période.)
- Pour connaître les valeurs de remboursement en vigueur cette année, il suffit de consulter les Tableaux des valeurs de remboursement (formulaire S40), que la Banque du Canada publie régulièrement (ou au besoin).
- Les taux d'intérêt annoncés sont garantis. Toutefois, si les conditions du marché le justifient, ils peuvent être relevés n'importe quand au cours d'une période déterminée.
- Les OPC ne sont ni transférables ni cessibles sauf dans certains cas précis.
- Elles ne peuvent être encaissées par anticipation.
- À partir de l'émission P3 (lancée en novembre 1998), les OPC sont de deux types : les obligations R à intérêts réguliers et les obligations C à intérêts composés.

Versement des intérêts

Obligations R à intérêts réguliers (à partir de l'émission P3)

Les obligations à intérêts réguliers produisent mensuellement des intérêts simples sur le solde de clôture mensuel impayé du capital, intérêts portés au crédit du propriétaire immatriculé à chaque anniversaire de la date d'émission jusqu'à celle des dates suivantes qui survient le plus tôt : la date de l'échéance de l'émission particulière ou la date de l'encaissement par le propriétaire immatriculé. Les intérêts simples sont payés au propriétaire immatriculé à chaque anniversaire de la date d'émission jusqu'à la date de l'échéance de l'émission particulière. Si l'obligation est encaissée avant l'échéance, les intérêts simples sont payés au propriétaire immatriculé jusqu'à la dernière date anniversaire de l'obligation.

Obligations C à intérêts composés

Les obligations à intérêts composés produisent mensuellement, en plus des intérêts simples, des intérêts composés sur le solde de clôture mensuel impayé des intérêts courus jusqu'à celle des dates suivantes qui survient le plus tôt : la date de l'échéance de l'émission particulière ou la date de l'encaissement par le propriétaire immatriculé. Les intérêts composés courus sont portés au crédit du propriétaire immatriculé à chaque anniversaire de la date d'émission jusqu'à la date de l'échéance de l'émission particulière. Si l'obligation est encaissée avant l'échéance, les intérêts simples et composés sont payés au propriétaire immatriculé jusqu'à la dernière date anniversaire de l'obligation.

Section 3.2 – Obligations à prime du Canada

Modalités

Coupages et lettres de série

| | 100 \$ | 300 \$ | 500 \$ | 1 000 \$ | 5 000 \$ | 10 000 \$ |
|--------------------------------------|--------|--------|--------|----------|----------|-----------|
| Obligations à intérêts réguliers (R) | - | J | Z | M | V | L |
| Obligations à intérêts composés (C) | F | N | G | P | R | K |

Fermeture des livres pour les intérêts (obligations R)

Le dernier jour ouvrable du 10^e mois suivant la date ou l'anniversaire d'émission de l'obligation.

Modes d'immatriculation valides

Les Obligations à prime du Canada ne peuvent être immatriculées qu'au nom de tout résident ayant véritablement son domicile au Canada, et ce, de la manière suivante :

- a) soit au nom d'une ou plusieurs personnes à part entière, qu'il s'agisse de personnes adultes ou mineures, et, dans le cas de plusieurs personnes, avec gain de survie*;
- b) soit au nom de la fiducie régie par le Régime d'épargne-retraite du Canada ou le Fonds de revenu de retraite du Canada;
- c) soit au nom d'une fiducie régie par
 - (i) un régime de participation différée aux bénéfices (RPDB);
 - (ii) un régime de participation des employés aux bénéfices;
 - (iii) un régime enregistré d'épargne-retraite (REER);
 - (iv) un régime de pension agréé (RPA);
 - (v) un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR);
 - (vi) un régime enregistré d'épargne-études (REEE);
 - (vii) un compte d'épargne libre d'impôt (CELI);au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et des lois provinciales applicables;
- d) soit sous toute autre forme acceptable pour le ministre des Finances;
- e) soit au nom de la CDS.

*Province de Québec : la mention « avec gain de survie » ne s'applique pas conformément à la législation en vigueur.

**Section 3.2 – Obligations à prime du Canada
Présentées par émission**

| Tableau 3.2 | | | | |
|------------------------|-------------------------|-----------------|---------------------|-------------|
| Date d'échéance | Année d'émission | Émission | Encours (\$) | Page |
| 1er novembre 2018 | 1998 | P3 | 239 483 268 | 99 |
| 1er décembre 2018 | 1998 | P4 | 26 849 822 | 99 |
| 1er janvier 2019 | 1999 | P5 | 6 587 337 | 99 |
| 1er février 2019 | 1999 | P6 | 4 605 881 | 100 |
| 1er mars 2019 | 1999 | P7 | 22 354 271 | 100 |
| 1er avril 2019 | 1999 | P8 | 14 746 991 | 100 |
| 1er novembre 2019 | 1999 | P9 | 86 342 036 | 101 |
| 1er décembre 2019 | 1999 | P10 | 26 877 909 | 101 |
| 1er janvier 2020 | 2000 | P11 | 10 160 066 | 101 |
| 1er février 2020 | 2000 | P12 | 7 553 329 | 102 |
| 1er mars 2020 | 2000 | P13 | 18 014 491 | 102 |
| 1er avril 2020 | 2000 | P14 | 21 344 719 | 102 |
| 1er janvier 2013 | 2003 | P29 | 42 993 885 | 103 |
| 1er février 2013 | 2003 | P30 | 7 120 505 | 103 |
| 1er mars 2013 | 2003 | P31 | 34 079 431 | 103 |
| 1er avril 2013 | 2003 | P32 | 29 642 101 | 104 |
| 1er février 2013 | 2003 | P33 | 14 519 650 | 104 |
| 1er novembre 2013 | 2003 | P34 | 408 288 624 | 104 |
| 1er décembre 2013 | 2003 | P35 | 93 743 640 | 105 |
| 1er janvier 2014 | 2004 | P36 | 33 601 287 | 105 |
| 1er février 2014 | 2004 | P37 | 22 233 173 | 105 |
| 1er mars 2014 | 2004 | P38 | 30 733 851 | 106 |
| 1er avril 2014 | 2004 | P39 | 16 700 550 | 106 |
| 1er novembre 2014 | 2004 | P40 | 123 252 840 | 106 |
| 1er décembre 2014 | 2004 | P41 | 29 586 417 | 107 |
| 1er janvier 2015 | 2005 | P42 | 10 424 240 | 107 |
| 1er février 2015 | 2005 | P43 | 5 206 066 | 107 |
| 1er mars 2015 | 2005 | P44 | 6 365 996 | 108 |
| 1er avril 2015 | 2005 | P45 | 5 528 679 | 108 |
| 1er novembre 2015 | 2005 | P46 | 71 074 728 | 108 |
| 1er décembre 2015 | 2005 | P47 | 29 181 403 | 109 |
| 1er janvier 2016 | 2006 | P48 | 9 526 107 | 109 |
| 1er février 2016 | 2006 | P49 | 9 691 941 | 109 |
| 1er mars 2016 | 2006 | P50 | 9 807 134 | 110 |
| 1er avril 2016 | 2006 | P51 | 10 781 377 | 110 |
| 1er novembre 2016 | 2006 | P52 | 68 319 906 | 110 |
| 1er décembre 2016 | 2006 | P53 | 17 907 547 | 111 |
| 1er janvier 2017 | 2007 | P54 | 5 325 683 | 111 |
| 1er février 2017 | 2007 | P55 | 4 076 712 | 111 |
| 1er mars 2017 | 2007 | P56 | 25 672 421 | 112 |
| 1er avril 2017 | 2007 | P57 | 17 409 051 | 112 |

**Section 3.2 – Obligations à prime du Canada
Présentées par émission**

| Tableau 3.2 | | | | |
|------------------------|-------------------------|-----------------|----------------------|-------------|
| Date d'échéance | Année d'émission | Émission | Encours (\$) | Page |
| 1er novembre 2017 | 2007 | P58 | 64 725 977 | 112 |
| 1er décembre 2017 | 2007 | P59 | 15 693 804 | 113 |
| 1er janvier 2018 | 2008 | P60 | 4 387 734 | 113 |
| 1er février 2018 | 2008 | P61 | 4 141 071 | 113 |
| 1er mars 2018 | 2008 | P62 | 9 663 839 | 114 |
| 1er avril 2018 | 2008 | P63 | 11 703 700 | 114 |
| 1er novembre 2018 | 2008 | P64 | 123 852 599 | 114 |
| 1er décembre 2018 | 2008 | P65 | 70 614 986 | 115 |
| 1er janvier 2019 | 2009 | P66 | 37 497 405 | 115 |
| 1er février 2019 | 2009 | P67 | 19 331 614 | 115 |
| 1er mars 2019 | 2009 | P68 | 18 622 260 | 116 |
| 1er avril 2019 | 2009 | P69 | 16 905 926 | 116 |
| 1er novembre 2019 | 2009 | P70 | 67 104 750 | 116 |
| 1er décembre 2019 | 2009 | P71 | 39 362 191 | 117 |
| 1er janvier 2020 | 2010 | P72 | 16 172 751 | 117 |
| 1er février 2020 | 2010 | P73 | 13 800 037 | 117 |
| 1er mars 2020 | 2010 | P74 | 11 610 128 | 118 |
| 1er avril 2020 | 2010 | P75 | 9 037 466 | 118 |
| 1er novembre 2020 | 2010 | P76 | 92 391 737 | 118 |
| 1er décembre 2020 | 2010 | P77 | 64 919 474 | 119 |
| 1er novembre 2021 | 2011 | P78 | 114 029 757 | 119 |
| 1er décembre 2021 | 2011 | P79 | 53 522 246 | 119 |
| 1er novembre 2015 | 2012 | P80 | 153 488 645 | 120 |
| 1er décembre 2015 | 2012 | P81 | 59 238 354 | 120 |
| Total | | | 2 769 533 516 | |

Section 3.2 – Obligations à prime du Canada
Renseignements présentés par émission

P3

Émission de 1998, échéant le 1^{er} novembre 2018

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1998

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé, ou lorsqu'un propriétaire d'Obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1998 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et aux intérêts pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Intérêts simples et composés

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2013

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P3 jusqu'au 1^{er} novembre 2018

P4

Émission de 1998, échéant le 1^{er} décembre 2018

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 1998

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2013

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P4 jusqu'au 1^{er} décembre 2018

P5

Émission de 1999, échéant le 1^{er} janvier 2019

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 1999

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé

Intérêts simples et composés

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2013

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2014

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P5 jusqu'au 1^{er} janvier 2019

P6

Émission de 1999, échéant le 1^{er} février 2019

Date d'émission : Le 1^{er} février 1999

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2013

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2014

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P6 jusqu'au 1^{er} février 2019

P7

Émission de 1999, échéant le 1^{er} mars 2019

Date d'émission : Le 1^{er} mars 1999

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2013

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2014

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P7 jusqu'au 1^{er} mars 2019

P8

Émission de 1999, échéant le 1^{er} avril 2019

Date d'émission : Le 1^{er} avril 1999

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2013

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2014

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P8 jusqu'au 1^{er} avril 2019

P9

Émission de 1999, échéant le 1^{er} novembre 2019

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1999

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2013

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2014

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P9 jusqu'au 1^{er} novembre 2019

P10

Émission de 1999, échéant le 1^{er} décembre 2019

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 1999

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2013

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2014

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P10 jusqu'au 1^{er} décembre 2019

P11

Émission de 2000, échéant le 1^{er} janvier 2020

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2000

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2013

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2014

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2015

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P11 jusqu'au 1^{er} janvier 2020

P12

Émission de 2000, échéant le 1^{er} février 2020

Date d'émission : Le 1^{er} février 2000

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P12 jusqu'au 1^{er} février 2020

P13

Émission de 2000, échéant le 1^{er} mars 2020

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2000

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P13 jusqu'au 1^{er} mars 2020

P14

Émission de 2000, échéant le 1^{er} avril 2020

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2000

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OPC de l'émission P14 jusqu'au 1^{er} avril 2020

P29

Émission de 2003, échéant le 1^{er} janvier 2013

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2003

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P30

Émission de 2003, échéant le 1^{er} février 2013

Date d'émission : Le 1^{er} février 2003

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P31

Émission de 2003, échéant le 1^{er} mars 2013

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2003

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P32

Émission de 2003, échéant le 1^{er} avril 2013

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2003

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P33

Émission de 2003, échéant le 1^{er} février 2013

Date d'émission : Le 1^{er} février 2003

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P34

Émission de 2003, échéant le 1^{er} novembre 2013

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2003

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P35

Émission de 2003, échéant le 1^{er} décembre 2013

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2003

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P36

Émission de 2004, échéant le 1^{er} janvier 2014

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2004

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P37

Émission de 2004, échéant le 1^{er} février 2014

Date d'émission : Le 1^{er} février 2004

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P38

Émission de 2004, échéant le 1^{er} mars 2014

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2004

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P39

Émission de 2004, échéant le 1^{er} avril 2014

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2004

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P40

Émission de 2004, échéant le 1^{er} novembre 2014

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2004

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P41

Émission de 2004, échéant le 1^{er} décembre 2014

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2004

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P42

Émission de 2005, échéant le 1^{er} janvier 2015

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2005

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P43

Émission de 2005, échéant le 1^{er} février 2015

Date d'émission : Le 1^{er} février 2005

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P44

Émission de 2005, échéant le 1^{er} mars 2015

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2005

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2012

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P45

Émission de 2005, échéant le 1^{er} avril 2015

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2005

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2012

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P46

Émission de 2005, échéant le 1^{er} novembre 2015

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2005

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé, ou par l'achat d'obligations avec le produit d'une émission arrivant à échéance.

Intérêts simples et composés

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P47

Émission de 2005, échéant le 1^{er} décembre 2015

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2005

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé, ou par l'achat d'obligations avec le produit d'une émission arrivant à échéance.

Intérêts simples et composés

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P48

Émission de 2006, échéant le 1^{er} janvier 2016

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2006

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2013

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2014

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P49

Émission de 2006, échéant le 1^{er} février 2016

Date d'émission : Le 1^{er} février 2006

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2013

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2014

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P50

Émission de 2006, échéant le 1^{er} mars 2016

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2006

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2013

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2014

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P51

Émission de 2006, échéant le 1^{er} avril 2016

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2006

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2013

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2014

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P52

Émission de 2006, échéant le 1^{er} novembre 2016

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2006

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2013

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2014

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P53

Émission de 2006, échéant le 1^{er} décembre 2016

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2006

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2013

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2014

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P54

Émission de 2007, échéant le 1^{er} janvier 2017

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2007

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2013

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2014

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2015

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P55

Émission de 2007, échéant le 1^{er} février 2017

Date d'émission : Le 1^{er} février 2007

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P56

Émission de 2007, échéant le 1^{er} mars 2017

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2007

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P57

Émission de 2007, échéant le 1^{er} avril 2017

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2007

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P58

Émission de 2007, échéant le 1^{er} novembre 2017

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2007

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P59

Émission de 2007, échéant le 1^{er} décembre 2017

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2007

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P60

Émission de 2008, échéant le 1^{er} janvier 2018

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2008

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P61

Émission de 2008, échéant le 1^{er} février 2018

Date d'émission : Le 1^{er} février 2008

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P62

Émission de 2008, échéant le 1^{er} mars 2018

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2008

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2012

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P63

Émission de 2008, échéant le 1^{er} avril 2018

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2008

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2012

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P64

Émission de 2008, échéant le 1^{er} novembre 2018

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2008

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P65

Émission de 2008, échéant le 1^{er} décembre 2018

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2008

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P66

Émission de 2009, échéant le 1^{er} janvier 2019

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2009

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2013

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2014

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P67

Émission de 2009, échéant le 1^{er} février 2019

Date d'émission : Le 1^{er} février 2009

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2013

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2014

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P68

Émission de 2009, échéant le 1^{er} mars 2019

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2009

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2013

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2014

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P69

Émission de 2009, échéant le 1^{er} avril 2019

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2009

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2013

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2014

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P70

Émission de 2009, échéant le 1^{er} novembre 2019

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2009

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2013

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2014

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P71

Émission de 2009, échéant le 1^{er} décembre 2019

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2009

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2013

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2014

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P72

Émission de 2010, échéant le 1^{er} janvier 2020

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2010

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2012

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2013

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2014

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2015

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P73

Émission de 2010, échéant le 1^{er} février 2020

Date d'émission : Le 1^{er} février 2010

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P74

Émission de 2010, échéant le 1^{er} mars 2020

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2010

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P75

Émission de 2010, échéant le 1^{er} avril 2020

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2010

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,80 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P76

Émission de 2010, échéant le 1^{er} novembre 2020

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2010

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P77

Émission de 2010, échéant le 1^{er} décembre 2020

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2010

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé.

Intérêts simples et composés

1,70 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P78

Émission de 2011, échéant le 1^{er} novembre 2021

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2011

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé, ou lorsqu'un propriétaire d'Obligations d'épargne du Canada et d'Obligations à prime du Canada arrivées à échéance en 2011 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et aux intérêts pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Intérêts simples et composés

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P79

Émission de 2011, échéant le 1^{er} décembre 2021

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2011

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé, ou lorsqu'un propriétaire d'Obligations d'épargne du Canada et d'Obligations à prime du Canada arrivées à échéance en 2011 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et aux intérêts pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Intérêts simples et composés

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2013

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Section 3.2 – Obligations à prime du Canada
Renseignements présentés par émission

P80

Émission de 2012, échéant le 1^{er} novembre 2015

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2012

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé, ou lorsqu'un propriétaire d'Obligations d'épargne du Canada et d'Obligations à prime du Canada arrivées à échéance en 2011 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et aux intérêts pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Intérêts simples et composés

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2013

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2014

Encours : Consulter le tableau 3.2.

P81

Émission de 2012, échéant le 1^{er} décembre 2015

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2012

Limite d'achat

Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du propriétaire immatriculé, ou lorsqu'un propriétaire d'Obligations d'épargne du Canada et d'Obligations à prime du Canada arrivées à échéance en 2012 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et aux intérêts pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Intérêts simples et composés

1,00 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2012

1,20 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2013

1,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2014

Encours : Consulter le tableau 3.2.

Partie 3 – Titres non négociables

Section 3.3 – Fonds de placement du Régime de pensions du Canada

Modalités et encours

Échéance

Les obligations émises en faveur du Fonds de placement du Régime de pensions du Canada ne sont pas négociables et elles ne sont ni transférables ni cessibles. Elles viennent généralement à échéance 20 ans après la date de leur émission (il peut arriver que, sur la recommandation du Bureau du surintendant des institutions financières, le ministre des Finances fixe l'échéance des titres à une date plus rapprochée). Les obligations sont remboursables, en totalité ou en partie, avant leur échéance seulement à la discrétion du ministre des Finances.

Clause d'échange

Les différentes émissions d'obligations lancées au cours de toute période maximale de douze mois consécutifs peuvent, sous réserve des dispositions de la *Loi sur le Régime de pensions du Canada*, être regroupées en une émission de même valeur globale.

Clause de rachat par anticipation : Ces obligations ne sont pas rachetables avant l'échéance.

Prix à l'émission : 100,00

Intérêts payables : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

| | |
|-----------------------------|---------------|
| Encours au 31 décembre 2011 | 11 118 000 \$ |
| Montant échu en 2012 | 11 118 000 \$ |
| Encours au 31 décembre 2012 | 0 \$ |